
De l'analyse des interactions à l'identité des travailleuses du sexe en contexte institutionnel. Ethnographie d'une association de soutien et d'accompagnement pour les travailleuses du sexe (Liège, Belgique)

Auteur : Duvivier, Guillaume

Promoteur(s) : Razy, Elodie

Faculté : Faculté des Sciences Sociales

Diplôme : Master en anthropologie, à finalité approfondie

Année académique : 2019-2020

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/10309>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

NOM :

Prénom :

Matricule :

Filière d'études :

Remerciements

Je tiens à adresser dans ces quelques lignes mes remerciements et ma reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire finalisant mon cursus universitaire en anthropologie :

À l'ensemble des membres de l'équipe d'Espace P... Liège qui, avec enthousiasme et bienveillance, ont accepté de partager leur quotidien tout autant que leur expertise. Ils m'ont accompagné dans la découverte du monde de la prostitution à Liège afin d'appréhender la complexité des réalités vécues localement.

Aux travailleuses du sexe qui ont participé à la production de ce mémoire. L'accessibilité, la gentillesse et la sincérité dont elles ont fait preuve, envers l'étudiant que je suis, ont rendu la réalisation de cette recherche possible.

À Elodie Razy, promotrice du présent mémoire, qui, de par ses conseils et remarques avisés, a permis de faire évoluer mon mémoire tout autant que mon regard et mes réflexions et ce, tant au niveau académique que personnel. Je tiens également à souligner la passion, la disponibilité, la réactivité et l'engagement dont elle fait preuve tant dans le suivi de ce mémoire que durant les différents cours dispensés au sein de l'Université de Liège.

À ma compagne pour son soutien dans les moments de doute et les diverses relectures et corrections orthographiques qui ont été nécessaires.

À ma famille et amis qui ont été présents durant ces études.

Table des matières

Introduction	3
PARTIE I : Étudier la prostitution : échelles globale et locale en perspective	5
1. Pour une approche socio-historique de la prostitution	6
1.1. Des courants idéologiques et scientifiques contrastés : la prostitution au carrefour de multiples enjeux	6
1.2. Entre tolérance et interdiction : une brève histoire de la prostitution en Belgique.....	8
2. La prostitution à Liège : éléments de contextualisation	10
2.1. Les différentes formes de prostitution	10
2.2. Liège et sa politique communale	14
2.3. Espace P... 32 ans de soutien et d'accompagnement au service des TDS	16
3. De la prostitution aux TDS : la démarche ethnographique à l'épreuve du terrain de la prostitution	18
3.1. L'entrée sur le terrain : une double difficulté	18
3.2. Implication, positionnement et statut du chercheur	21
3.3. L'évolution de la recherche et ses limites	28
PARTIE II : TS et TDS au sein d'Espace P ... Liège : les interactions comme prisme de compréhension du quotidien institutionnel.....	31
4. L'association Espace P... Liège	32
4.1. De l'observation de son organisation spatiale et matérielle.....	32
4.2. ... au modèle type de prise en charge lors des permanences individuelles	34
5. Institution : des interactions collectives et familières aux interactions individuelles et professionnelles	36
5.1. La cuisine comme lieu de sociabilité informel pour les TDS.....	36
5.2. Le bureau comme lieu d'accompagnement et de soutien normé.....	39
6 . Le TS au sein d'Espace P... Liège : pratiques professionnelles et rôle d'interface	43
PARTIE III : L'identité des TDS en institution : au-delà des dichotomies	49
7. Le métier de la prostitution chez les TDS : évolution des motivations et du sens donné à leurs pratiques	50
8. Le stigmate comme élément de rupture : du glissement et de la critique comme élément de distanciation.....	54
9. La construction de l'identité sociale des TDS : de la théorie à la pratique.....	58
10. Entre vie privée et vie publique, l'institution comme espace de conjugaison identitaire.....	63
Conclusion.....	65
Bibliographie.....	67
Annexe 1 : Exemples d'annonces internet pour du « sexe virtuel ».....	79
Annexe 2 : Tableau récapitulatif des caractéristiques sociales des TDS significatives de la recherche	80

Introduction

Durant mon bachelier d'assistant social réalisé à la Haute École de la Province de Liège, j'ai eu l'opportunité de réaliser trois stages dans différents domaines relevant du secteur public. Néanmoins, dans deux de ces stages, et malgré l'absence de lien apparent entre eux, les discussions et interrogations touchant aux pratiques prostitutionnelles des usagers sont venues émailler les diverses réunions d'équipes au sein des institutions. Qu'elles portent sur la pratique prostitutionnelle d'une maman dont l'enfant est placé dans un Service d'Accueil et d'Aide Éducative en Province du Luxembourg ou sur les conditions d'exercice d'un usager fréquentant l'abri de nuit Thermos de Liège, elles étaient emplies d'incompréhension et de jugements moraux de la part des travailleurs sociaux. Outre l'éveil d'un intérêt pour cette thématique, ces différentes expériences ont été pour moi l'occasion de me questionner sur les diverses réalités qui composent notre monde, en m'intéressant à l'Autre dans la complexité de ces différences et de ces nuances.

Fort de cet intérêt, la poursuite d'un cursus en anthropologie était une continuité académique évidente. D'autant plus que depuis « le tournant contemporain de l'anthropologie » (Agier, 2013), la discipline se distinguait non plus par son objet, qu'elle pouvait partager avec d'autres disciplines, mais bien par la manière de construire son objet sur un terrain spécifique. Ainsi, tel que le résume Fainzang, « tout univers socioculturel peut fournir un terrain à l'ethnologue mais c'est la manière d'appréhender son objet au plan méthodologique, logiquement liée à la manière de le construire par différence avec les autres disciplines, qui en fait un terrain ethnologique » (1994 : 19). De ce fait, il m'était possible d'appréhender le phénomène de la prostitution belge de manière holistique au travers d'une approche ethnographique. Phénomène de société souvent considéré comme « le plus vieux métier du monde », la prostitution traverse les âges et les frontières au point d'en être naturalisée (Gil, 2008). Néanmoins, malgré la présence de ce phénomène dans l'espace social, « (...) la prostitution demeure un sujet tabou où le folklore, les clichés et la grivoiserie servent de masques à l'ignorance » (Legardinier, 1996 : 3). Traversé par de nombreuses tensions et enjeux sociétaux, le phénomène prostitutionnel est au cœur de nombreux débats tant la prostitution ne laisse personne indifférent. Entre fascination et rejet, la prostitution est régulièrement mise sur le devant de la scène au travers d'argumentaires idéologiques. Elle suscite de nombreuses controverses d'un point de vue juridique, éthique et moral, en opposant le courant abolitionniste au courant réglementariste. Cependant, la parole des principales intéressées¹ se voit être régulièrement marginalisée dans les débats, et lorsque celle-ci est prise en compte, elle est généralement détournée et instrumentalisée pour appuyer un argumentaire idéologique (François & Machiels, 2007).

¹ Ce terme sera systématiquement employé au féminin durant ce travail. Loin de nier et de marginaliser la prostitution masculine, la présente recherche s'intéresse exclusivement à la prostitution féminine.

Compte tenu de la spécificité de ce public et de l'approche ethnographique utilisée pour mener cette recherche auprès des travailleuses du sexe (TDS)², j'ai décidé de rejoindre une institution spécialisée afin de bénéficier d'une structure et d'un réseau actif au sein du milieu prostitutionnel. Toutefois, suite à la pandémie et à l'arrêt prématuré de la recherche, je n'ai pas pu m'intéresser pleinement à ma problématique initiale, à savoir la manière dont les TDS exerçant en vitrine en Belgique francophone conjuguent leur vie personnelle et privée avec leur vie professionnelle et publique. Dès lors, en s'appuyant sur une ethnographie réalisée au sein d'Espace P... (Liège, Belgique), ce mémoire propose d'appréhender les différentes logiques et les mécanismes interactionnels à l'œuvre, entre les TDS et les travailleurs sociaux (TS)³. Mettre les interactions au cœur de la recherche permettra de s'intéresser tant aux TDS qu'aux TS au travers de l'analyse des diverses relations qui construisent le quotidien de l'institution et des représentations qui sous-tendent celles-ci. Cette compréhension fine des interactions me conduira à interroger la construction des identités des TDS en institution tout autant qu'à interroger l'influence que pourrait avoir l'institution sur ces mêmes identités. La mise en œuvre de cette ethnographie soulèvera également diverses réflexions inhérentes à la méthodologie et aux difficultés rencontrées lors de la recherche. Pour ce faire, plusieurs questions seront formulées : Quelles sont les difficultés méthodologiques et épistémologiques, tant vécues que perçues de manière implicite et explicite, d'une approche anthropologique de la prostitution liégeoise ? Quels sont les logiques et mécanismes d'interaction et comment ceux-ci se manifestent-ils dans l'espace institutionnel ? Quel rôle l'association Espace P... Liège joue-t-elle dans la construction identitaire des TDS qui la fréquentent ?

Ce mémoire répondra à ces différentes questions au travers des trois parties qui le constituent. Dans la première partie de ce mémoire, j'exposerai le contexte dans lequel j'ai mené cette recherche. Pour ce faire, je commencerai par envisager la prostitution au travers d'une perspective socio-historique globale en m'intéressant aux différents courants idéologiques relatifs à la prostitution tout en soulignant les différentes manières dont la prostitution est appréhendée dans la littérature scientifique. Par la suite, je ferai une brève histoire de la prostitution en envisageant son évolution au travers des siècles. Ensuite, je proposerai différents éléments de contextualisation locaux permettant, d'une part, d'appréhender la prostitution et ses pratiques à Liège et, d'autre part, de présenter l'association Espace P... Liège. Enfin, je clôturerai cette première partie en abordant de manière réflexive les questions méthodologiques et éthiques inhérentes à la mise en œuvre d'une approche ethnographique de la prostitution avant de souligner les limites de ma recherche et l'impact de la pandémie sur celle-ci.

² Dans l'objectif de ne pas alourdir inutilement le texte, le terme de « travailleuse du sexe » sera abrégé par le sigle TDS tandis que le terme de « travailleur social » sera siglé TS.

³ A l'instar des TDS, les prénoms des TS apparaissant dans la présente recherche ont été anonymisés. En outre, la profession exercée au sein de l'association ne sera pas précisée au profit du sigle plus général de TS. De plus, le choix des prénoms fictifs est attribué de manière à rendre indistinct le genre des TS.

Dans la deuxième partie, je proposerai une ethnographie des pratiques quotidiennes au sein d'Espace P... Liège. Pour ce faire, je décrierai l'organisation spatiale et matérielle de l'institution ainsi qu'un modèle type de prise en charge réalisée lors des permanences individuelles. Ensuite, je m'intéresserai aux différentes logiques et mécanismes interactionnels à l'œuvre, entre les TDS et les TS. En outre, je m'intéresserai, d'une part, à la manière dont l'aménagement de l'espace institutionnel influence les interactions entre les différents acteurs et, d'autre part, à la manière dont ces interactions influencent l'organisation spatiale de l'institution. Enfin, je questionnerai le rapport que les TS de l'équipe entretiennent avec leur pratique professionnelle tout autant que la manière dont ils se positionnent quotidiennement vis-à-vis de celle-ci.

Dans la troisième et dernière partie, je m'intéresserai à l'identité des TDS fréquentant l'institution. Pour ce faire, je mettrai en lumière les motivations et le sens que les TDS donnent à leurs pratiques avant de m'intéresser à la notion de stigmate et à l'origine de cette réprobation sociale subie au quotidien. Enfin, j'analyserai la manière dont se construit l'identité des TDS tout en interrogeant l'influence que pourrait avoir l'institution sur cette identité.

PARTIE I : Étudier la prostitution : échelles globale et locale en perspective

Dans cette première partie visant à poser le cadre de ma recherche, le premier chapitre envisagera la prostitution au travers d'une perspective socio-historique globale. Celle-ci va rappeler et décrire, de manière succincte, les principales positions politiques qui traduisent juridiquement les différentes réponses que les États apportent en matière de prostitution. Tenant compte de ces différents positionnements, je m'intéresserai à la littérature scientifique disponible sur le sujet tout en mettant en exergue les auteurs clés qui accompagneront l'analyse des matériaux ethnographiques. Ensuite, de manière plus spécifique, je m'intéresserai à l'évolution de la prostitution en Belgique au fil des siècles en me focalisant plus particulièrement sur la fluctuation des cadres législatifs belges en la matière. Dans le second chapitre, je proposerai de réduire la focale d'analyse en mettant en exergue différents éléments de contextualisation permettant d'appréhender la prostitution et ses pratiques à Liège. Pour ce faire, je m'emploierai à décrire les différentes formes de prostitution rencontrées lors de ma recherche. De plus, je vais m'intéresser à la politique communale en matière de prostitution, mise en œuvre dans la Cité Ardente, tout en soulignant son impact sur la transformation et l'évolution des formes de prostitution dans la ville. Pour clore cette contextualisation locale, je proposerai une brève présentation de l'association Espace P...Liège, au travers de la description son fonctionnement et de ses activités. Enfin, dans le dernier chapitre de cette partie, je vais exposer les difficultés que j'ai rencontrées lors de la mise en œuvre d'une approche ethnographique sur le terrain de la prostitution à Liège tout en exposant, de manière réflexive, les tactiques et les bricolages méthodologiques employés pour tenter de les surmonter. Je conclurai ce dernier chapitre en soulignant les limites inhérentes à ma

recherche, notamment en mettant en évidence l'impact de la pandémie sur celle-ci au travers de l'évolution de ma problématique de recherche.

1. Pour une approche socio-historique de la prostitution

1.1. Des courants idéologiques et scientifiques contrastés : la prostitution au carrefour de multiples enjeux

Parmi l'ensemble des politiques internationales, nous pouvons distinguer trois grands courants idéologiques historiques. Ceux-ci traduisent juridiquement les différentes réponses que les États apportent aux questions touchant à la prostitution. Il s'agit du prohibitionnisme, du réglementarisme et de l'abolitionnisme. Parallèlement à ceux-ci, deux courants plus récents sont venus s'insérer dans le paysage politique, à savoir : le néo-abolitionnisme et le néo-réglementarisme. La description de ces cadres législatifs est inspirée de l'ouvrage de Portes (2007) tout autant que de l'ouvrage coordonné par Ayerbe et. al. (2011).

Le prohibitionnisme prône l'interdiction de la prostitution et considère comme délinquants tous ses acteurs (travailleuses du sexe, proxénètes éventuels et clients). Ceux-ci encourrent des sanctions juridiques plus ou moins élevées en fonction des États. La prostitution est perçue comme une menace de l'ordre social. Bien que présent dans plusieurs pays (Malte, Ukraine, Irlande,...), ce mouvement est aujourd'hui considéré comme une réponse inadaptée à la diminution de la prostitution. En effet, de manière générale, la littérature scientifique souligne le fait que prohiber la prostitution ne supprime en rien sa pratique mais tend à la transformer. De ce fait, la prostitution se déplace vers des zones de plus en plus reculées (zones industrielles, aires d'autoroutes,...) et s'invisibilise afin de se soustraire à la réglementation. Le prohibitionnisme induit alors une dégradation des conditions de pratique et augmente l'insécurité et la précarité des TDS.

Le réglementarisme est une approche pragmatique du phénomène prostitutionnel qui va chercher à organiser la pratique afin d'en limiter les nuisances et les dérives. Considérée comme inévitable, la prostitution est légale, mais réglementée (lieux, heures, obligations sanitaires...). Le non-respect de la législation en vigueur entraîne des sanctions. Ce mouvement va progressivement laisser la place au néo-réglementarisme qui va reprendre les principes réglementaristes tout en accordant une importance particulière à la notion de liberté individuelle. Il va alors faire la distinction entre la prostitution libre et la prostitution forcée. De plus, ce mouvement revendique la professionnalisation de l'activité et, de ce fait, l'accès pour les TDS aux mêmes droits que les autres travailleurs. Actuellement, on ne compte que peu de pays favorables à ce mouvement (Suisse, Allemagne, Pays-Bas, ...).

L'abolitionnisme est actuellement le mouvement majoritaire en Europe (Finlande, France, Belgique, ...). Il ne lutte pas contre la prostitution en elle-même mais lutte pour l'abolition de toutes les réglementations au sein de la prostitution, celles-ci étant synonymes, pour ce mouvement, d'une forme

de reconnaissance sociale de l'esclavage des femmes. Les TDS sont considérées comme des victimes devant bénéficier d'une protection et d'un soutien afin de se réinsérer dans la société. La priorité est de lutter contre le proxénétisme. Ce mouvement, porté par les premiers courants féministes, est une réaction aux politiques réglementaristes et prohibitionnistes du XIX^{ème} siècle.

Face à l'apparition du néo-réglementarisme et à la notion de liberté individuelle qui lui est associée, le néo-abolitionnisme voit le jour. Pour ce mouvement, la prostitution va à l'encontre de la dignité humaine et ne peut être en aucun cas le résultat d'une liberté individuelle réelle. De ce fait, il refuse toute distinction entre prostitution libre et forcée et milite pour la disparition de la prostitution tout en considérant la TDS comme une victime.

Toutefois, il est important de souligner que les frontières entre les différents cadres législatifs sont dynamiques. De ce fait, les distinctions deviennent de plus en plus complexes et floues. Ainsi, comme le souligne Maffesoli, d'une part, « (...) il est fort rare qu'un État applique de manière exclusive un régime » (2008 : 37) ce qui tend à brouiller les frontières ; d'autre part, l'idéologie de ces courants évolue. Ainsi, « (...) il est désormais délicat de distinguer l'abolitionnisme du prohibitionnisme, dans la mesure où l'un comme l'autre visent à la disparition de la prostitution. La différence se situe dans la prise en considération de la TDS, puisque dans un cas, elle est délinquante, donc responsable de ses actes, et dans l'autre, victime donc considérée irresponsable » (*op.cit.*). Cependant, lorsque l'on porte un regard sur la littérature scientifique en matière de prostitution, on peut constater deux grandes manières d'appréhender la prostitution et ses acteurs. D'une part, on peut regrouper les écrits qui utilisent comme unique prisme d'analyse la violence, la domination et l'exploitation des femmes. Le patriarcat est ici considéré comme l'explication première de la domination des hommes sur les femmes. La prostitution y est décrite comme un lieu d'expression privilégié d'humiliation de la femme. Utilisant exclusivement ce prime d'analyse, les femmes exerçant cette activité sont systématiquement considérées comme des victimes au point, parfois, de nier la subjectivité et l'expérience qu'elles font de la prostitution en remettant en cause la validité de leur consentement ou leur liberté de disposer librement de leur corps. Loin de vouloir être exhaustif, on peut néanmoins citer les travaux de Barry (1984), MacKinnon & De Gasquet (2012), Poulin (2003) ou encore Dworkin (1993). D'autre part, on peut regrouper les écrits qui utilisent différents prismes d'analyse pour appréhender la prostitution en s'appuyant sur l'expérience que font les femmes de la prostitution. De ce fait, la domination et l'exploitation des femmes peuvent être une facette de ces différents prismes d'analyse sans pour autant y être réduites (Toupin, 2006). En ce sens, on peut par exemple citer Day (1994), Rwen (2010), Tabet (2004) et Combessie & Mayer (2013) qui s'intéressent à la dimension économique. Le corps comme prisme d'analyse de la prostitution est usité par Rwen (2010), Taïbi (2007), Jamoullé (2009) tandis que Chaumont (2003), Brünott (1986) et Delory-Momberger (2008) appréhendent quant à eux la prostitution au travers du prisme du travail et des professions.

De par la nature ethnographique de ma recherche, la prise en compte de la subjectivité des acteurs de terrain a été au fondement de la production de mes matériaux. Fort de ceux-ci, j'ai convoqué une multitude d'auteurs dans le présent mémoire pour donner un sens et de la profondeur à ces matériaux afin de guider mon analyse. Parmi ces auteurs clés, je peux citer Deschamps (2008) et Mayer (2011 ; 2011a), mon travail s'inscrivant dans un contexte de recherche similaire aux leurs. Les cadres théoriques proposés par Goffman (1956 ; 1973 ; 1974 ; 1975) et Hall (1978) appuieront mon analyse des interactions tandis que les travaux de Dubar (2007 ; 2010), Kaufman (1997) et Comte (2010) permettront d'appréhender l'identité des TDS.

1.2. Entre tolérance et interdiction : une brève histoire de la prostitution en Belgique

Mais qu'en est-il plus particulièrement en Belgique ? Le cadre législatif actuel étant le produit d'un contexte historique, je ne peux faire l'économie d'un bref retour en arrière. Ainsi, c'est au travers de l'histoire de la prostitution en Belgique que je souhaite mettre en évidence les différents regards posés par l'État belge sur les pratiques prostitutionnelles. Cependant, conscient de la limite d'un historique aussi court, cette partie a pour ambition première de montrer la fluctuation des cadres législatifs en Belgique au fil des siècles plutôt que de prétendre à la réalisation d'un tableau exhaustif reposant sur un nombre important de travaux historiques. De ce fait, l'historique que je propose ci-dessous prend sa source dans la monographie de Chateil : « Le Corps prostitué » (1981). Néanmoins, celui-ci se verra complété et affiné par l'apport historique de différents auteurs.

C'est durant la période du bas Moyen-âge allant du XIV^{ème} au XV^{ème} siècle que, selon Devroey (2005), on décèle les premières traces d'une idéologie réglementariste. L'époque médiévale est une période où la prostitution est tolérée bien que considérée comme peu honorable. Malgré ces représentations négatives, il est courant de voir les maisons publiques gérées par les autorités de la ville tout autant que par les autorités cléricales locales. Comme le souligne Schuster, les TDS sont séparées du reste de la ville en étant reléguées dans les faubourgs la plupart du temps (1994 : 79). Cependant, chaque ville doit avoir ses TDS car elles font partie de la « culture des nobles » (*op. cit.*) et de ce fait, « quand les aristocrates visitaient la ville, on les recevait en invitant les prostituées à participer au banquet à l'hôtel de ville » (*op. cit.*). Néanmoins, avec l'accroissement du pouvoir monarchique, l'État souhaite un retour de l'ordre public dans les villes. Cette période de moralisation va lutter contre la prostitution et, de ce fait, expulser les prostituées des maisons publiques afin de les renvoyer dans leurs familles ou de les confier à une « maison de redressement ». Malgré cette volonté d'abolir la prostitution, celle-ci perdure et génère de nombreux troubles dans les quartiers qui l'accueillent illégalement. Afin de contrer cette recrudescence de violence et le marché parallèle qui s'y crée, l'État revient sur ses pas et soutient une politique réglementariste (Chateil, 1981).

Au XVI^{ème} siècle, période d'avancées scientifiques importantes, le corps devient un sujet d'étude primordiale. Il est pensé et illustré sur les premières planches anatomiques. Le corps existe par lui-

même et n'est plus subordonné à l'âme (Guimaret, 2015). Ces découvertes provoquent une libération des mœurs dans la société et entraînent une prolifération massive de la prostitution de rue. De nombreuses maisons publiques voient le jour et les grandes courtisanes font leur apparition (Chateil 1981).

Le XVII^{ème} siècle est marqué par un retour important de la morale et, corolairement, d'une politique prohibitioniste. Ce retour s'accompagne d'une sévère répression de la prostitution avec la fermeture des maisons publiques. Outre l'aspect moral, c'est également l'apparition de la syphilis qui incite l'État à prendre des mesures afin d'endiguer l'infection (Chateil, 1981). Ces fermetures massives vont pousser les prostituées à circuler dans toutes les villes. De plus, ces femmes n'ayant plus l'obligation de porter de signes distinctifs depuis la Renaissance, elles vont se fondre dans la société. Cette décentralisation de la prostitution fait échouer toute tentative de répression tant la prostitution devient clandestine et potentiellement présente à chaque coin de rue (Devroey, 2005).

Avec la circulation massive des prostituées dans les villes et l'apparition de la syphilis, la prostitution devient un problème social important auquel il faut apporter une solution. De ce fait, entre le XVIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle, l'État va encadrer la prostitution avec des règles spécifiques annonçant, de ce fait, une politique réglementariste proche de celle qui est à l'œuvre dans certains pays actuellement. Ainsi, comme le souligne Chimienti, « (...) s'il faut tolérer les sexualités illégitimes, celles-ci doivent alors être organisées : la maison close comme la maison de santé seront ces lieux de tolérance » (2008 : 18). Elle poursuit en disant que, d'une part, « la prostitution doit servir à canaliser les pratiques extraconjugales, mais il s'agit aussi de garantir ces pratiques conformes à l'ordre moral (« bonnes » pratiques sexuelles, distinction des clients selon la couche sociale) » (*op.cit.*) ; et, d'autre part, la régulation permet de « (...) tirer profit de l'activité prostitutionnelle » (*op.cit.*). L'État va réguler les pratiques en imposant, par exemple, des visites médicales aux prostituées ou en rendant obligatoire leur inscription dans un registre tenu par la police. Cependant, cette politique de régulation va être mise à mal par l'apparition d'une forme de corruption au sein de la police. De ce fait, les règles ne seront pas appliquées systématiquement à toutes les prostituées de la même manière et certaines d'entre elles pourront négocier leur installation dans des zones qui ne sont pas concernées par la réglementation. Le faible contrôle exercé par la police va provoquer l'apparition de nombreuses dérives. D'une part, les prostituées sont de plus en plus exploitées par les tenanciers de maisons publiques et ne peuvent plus compter sur la protection de l'État au travers de ses agents et, d'autre part, la prostitution des mineurs prend de plus en plus d'ampleur sur le marché du sexe (Devroey, 2005).

Au XX^{ème} siècle, face à cette situation, « (...) l'État est interpellé sur sa politique publique en matière de prostitution, la protection des mineurs devient un cheval de Troie pour un déplacement des expertises et des politiques » (Quincy-Lefebvre 2011 : 1). Le courant abolitionniste va s'opposer à la prostitution en dénonçant l'oppression des femmes au travers de l'esclavagisme qu'elles subissent. De

ce fait, l'État ne peut plus soutenir une politique réglementariste considérée comme la légitimation étatique d'une discrimination envers les femmes. Pour Chimienti, le XX^e siècle se caractérise par une « lutte pour l'égalité des droits » (2008 : 18). C'est le 21 août 1948 que la loi belge supprime la réglementation officielle concernant la prostitution (François & Machiels 2007). La période du réglementarisme, qui autorisait la prostitution dans les limites du cadre fixé par chaque commune, est supprimée en faveur d'une législation abolitionniste. Rappelons que ce système n'érige pas la prostitution en infraction. Cependant, des sanctions sont prévues à l'encontre des acteurs qui tirent un profit direct ou indirect de la prostitution tout autant que pour ceux qui font de la publicité, en ce compris le racolage. Ces sanctions rendent la pratique de la prostitution plus difficile.

Enfin, le XXI^e siècle est traversé, selon Chimienti, par un questionnement central : « l'activité prostitutionnelle est-elle liée à la sphère privée (car relevant de la gestion individuelle de la sexualité) ou doit-on la traiter comme une affaire publique (puisque elle touche aux questions économiques, mais aussi aux questions de santé et de sécurité publiques impliquant un contrôle étatique particulier) ? » (2008 : 19).

Il ressort de ce bref historique que les représentations de la prostitution et les cadres législatifs qui l'accompagnent ont considérablement évolué au fil des siècles. Il existe une pluralité de morales et de politiques répondant de manière spécifique aux différents problèmes que la prostitution pose, et ce en fonction des enjeux sanitaires, religieux et politiques de l'époque. Ce retour historique met en évidence ces différentes réponses et, par là même, le caractère relatif de celles-ci. Cette mise en exergue nous invite à questionner cet objet à la lumière du contexte actuel dans un espace situé tant la prostitution est traversée par de nombreuses tensions et enjeux sociétaux.

2. La prostitution à Liège : éléments de contextualisation

2.1. Les différentes formes de prostitution

Ma recherche au sein d'Espace P... Liège m'a amené à fréquenter différents lieux de prostitution et à observer la pluralité de ses formes que je vais mettre ici en exergue concernant Liège⁴. La description de ces différentes formes s'appuie sur un article synthétique portant sur la prostitution liégeoise (Leva & Villain, 2012)⁵. Toutefois, celui-ci sera complété et actualisé sur le terrain. En outre, bien que ces éléments de contextualisation locaux puissent être perçus de manière tautologique par les

⁴ Bien que ce mémoire porte sur la prostitution se déroulant dans la Ville de Liège, des matériaux ethnographiques ont également été produits à Seraing, dans la rue Marnix. Outre le fait que ce lieu soit emblématique tant il évoque et représente la prostitution à Liège dans l'imaginaire collectif, je ne pouvais faire *fi* de ce lieu qui regroupe un grand nombre de TDS et dans lequel l'association Espace P... se rend régulièrement pour faire de la prévention et proposer un suivi médical ou social.

⁵ C. Leva, directrice du Centre Liégeois de Promotion de la Santé et membre du conseil d'administration d'ISATIS (Initiative Sociale d'Aide aux Travailleurs Indépendants du Sexe), et M. Villain, coordinatrice d'Icar et présidente d'ISATIS. ISATIS était une ASBL qui regroupait des acteurs du monde politique et associatif dont le but était de gérer le fonctionnement de l'Eros Center de Seraing. Cependant, la phase de construction n'a jamais débuté et a laissé le centre à l'état de projet.

lecteurs familiers du sujet, il me semble indispensable de leur accorder une place dans ce travail. D'une part, il s'agit de matériaux ethnographiques qui traduisent une réalité factuelle observée *in situ* dont il faut tenir compte. D'autre part, c'est au travers des éléments de contextualisation que l'on peut poser les jalons d'une compréhension commune quant aux différentes représentations attribuées à des termes pouvant être ancrés dans l'imaginaire collectif en étant simplifiés à l'excès, voire même tronqués. En ce sens, Pourtois et Desmet rappellent l'importance du contexte en le définissant comme « l'ensemble des circonstances qui accompagnent un évènement, il devient un élément incontournable des recherches de type qualitatif qui insistent sur le fait que les sujets ne sont pas réduits à des variables mais sont considérés comme un tout » (2004 : 37, cité par Parrini-Alemanno, 2007 : 337). Dès lors, le contexte étant inséparable du sujet, il devient également un élément épistémologique à prendre en compte tant celui-ci va « (...) contribuer à modeler les contraintes empiriques et à orienter les choix méthodologiques » (Mayer 2011 : 12) durant la recherche. De plus, tout au long du chapitre, les différentes formes de pratique seront présentées comme des entités relativement autonomes circonscrites par des frontières étanches. Si ces catégorisations trouvent leur raison d'être dans la clarté de présentation qu'elles permettent, elles devront cependant être considérées, dans les faits, comme des entités interdépendantes, influencées par le contexte politique et mues par des dynamiques d'échanges permanents et des interactions mutuelles.

La forme la plus connue et la plus médiatisée de la prostitution à Liège est celle se déroulant en vitrine. Cependant, la prostitution en vitrine regroupe deux formes de pratique qu'il convient de distinguer. On parle de la « prostitution en salon » (ou encore de « carré ») et des « bars à serveuses ». Dans le cas de la prostitution de salon, la TDS exerce de manière indépendante et bénéficie de l'entièreté de son revenu. Bien que les tarifs puissent varier d'une TDS à l'autre, la prestation classique (1 position/15 minutes) coûte entre 30 et 50 euros. Elle loue un local réduit⁶, d'une ou de deux pièces dans la majorité des cas, dans lequel se trouvent une estrade permettant d'accéder à la vitrine, un espace literie et un espace hygiène composé d'un lavabo, d'une toilette et parfois d'une douche. Dans les « bars à serveuses », la vitrine est également utilisée pour attirer les clients. Toutefois, la TDS est employée par un patron sous le statut de serveuse. Elle incite le client à consommer des boissons, souvent du champagne facturé entre 150 et 250 euros par bouteille, pour lesquelles elle est rétribuée pour un peu moins de la moitié. Seule la consommation d'un grand nombre de boissons permettra aux clients d'accéder à une éventuelle prestation sexuelle avec la « serveuse » moyennant un paiement supplémentaire pour l'acte sexuel. Dès lors, pour l'achat d'une bouteille minimum et d'une prestation d'ordre sexuel, le client dépensera approximativement 400 euros tandis que la « serveuse » touchera 180 euros.

⁶ De manière générale, la location des salons se fait pour une période d'une semaine renouvelable. En 2020, il faut compter un loyer hebdomadaire de 300 à 500 euros par salon.

Autre forme de prostitution visible depuis l'espace public à Liège, la prostitution de rue. Dans la majeure partie des cas, les TDS s'adonnant à cette forme de prostitution sont tributaires d'aides sociales et sont sujettes à une ou plusieurs assuétudes. C'est la forme de prostitution la plus instable et la plus précaire tant elle est nécessaire à la survie des individus qui la pratiquent. De ce fait, en fonction des besoins, les prix des prestations sexuelles sont souvent fortement négociés en deçà des prix du marché, n'excédant que rarement les 35 euros.

« Les filles dans la rue sont d'abord toxicomanes et la prostitution n'est pas un métier pour elles. C'est une activité qui permet de faire du pognon afin d'acheter leurs produits, tu vois. Donc elles sont toxicomanes avant tout. Contrairement à la rue Marnix où pour elles, c'est plus une profession... c'est pour faire du pognon forcément pour telle ou telle raison mais elles sont là professionnellement, tu vois. C'est très difficile de faire un travail avec ces filles-là [de la rue], elles bougent pas mal et sont souvent polytoxicomanes. En début de mois elles ne seront pas nombreuses en rue mais en fin de mois, quand il y plus d'argent ... » (Sophie assistante sociale, bureau Espace P..., 12/02/2020).

Le racolage actif et ses formes de publicité étant interdits en Belgique⁷, les TDS exerçant dans la rue ont modifié leurs techniques de racolage ainsi que leur image afin de se fondre dans la masse citadine en se rendant invisibles. Un racolage qui était caractérisé dans le passé par la visibilité et la sonorité (Deschamps, 2008 : 6), elles optent pour des techniques plus discrètes et silencieuses. Ainsi, loin des clichés populaires, elles troquent « (...) bas résilles, guêpières affriolantes, maquillage outrancier, perruques flamboyantes, attitudes corporelles provocantes, langage cru et indécent (...) » (Gil, 2008 : 23) contre des tenues vestimentaires plus conventionnelles.

On peut également souligner la présence des salons de massage. Ces établissements regroupent plusieurs TDS qui proposent aux clients des prestations de massage. Qu'ils soient sensuels, tantriques ou californiens, ceux-ci sont à l'origine de diverses prestations sexuelles. Les prix peuvent fortement varier au vu des nombreuses prestations proposées. Toutefois, l'heure de massage tantrique est facturée approximativement 120 euros au client. Ces lieux sont relativement discrets et se fondent dans la ville. Ils se font connaître tant par le bouche à oreille que par des annonces spécialisées sur internet. De manière anecdotique, je peux souligner la présence d'un de ces lieux à proximité directe de l'université de Liège, place du XX Août. Bien qu'il soit assez important et connu des initiés, je suis passé devant à de nombreuses reprises sans en déceler la présence. Seule la mention d'un nom « codifié » sur une sonnette, parmi d'autres, trahit la présence de ce salon.

Enfin, il y a la prostitution se déroulant dans les maisons privées. Par le biais de petites annonces⁸, les TDS mettent en ligne leur profil afin d'être contactées par des clients. Le profil comprend

⁷ Article 380bis et 380ter du code pénal belge en vigueur depuis le 27/03/2001.

⁸ Ces annonces peuvent être mises en ligne sur une multitude de sites internet et ce, tant sur des sites généralistes proposant une rubrique « rencontres » que sur des sites spécialisés. À ce titre, on peut citer pour exemple la

généralement plusieurs photos de la TDS posant en tenue légère et dans des postions suggestives. On trouve une brève présentation dans laquelle figurent les mensurations, le nom, l'âge mais également les différentes modalités pour prendre contact avec la TDS. De plus, les tarifs horaires (de 100 à 150 euros par heure), les heures de contact et les différentes pratiques proposées sont spécifiés sur le profil. Outre le fait que les TDS puissent recevoir à leur domicile, certaines d'entre elles proposent également de se déplacer chez les clients. Dès lors que la TDS se déplace, on parle d'*escorting*. Elles peuvent également accompagner un client dans d'autres lieux (hôtel, club libertin ...). Le prix horaire des prestations d'*escorting* est généralement plus élevé. Il débute entre 150 et 200 euros et les frais annexes sont souvent à charge du client (prix d'une chambre d'hôtel, prix des entrées pour un club libertin ...).

Au vu de la pluralité de ses formes, il ne convient pas de considérer la prostitution comme un ensemble stable et homogène mais bien des prostitutions (Absil & Govers, 2016 : 9) tant sa pratique est protéiforme et la manière de vivre chaque forme est multiple. De plus, il me semblait pertinent de ne mentionner que peu de données chiffrées dans cette partie. Tel que le soulignent Absil et Govers, « nous observons une forte connexité entre les différentes sources, peu d'entre elles fournissent des données originales guidées par des questions de recherche. Ainsi, la plupart des rapports sont des travaux de seconde main qui agrègent, interprètent, concluent et généralisent à partir des mêmes sources d'information » (*op.cit.*, 7). En ce sens, en plus d'être un phénomène difficilement quantifiable, tant les réinterprétations de mêmes sources sont nombreuses, les statistiques produites en matière de prostitution, comme le rappelle Deschamps, « (...) sont tributaires des buts secondaires qu'on leur assigne » (2008 : 8).

Il est également intéressant de souligner que ces différentes formes de prostitution sont extrêmement mouvantes et se transforment rapidement, elles s'adaptent et évoluent (Van Haecht, 2007) en fonction des contextes socio-économico-politiques dans lesquels elles s'insèrent. Les TDS ne restent pas figées dans une forme particulière de prostitution. La majorité d'entre elles ont, durant leur carrière, exercé dans différentes villes, voire même différents pays, et expérimenté, par nécessité ou choix, différentes formes de pratique. Ainsi, tel qu'en témoignait Carine⁹ : « Tu sais, j'ai pas mal profité et j'ai bien bourlingué. J'ai fait pas mal de vitrine à Anvers durant l'âge d'or [de la prostitution] et du privé. J'ai aussi été dans des clubs au Luxembourg mais j'y suis pas restée longtemps, ça gagnait plus assez. Maintenant je fais de l'escort pour des clients fidèles et je travaille dans des parkings (...) y a encore un peu de clients là » (terrasse café, 21/02/2020). Dans le témoignage de Carine, on peut remarquer le cumul de différentes formes de pratiques. Cette capacité d'adaptation a particulièrement été visible dans le contexte actuel de pandémie. À l'image de nombreux autres domaines, le secteur de

plateforme généraliste de *vivastreet.be* et le site *quartier-rouge.be*. Ces plateformes sont utilisées par des TDS fréquentant Espace P... Liège.

⁹ Les prénoms des TDS apparaissant dans la présente recherche ont été anonymisés, pour certaines, à leur demande explicite, pour les autres, en vertu du principe de précaution. En outre, les différents propos et témoignages présentés dans ce mémoire ont été produits avec l'accord verbal des intéressées.

la prostitution a fortement été impacté par les mesures de confinement imposées par le législateur. La fermeture des établissements et la restriction en terme de circulation a empêché la pratique des activités prostitutionnelles. Cependant, face à ces restrictions, de plus en plus de TDS ont adapté leur pratique dans la mesure du possible. Ainsi, tel que le montrent différentes annonces internet¹⁰, en attendant le déconfinement certaines TDS ne reçoivent plus à leur domicile et ne font plus d'*escorting* mais investissent l'espace numérique en proposant du « sexe virtuel » rémunéré. À l'inverse, certaines TDS fréquentant l'association semblent avoir évoqué, durant les permanences téléphoniques mises en place par les TS d'Espace P... Liège, la possibilité de mettre fin à leur activité dans la prostitution.

2.2. Liège et sa politique communale

Afin de poursuivre la contextualisation de la recherche, il convient d'aborder la politique communale menée à Liège par rapport au phénomène prostitutionnel, tout en interrogeant l'influence que celle-ci peut avoir sur les diverses formes de pratique à Liège. Cependant, malgré un certain nombre de recherches, je n'ai pas trouvé de document officiel émanant de la Ville de Liège relatif à une prise de position claire quant à la politique qu'elle mène à ce sujet. Ainsi, sur les 78 pages que comprend la dernière « Déclaration de politique communale du Collège communal » siégeant actuellement à Liège, « (...) reprenant les principales orientations qu'il mettra en œuvre tout au long de la législature [2018-2024], conformément à l'article L1123-27§1er du Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation » (Ville de Liège, s.d.: 4), seules quatre lignes sont consacrées à la prostitution au sein de la Cité Ardente. On peut y lire : « en ce qui concerne la prostitution, nous renforcerons les actions de soutien aux personnes prostituées, particulièrement l'offre médicale, sociale, psychologique et de bien-être. La lutte contre le proxénétisme restera une des priorités des services de police » (*op.cit.* : 22).

Malgré une politique communale peu explicite sur le sujet, la ligne de conduite de la Ville de Liège est perceptible sur le terrain dans la manière dont celle-ci agit vis-à-vis de la prostitution. Ainsi, plutôt qu'au discours écrit et aux effets d'annonce, je vais m'intéresser aux pratiques.

Bien qu'intéressant, il serait trop long ici de proposer l'évolution et l'analyse de l'ensemble des politiques locales dans le présent travail. Néanmoins, plusieurs événements permettent de déceler les volontés politiques à Liège. Ainsi, nous pouvons citer les premières fermetures massives de salons dans le quartier Cathédrale-Nord en 2009 comme l'expliquait Sophie, une TS : « en 2009, les rues d'ici [rue Agneau et rue Champion] ont fermé avec le nouveau règlement de police. Y a presque 150 filles qui ont arrêté d'un coup » (Espace P..., 03/03/2020). Les vitrines sont devenues interdites à Liège et seuls quelques bars (rue Varin) répertoriés et enregistrés peuvent rester ouverts. Cependant,

¹⁰ À titre d'exemple, on peut voir dans l'annexe 1 quatre annonces différentes proposant du « sexe virtuel » en lieu et place des pratiques habituelles. Celles-ci sont issues de la plateforme *quartier-rouge.be* consultée le 24/04/2020. Les annonces ont été recadrées afin de supprimer les photos et les divers éléments pouvant compromettre l'anonymat de ces profils.

toute demande pour une nouvelle ouverture de bar est systématiquement refusée par la commune et il en va de même pour les autres formes d'établissements consacrés à la prostitution. À la suite de ces fermetures, le projet d'un Eros Center à Seraing, sur le modèle de la villa Tinto d'Anvers¹¹, est envisagé durant plusieurs années, mais les désaccords politiques sont à la source de l'abandon du projet. Depuis 2009, les TDS exerçant encore dans les rues du quartier Cathédrale-Nord subissent une pression constante de la part de la police. Ainsi, « les filles qui font encore ça ici [quartier Cathédrale-Nord], c'est qu'elles n'ont pas d'autre choix ...même si ils te connaissent [la police], ils te contrôlent et tu dois bouger, tu te rends compte ? Je parlais avec une connaissance en repartant d'ici [Espace P.] et ben ça n'a pas loupé, c'était pour moi le contrôle. T'imagines bien que maintenant je prends la voiture, je suis plus par ici » (Carine, terrasse Espace P..., 13/03/2020). Face à cette pression visant à combattre la prostitution, certaines TDS déplacent leur lieu de pratique ou exercent leur activité de manière différente en investissant des espaces qui se soustraient à cette pression (privée, internet ...)¹². Récemment, les bars à serveuses situés près de la gare des Guillemins ont fait l'objet de nombreuses mesures visant à les faire disparaître. Suite à la construction de la gare, de nombreux bars ont été expropriés de la rue Varin. Actuellement au nombre de sept, les bars restant voient le montant de la taxe communale augmenter significativement. Selon un article du journal « LaMeuse », la taxe aurait triplé, faisant passer celle-ci de 5000 à 15000 euros (Gochel, 2019). Plus qu'une nécessité économique pour la ville, plusieurs TDS ont souligné la volonté du bourgmestre Demeyer de mettre en difficulté ces bars afin de les supprimer du tracé prévu pour le nouveau tramway de la Cité Ardente. Dès lors, nous pouvons nous interroger sur le devenir de ces travailleuses qui ne pourront payer cette taxe. Aucune alternative n'est en projet. De plus, lorsque l'on observe les pouvoirs subsidiaires d'Espace P..., il est étonnant de constater que la Ville de Liège n'y figure pas, contrairement, par exemple, aux villes de Mons et de Charleroi ou encore à la commune de Schaerbeek. En ce sens, nous pouvons interroger la réelle volonté de la Ville de Liège de soutenir et d'accompagner les TDS tel que précisé dans la « Déclaration de politique communale du Collège communal » (Ville de Liège, s.d.).

Ces différents exemples permettent de mettre en lumière la politique d'exclusion dont les TDS font l'objet. À l'image du prohibitionnisme, la politique abolitionniste constraint les TDS à invisibiliser leur pratique (Deschamps, 2008 ; Mayer, 2011), soit en changeant la forme de leur pratique, soit en se déplaçant des centres urbains vers les périphéries. Ce déplacement de population est le fruit d'une politique d'exclusion commune menée à deux échelles politiques différentes, au niveau national et au niveau communal. Cette ligne de conduite va contraindre la prostitution à investir des zones délaissées, à l'abri des regards indiscrets, permettant ainsi de recevoir les clients « en sécurité ». De ce

¹¹ La Villa Tinto est un centre, souvent considéré comme une maison close à ciel ouvert, regroupant légalement plusieurs dizaines de vitrine. Elle propose au TDS un lieu de pratique sécurisé et salubre.

¹² Lors d'une journée d'études consacrée à la prostitution à la Haute École Libre Mosan le 11/12/2019, Jean-Luc Drion, inspecteur principal à la brigade des mœurs, interrogéait publiquement le bien-fondé de cette méthodologie d'action tant le phénomène de la prostitution s'invisibilisait progressivement et rendait, de ce fait, plus difficile le travail de contrôle effectué par la police des mœurs auprès des travailleuses du sexe.

fait, le déplacement forcé de la prostitution dans des lieux isolés va accroître la clandestinité des pratiques. Malgré cette politique voulant faire cesser la prostitution sous le couvert des violences faites aux femmes (Mayer, 2011 : 16), il faut questionner les conséquences réelles de celle-ci sur le terrain. À titre d'exemple, on peut s'interroger sur les dangers inhérents à la pratique prostitutionnelle dans des zones reculées, sur les conditions de travail au sein de zones industrielles, ou encore, s'enquérir des nombreuses désaffiliations que subit cette tranche de la population forcée à une certaine clandestinité. Cette exclusion spatiale des TDS est flagrante dans la rue Marnix. Ce lieu de prostitution se situe dans une petite rue en cul-de-sac qui constituerait un décor idéal au tournage cinématographique d'un polar sombre. Prise en étau entre des lignes de chemin de fer et des industries métallurgiques, l'ambiance pesante de ce lieu isolé est cependant atténuée par les couleurs vives des fresques murales qui ont été peintes en 2018. Celles-ci ont été réalisées par le collectif de graffeurs liégeois « JNCKingz » avec le soutien d'Icar Wallonie (Stameschkine, 2018). De plus, cette exclusion se caractérise également par l'absence d'entretien de cette rue. Ainsi, bien que des camionnettes d'entretien de la commune de Seraing circulent régulièrement, celle-ci est jonchée de détritus et d'encombrants en tout genre. De ce fait, Espace P... Liège organise annuellement et bénévolement un nettoyage de celle-ci.

Derrière les valeurs humanistes et sociales dont les villes se targuent, les décisions politiques prises en matière de prostitution sont au service de la ville et de son image. Par celles-ci, elles souhaitent annuller la connotation négative qui leur est attribuée. Ainsi, dans les faits, les décisions communales « (...) ne portent pas directement sur la prostitution, mais en modifient la géographie » (Deschamps, 2008 : 1). Dans un plan ambitieux de construction et de rénovation urbanistique, la Ville de Liège souhaite « (...) satisfaire le goût de la propreté sociale de quelques citadins. » (*op. cit.* : 3) tout en s'assurant de leur soutien futur lors des élections. En ce sens, la Ville de Liège supprime progressivement toute forme visible de prostitution tout en omettant de proposer aux TDS des alternatives viables pour celles désirant continuer à exercer. Nous pouvons noter que ces dynamiques générales présentées dans ce chapitre, exclusivement dédié au contexte prostitutionnel liégeois, peuvent être transposées dans un grand nombre de villes en Belgique francophone. Seules des adaptations locales mineures, en fonction des majorités au pouvoir, peuvent différer.

2.3. Espace P... 32 ans de soutien et d'accompagnement au service des TDS

Qu'en est-il maintenant plus précisément l'association Espace P... à partir de laquelle j'ai réalisé mon terrain ethnographique ? Je vais aborder ici de manière succincte les missions, le fonctionnement et les activités de celle-ci. Un grand nombre de ces informations m'ont été transmises par la psychologue de l'association. Mémoire vivante de celle-ci, elle travaille chez Espace P... Liège depuis sa création.

C'est en 1988 que l'ASBL Espace P... voit le jour. Afin de lutter contre le SIDA et les MST, un collectif de médecins décide d'apporter son soutien aux TDS présentes dans leur clientèle. Face aux

nombreuses demandes de terrain, des antennes à Liège et à Bruxelles sont créées en 1990. Celles-ci œuvrent au cœur des quartiers de prostitution et un travail de proximité se met en place grâce à l'information et à la prévention proposées par les éducateurs de rue. En 1993, l'association connaît un franc succès et une aide psycho-médico-sociale est proposée. Espace P... œuvre pour l'émancipation des travailleuses et propose un programme d'insertion socio-professionnelle pour les TDS voulant arrêter leurs activités. Au fil des années Espace P... s'insère dans de nombreux projets, tout autant qu'elle en est à l'initiative, visant à soutenir et à accompagner les TDS dans leurs démarches.

Fruit de cette évolution, Espace P... se compose aujourd'hui de sept antennes¹³ qui travaillent ensemble à l'amélioration de la santé mentale et physique des travailleurs du sexe, promeuvent leur inclusion sociale, sensibilisent la société aux questions touchant à la prostitution et luttent contre la traite des êtres humains (Espace P..., 2019). Pour ce faire, Espace P... Liège propose des permanences sur rendez-vous le matin. Celles-ci permettent à toute personne, en lien avec le milieu de la prostitution, de solliciter un travailleur social¹⁴ dans le cadre d'une aide psychologique, d'une écoute, d'un soutien ou d'un renseignement. Durant l'après-midi, l'association est ouverte sans rendez-vous et accueille les personnes autour d'une tasse de café. Pour les consultations psychologiques, l'association dispose d'un local spécifiquement prévu à cet effet. De même, un cabinet médical est également dédié à la réalisation des divers examens. Deux fois par semaine, Espace P... va à la rencontre des TDS sur le terrain et propose une aide sociale ainsi que du matériel de prévention (lubrifiant et préservatif). Le mercredi, les tournées dites médicales se font une fois dans l'après-midi et une fois durant le début de nuit. Le jeudi, une tournée médicale est effectuée le matin.

L'association effectue tant un travail individuel, que collectif et communautaire et collabore, de ce fait, avec de nombreux partenaires. Espace P... agit selon une philosophie d'action néo-réglementariste tout en étant non-directive, c'est-à-dire que l'association considère la prostitution comme une profession pour laquelle il est nécessaire d'avoir une réglementation spécifique afin de protéger ceux qui l'exercent. Cependant, les réalités d'exercice étant diverses, l'association aide les TDS dans l'exercice de leurs activités, mais est également présente pour les TDS souhaitant arrêter et sortir de la prostitution (Espace P..., 2019).

Sur le terrain, Espace P... œuvre aux côtés d'une autre institution spécialisée en la matière : Icar Wallonie. Bien que l'on constate des tensions entre les deux associations, un grand nombre de leurs missions sont identiques et elles travaillent toutes deux dans l'intérêt de leur public. Cependant, sur le terrain, les deux institutions ne travaillent que très peu ensemble. Outre la compétition qui peut exister entre des associations travaillant auprès d'un même public sur un même territoire, les philosophies d'action et la manière de considérer la prostitution diffèrent. Ces divergences de points vus peuvent expliquer ces tensions. Ainsi, à l'opposé de la position néo-réglementariste prônée par Espace P...,

¹³ Arlon, Mons, Charleroi, Bruxelles, Namur, Tournai, Liège

¹⁴ L'équipe d'Espace P... Liège est composée de deux éducatrices spécialisées, dont une intervenante familiale, d'un assistant social, d'un coordinateur, d'une psychologue et de deux docteurs en médecine.

Icar Wallonie est le fruit « (...) d'un projet initié au sein du Mouvement du Nid liégeois en 1991 » (Icar Wallonie, 2020) connu pour adopter une position abolitionniste considérant la TDS comme une victime devant bénéficier d'une protection et d'un soutien afin de se réinsérer dans la société.

3. De la prostitution aux TDS : la démarche ethnographique à l'épreuve du terrain de la prostitution

3.1. L'entrée sur le terrain : une double difficulté

Après avoir réalisé une phase d'exploration et de préparation théorique sur l'objet de ma recherche, il me fallait accéder concrètement aux différents lieux de prostitution, le travail de terrain étant au fondement de la production empirique des données de ma recherche. Quelle que soit la recherche, l'entrée sur le terrain et les interactions qui en découlent sont d'une importance cruciale tant elles vont conditionner la relation entre l'anthropologue et son informateur et, *in fine*, influencer la nature des matériaux collectés. En ce sens, il me fallait choisir une méthodologie adaptée aux spécificités de l'objet de recherche sur un terrain que l'on peut qualifier de « difficile » au regard des caractéristiques proposées par Bouillon, Fresia et Tallio. Celles-ci considèrent en effet que ce sont « (...) des pratiques illégales ou informelles, des individus faisant l'objet d'une forte stigmatisation et sur des situations marquées par la violence, le danger et/ou la souffrance » (2005 : 13-14) qui permettent d'identifier la difficulté potentielle des terrains. Il est pertinent de rappeler que le terrain en anthropologie n'existe pas en tant que tel ; il est une construction opérée par le chercheur. Il comporte une dimension géographique de par les lieux et l'espace physique que le chercheur va investir pour accéder à son objet de recherche (Kilani, 1987 : 42), mais il existe également de par la posture que le chercheur adopte dans ces différents lieux (Debouny, 2017 : 124).

Pour ce faire, à l'image de Deschamps (2008) et de Mayer (2011), il me semblait pertinent d'avoir recours à un média spécialisé pour accéder aux différents lieux de prostitution et à ses acteurs. Ainsi, comme le souligne S. Mayer, « en absence [sic] de connaissances préalables dans le milieu de la prostitution susceptible [sic] de parrainer ma présence (...), il a fallu trouver d'autres modes d'entrée pour ethnographier les lieux de prostitution et ses interactions et pratiques » (2011 : 20). C'est donc au travers des institutions déjà présentes et reconnues sur le terrain que j'ai pu construire et affiner mon objet de recherche tout en légitimant ma présence auprès des différents acteurs. Au vu de la spécificité de mon objet et de l'approche ethnographique privilégiée, pouvoir bénéficier d'une structure et d'un réseau déjà mis en œuvre par une institution s'est révélé indispensable. D'une part, être associé et reconnu par une institution spécialisée permet de rendre rapidement perméable la frontière de l'entre soi prostitutionnel. Ainsi, compte tenu d'un temps d'enquête relativement court défini par des exigences académiques, il me fallait susciter très tôt un maximum d'interactions avec les TDS en étant, de manière récurrente, tant sur les divers lieux de prostitution qu'au sein d'Espace P..., afin de construire des relations ethnographiques aussi solides et authentiques que possible. D'autre part, au

risque de perdre la portée heuristique d'une méconnaissance des us et coutumes (Debouny, 2017), l'utilisation d'un média spécialisé m'a permis de ne pas entrer directement en contact, de manière maladroite, avec les membres d'un milieu dont j'ignorais le fonctionnement et les pratiques. Après coup et de manière réflexive, il est honnête de souligner que le choix de cette approche se traduit également, et non exclusivement, par l'appréhension d'un milieu inconnu qui draine bon nombre de préjugés et de stéréotypes. En ce sens, cette honnêteté répond à Deschamps lorsqu'elle questionne la raison sincère du choix méthodologique de l'utilisation d'un média tiers pour approcher l'objet qu'est la prostitution. Au-delà de la raison scientifique, ce choix serait le fruit d'une « angoisse » latente d'approcher directement l'objet de la prostitution (Deschamps, 2008 : 3). Faire le détour par une institution serait donc également pour le chercheur le moyen de ne pas se confronter seul à son objet au vu des représentations culturelles et collectives qu'il véhicule. Comme le souligne Mayer, « la prostitution suscite de la fascination – pour le sexe, la marge, l'extrême ou supposé tel – ou la colère face à l'injustice sociale et la violence des rapports sociaux » (2011 : 11).

Cependant, pour concrétiser cette approche et accéder au cœur de la recherche, deux difficultés majeures ont dû être dépassées. La première difficulté était d'accéder au travail quotidien réalisé par les institutions spécialisées. La prostitution étant un sujet qui « (...) dérange, inquiète, choque ou fascine, mais [qui] ne laisse jamais indifférent » (Gil, 2003 : 112), ces institutions sont régulièrement sollicitées pour l'expertise qu'elles peuvent apporter en la matière. D'une part, de nombreuses demandes de stages, d'informations ou d'entretiens sont formulées par des étudiants en sciences humaines et sociales et ce, qu'ils soient issus d'un bachelier professionnalisant (éducateur, assistant social ...) ou d'un master universitaire (criminologie, psychologie ...). D'autre part, le travail en réseau dans lequel s'inscrivent ces institutions demandent également un investissement important pour les travailleurs sociaux tant ceux-ci sont considérés comme un maillon important du secteur social. Il n'est pas rare que les TS soient en déplacement pour participer à diverses réunions en Wallonie et que leurs locaux accueillent régulièrement des inspecteurs de police, du personnel administratif et divers acteurs de terrain. Face aux nombreuses sollicitations de stage émanant des étudiants, les institutions ne donnent pas suite à toutes les demandes. Seules quelques-unes sont acceptées durant l'année en fonction de la discipline de l'étudiant et de la disponibilité de l'équipe. De ce fait, après avoir sollicité Icar Wallonie et motivé ma démarche, à plusieurs reprises et durant plusieurs semaines, tant dans leurs locaux que par mail, je n'ai eu aucun retour concernant une quelconque décision suite à ma demande. Par la suite, j'ai eu l'opportunité de rencontrer des TS d'Espace P... lors d'une conférence à Liège et de formuler ma demande auprès d'eux. Ayant déjà essuyé un refus de stage de leur part dans le cadre d'une formation d'assistant social, je n'étais pas optimiste quant à la réponse qui allait m'être donnée. L'interlocutrice à qui j'ai formulé ma demande m'a précisé qu'il était possible d'avoir une interview avec elle, mais que de nombreuses recherches se faisaient directement sur le terrain sans passer par une institution tierce. En ce sens, il était plus judicieux d'opérer de la sorte, selon elle. Face à ce refus déguisé, nous avons échangé nos coordonnées afin de fixer ultérieurement une interview. Cependant,

lors de cet échange, nos noms de famille respectifs ont laissé apparaître un lien de parenté. Aussi éloigné soit-il, ce lien a été la clef qui m'a permis d'obtenir un entretien avec mon interlocutrice, en vue d'être intégré à l'équipe durant la période de ma recherche. Visant à éviter tout voyeurisme inapproprié, l'entretien a été une mise à l'épreuve de mes représentations, des motivations et du sérieux de ma demande. Les notes prises par mon interlocutrice, psychologue au sein de l'institution, ont permis d'analyser le bien-fondé de ma candidature avant que celle-ci soit soumise au reste de l'équipe durant une réunion bimensuelle.

Après avoir été intégré à l'équipe et obtenu une légitimation de ma présence sur le terrain, il me fallait dorénavant dépasser la seconde difficulté consistant à accéder à mon public cible afin de construire des relations ethnographiques. Associé au travail social réalisé par Espace P... dans le cadre de ses missions, j'ai pu nouer des relations professionnelles avec les TDS, tant sur les lieux de prostitution que dans les locaux de l'institution. Cependant, comme le met en exergue J. Comte (2010), trop nombreux sont les travaux scientifiques ayant une tendance à réduire les TDS à leur unique activité en omettant les autres dimensions qui la constituent. De ce fait, l'exigence de la recherche nécessite d'appréhender les TDS de manière holistique (Debout, 2012) afin d'accéder à leur histoire personnelle et singulière, à leur vécu, leur biographie ainsi qu'à leur rôle de citoyenne, de conjointe ou de parent. Pour investir pleinement les réalités du terrain prostitutionnel et les vécus des TDS, je ne pouvais rester figé dans une relation professionnelle formelle constituée d'un côté, d'un anthropologue qui noue des contacts sous un statut qui n'a pas pu être explicité clairement lors des brèves rencontres et d'un autre côté, d'une TDS qui donne à voir le rôle que la société lui a attribué lors d'un processus de distinction entre un « eux » et un « nous », entre les gens ordinaires et les TDS (Mayer, 2011a). Ainsi, dans une approche ethnographique, il faut articuler le discours informel produit par une relation constituée de deux identités personnelles et singulières avec celui produit par le rôle social des acteurs en présence. Pour favoriser la rencontre de ces deux identités personnelles et singulières, il me fallait accéder aux affects inhérents à toute relation ethnographique. Ainsi, comme le soulignent Fogel & Rivoal, « la relation ethnographique, quel que soit le caractère construit, télologique, fictionnel qu'on lui attribue, est une relation humaine impliquant une reconnaissance de la part affective de l'échange (ou du lien), une gestion, voire une négociation des affects et un engagement dans la pratique à ce titre » (2009 : 12). Cependant, la rencontre de l'Autre dans l'entièreté et la complexité de son altérité au travers de la relation ethnographique se trouve être limitée par le type d'interaction imposé par les espaces dans lequel se trouvent les individus. Dans ceux-ci, ils donnent à voir « (...) des apparences [qui] doivent être maintenues afin que ce qu'elles peuvent masquer ne viennent troubler l'interaction et que chacun dans son rôle puisse trouver sa place dans la situation et participer ainsi à sa mise en ordre active » (Pasquier 2003 : 392). Ainsi, tant dans les locaux de l'association que sur les lieux de prostitution, les TDS donnent à voir une représentation de soi (Goffman, 1973) qui exclut souvent les affects et les considérations personnelles au profit des préoccupations inhérentes à leurs pratiques quotidiennes. De même, dans les locaux

d'Espace P..., il a également été nécessaire de donner une image de ma personne qui est conforme, tout autant que contrainte, avec le cadre institutionnel dans lequel je me trouvais en ne laissant, de ce fait, que peu de place à l'expression d'affects personnels dans les interactions avec les TDS. Pour favoriser l'expression de ceux-ci, il me fallait investir des espaces neutres dans lesquels les relations ethnographiques « (...) seront beaucoup plus que de simples interactions dialogiques » (Fogel & Rivoal, 2009 : 4). En ce sens, j'ai proposé, incité et provoqué des interactions dans des espaces d'entre-deux n'étant pas, comme que je le montrerai dans la deuxième partie du présent travail, investis par le groupe des TDS ou l'équipe des TS. Ce type d'espace est nommé par Belin « espace potentiel » (2001). Ceux-ci sont importants tant ils proposent « (...) une suspension temporaire de la frontière entre l'intérieur et l'extérieur (...) » (*op.cit.* : 181) permettant de créer les conditions nécessaires pour des interactions de nature nouvelle. Que ce soit dans la petite cour du rez-de-chaussée, sur la terrasse du premier étage, dans un café lambda de la ville ou dans l'une de ses rues, ces espaces ont été primordiaux dans le processus de construction de relations ethnographiques riches.

3.2. Implication, positionnement et statut du chercheur

Historiquement, orientés vers les sociétés « exotiques », les nouveaux terrains que représentent les sociétés industrialisées, dites modernes, vont permettre à l'anthropologue d'étudier sa culture et les sous-cultures qui la composent en faisant une anthropologie du proche, en exotisant le quotidien, en côtoyant l'Autre du bout de la rue. Pour ce faire, l'anthropologue va s'immerger dans le milieu qui l'intéresse, au plus près de la population ou du groupe social qu'il souhaite étudier, pour une durée plus ou moins longue, afin de collecter et de produire ses matériaux ethnographiques. À l'image des fondateurs de la discipline (Deliège, 2013), le chercheur va principalement utiliser une approche ethnographique basée sur la méthode de l'observation participante. Cependant, il peut également être amené à utiliser une grande diversité d'outils pour s'adapter et construire son objet de recherche. Face à la variété des terrains possible dans l'anthropologie contemporaine, les chercheurs vont être amenés à questionner et à faire évoluer leur méthodologie de travail. Longtemps exclue des textes fondateurs de la discipline, la réflexivité est devenue une nécessité, tant au niveau méthodologique qu'épistémologique, pour accroître entre autres l'objectivité des recherches (Blanchet, 2009). Dans les faits, mettre en œuvre ce processus réflexif va demander au chercheur de questionner les conditions de production de son savoir tout au long de son terrain. En ce sens, outre la double difficulté d'accès développée précédemment, il me semble essentiel d'expliciter dans ce chapitre mon expérience quotidienne de terrain auprès des TDS, et ce, en me focalisant plus particulièrement sur mon implication, sur mon positionnement et sur la place que j'ai occupée au sein de l'institution.

Pour débuter cette recherche, j'ai décidé d'aborder le terrain de manière distante, en tant qu'observateur, dans une optique d'imprégnation, afin de découvrir et d'intérioriser le fonctionnement et les codes inhérents à ce milieu qui m'était inconnu jusqu'alors. Que ce soit au travers d'expériences

vécues, de réflexions personnelles, de leurs pratiques ou de diverses explications et conseils, les travailleurs sociaux d'Espace P... ont été une source précieuse d'informations pour appréhender et comprendre le fonctionnement du milieu prostitutionnel liégeois, ce dont je leur suis extrêmement reconnaissant. Quelle que soit la forme de ces partages, ceux-ci ont été des guides importants pour mener à bien ma recherche tant ils ont été le support d'« une éducation de l'attention » (Gibson 1979 : 254 cités par Ingold 2013 : 32) me permettant de diversifier et d'élargir mes perceptions du phénomène prostitutionnel tout en attirant mon regard sur des éléments pouvant échapper à l'attention des premières observations. Comme le souligne Ingold, « l'apprenti est mis en présence d'un élément de l'environnement et est invité à y être attentif d'une certaine manière, sa tâche n'est alors pas de le décoder. Il s'agit plutôt de découvrir par lui-même la signification qui s'y trouve » (2013 : 32). Il est pertinent d'ajouter que le fait que cette recherche s'inscrive dans le cadre d'une anthropologie du proche n'enlève en rien la nécessité de s'appuyer sur différents guides pour s'imprégnier de son terrain dans le sens où « le lien d'appartenance à une société ne signifie pas nécessairement que le chercheur en partage tout l'espace culturel ou qu'il adhère au sens commun des enquêtés » (Ouattara, 2004 : 12). Outre cette phase d'imprégnation qui a été orientée par l'expérience que font les travailleurs sociaux du milieu dans lequel ils travaillent, j'ai poursuivi ce processus de découverte en restant réceptif à l'ensemble des richesses que le terrain pouvait m'offrir. Ainsi, selon Laplantine, « l'ethnologue répugne (...) à une stricte programmation de son enquête, ainsi qu'à l'utilisation de protocole rigide (...), il y a une part d'errance (...) la rencontre qui jaillit souvent avec l'imprévu, l'événement qui se produit alors qu'on ne l'attendait pas » (1987 : 159). Cette ouverture à l'inconnu et à l'imprévu qui caractérise le début de ma recherche est connue sous le nom d' « observation flottante » et est prônée par Pétonnet. Pour elle, « elle [l'observation flottante] consiste à rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à laisser « flotter » afin que les informations la pénètrent sans filtre, sans a priori, jusqu'à ce que des points de repère, des convergences apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir des règles sous-jacentes » (1982 : 39).

Après avoir dépassé la surprise des premières fois, le terrain sur lequel j'étais me devenait progressivement familier. Les observations *in situ* m'ont permis d'appréhender les grandes lignes qui composent le contexte dans lequel j'évoluais tant au niveau de la structure institutionnelle et de la dynamique d'équipe qu'au niveau des lieux de prostitution et de ses acteurs. Fort de cette compréhension structurelle, il ne me fallait plus uniquement être sur le terrain auprès des différents acteurs dans une position d'observateur extérieur, mais bien faire du terrain en étant et en participant à l'action. Faire du terrain « (...) suppose donc un engagement du corps, une expérience commune, un partage » (Mahieu & Scheer, 2017 : 56). Ma présence quotidienne auprès de l'équipe des travailleurs sociaux m'a permis de participer plus activement, au fil de ma recherche, à la vie de l'institution et aux différentes activités et sorties organisées dans le cadre de ses missions. Trois grands moments rythment la vie de l'institution. Les permanences individuelles qui se déroulent chaque matin sur

rendez-vous afin d'apporter une aide administrative et sociale. L'après-midi propose une permanence collective durant laquelle diverses activités peuvent être organisées. Cette permanence est ouverte à tous et toutes sans condition¹⁵ et sans rendez-vous, dans l'optique de partager un moment convivial autour d'un café, lors d'une conversation animée, lors de la préparation de crêpes ou encore pendant une initiation au tricot. Pendant cette permanence, il est également possible de solliciter un TS pour un renseignement ou une aide quelconque. Enfin, des tournées médicales sont organisées sur les différents lieux de prostitutions avec un des médecins de l'institution. Celles-ci consistent à interroger les TDS sur leur lieu d'activité afin de faire connaître l'institution et ses missions, à proposer les conseils d'un médecin, à réaliser des actes médicaux sur les lieux-même de l'activité (frottis, prise de sang...) et permettent de répondre à toute autre demande sociale. Pour faciliter la prise de contact, des préservatifs et des sachets de lubrifiant sont distribués aux TDS qui le souhaitent.

Délaisser la distanciation qui caractérisait ma phase d'imprégnation au profit d'une proximité et d'une implication plus grandes a été l'objet d'un questionnement visant à trouver la « bonne » distance, la « bonne » implication vis-à-vis de l'équipe et des TDS que je côtoyais. Dans les faits, parler de réflexivité, c'est questionner mon implication sur le terrain et, par là même, interroger la manière de mettre en œuvre une observation participante dans ce contexte de recherche. L'ambivalence qui oppose le canevas de la pratique académique, permettant une rigueur scientifique par la distanciation, à la réalité de terrain qui m'oblige à la proximité et à l'implication afin de construire mon objet de recherche tout en légitimant ma présence, a été déstabilisante et m'a régulièrement plongé dans des situations d'« inconfort ethnographique » (Dionigi, 2001 : 5). Ainsi, comme je le soulignais en fin de journée dans mon carnet de terrain en début de recherche :

Quand je suis en retrait et que je garde mes distances pour observer les situations qui se déroulent devant moi, j'ai l'impression de passer à côté de beaucoup d'éléments importants bien que j'arrive à décrire assez finement la situation. Par contre, dans des moments de tête à tête, certaines travailleuses qui viennent prendre un café me font la bise, me tutoient, on parle d'intimité. C'est déroutant, sans se connaître des sujets tabous et délicats sont abordés. Se pose la question de la bonne distance et la question du genre. (journal de terrain, 04/02/20)

Bellier souligne l'importance de l'équilibre vers lequel le chercheur doit tendre sur son terrain. Selon elle, « une objectivité excessive désincarne le sujet de l'ethnographie ; une trop grande subjectivité lui ôte toute consistance » (2002 : 48). Cependant, malgré cette proposition théoriquement logique et attrayante, je n'ai pas su l'appliquer au contexte de mon terrain et à ses spécificités ce qui a eu pour conséquence bénéfique de me recentrer sur l'un des fondamentaux de l'approche ethnographique, l'induction. Ne pouvant prévoir *a priori* un cadre méthodologique pour conduire ma recherche, je me suis adapté aux contingences du terrain et aux éléments impondérables qui lui sont inhérents. Tout autant que sur les terrains dits traditionnels, la notion d'adaptabilité sur le terrain de la

¹⁵ Pour autant que les individus aient un lien avec le monde de la prostitution.

prostitution, et de manière générale sur le terrain jugé difficile, est la condition *sine qua non* pour être et durer. Ainsi, comme le souligne Dionigi, le terrain dit difficile est « (...) un domaine qui demeure opaque pour la formalisation scientifique : c'est un art de faire des coups, de saisir l'occasion, de suivre des traces » (2001 : 8). Il me fallait donc mener mon enquête au gré des aspérités du terrain tout en exploitant les situations qui se présentaient à moi et en m'y adaptant. C'est en procédant par tâtonnement (Perrot & Zinn, 2015) et par expérimentation qu'il m'a été possible de trouver des modes de production de données adaptés et acceptés par les différents acteurs présents sur mon terrain. Concrètement, j'ai décidé de m'impliquer et de suivre autant que possible les TDS et les TS, au plus près de leur quotidien, en évitant au maximum de perturber celui-ci. En ce sens, l'utilisation du carnet de terrain a été privilégiée au quotidien pour recueillir les témoignages, les réflexions et toute autre observation pouvant être pertinentes pour ma recherche. Éveillant le questionnement des TDS quant au fait que j'avais constamment mon carnet de notes à proximité, il est devenu, au fil du temps, un élément indissociable de ma présence au point de recevoir certaines remarques humoristiques quand celui-ci n'était pas visible. Son utilisation n'a perturbé que très peu les interactions. J'ai pu l'utiliser de manière directe en y inscrivant méticuleusement, bien que rapidement, les faits observés. À l'inverse, lors des moments d'implication, j'ai pu y inscrire uniquement des mots, des phrases clés et des éléments importants. C'est seulement à la fin de l'activité ou de l'interaction, lors d'un moment de distanciation, que je notais l'ensemble de mes observations et de mes réflexions. De ce fait, j'ai scindé l'observation et la participation en deux moments distincts afin de me concentrer pleinement sur chacun d'eux. Caratini pointe la difficulté de réaliser une observation participante en la considérant comme un seul acte. Pour elle, l'anthropologue de terrain a soit un rôle d'observateur délaissant l'immersion et la participation, soit un rôle de participant délaissant la distanciation. De ce fait, « (...) les temps intermédiaires où l'on a l'impression - enfin - de pouvoir exercer son « métier » et d'effectuer une « observation participante » conforme aux représentations que la discipline en donne (...) sont rares. » (2012 : 111).

Cependant, il me semble pertinent de souligner que parler d'observation participante soulève inextricablement la question de la limite à donner à celle-ci. Selon Fainzang, « aucune recette (...) ne peut être donnée puisque chacun gère en fonction de ses idées les nécessités de l'immersion sur le terrain et celles de rester fidèle à ses convictions et à ses choix de vie » (1994 :15-16). Ainsi, l'intensité de l'implication sur le terrain va être propre à chaque chercheur. Dans une volonté d'immersion la plus « authentique » possible, certains anthropologues désireraient « (...) une certaine forme de « naturalisation », de sang ou du moins d'esprit, de la part de la population étudiée » (Raulin 2008 : 75). Plusieurs exemples issus de la littérature font écho à cette volonté. On peut citer Morgan qui, voulant défendre les intérêts des Indiens Seneca au XIX^{ème} siècle, a été adopté par ceux-ci. (*op. cit.*) ; ou encore Good qui épousa une fille de 15 ans lors d'une recherche sur les Yanomami en Amérique du Sud. Selon Good, ce mariage permettait de « (...) faciliter son intégration » (Berliner 2013 : 164). Un autre exemple est celui de Wacquant qui menait une recherche, au prix du sang et de

la sueur, « Corps et âme » (2000) dans une salle de boxe. Il s'entraînait la journée et rédigeait ses écrits scientifiques la nuit. On peut aussi citer Declerck (2001) qui a vécu plusieurs mois dans la rue pour mener une recherche parmi les sans-abri de la ville de Paris ou encore l'anthropologue Alisson (1994) qui partit à Tokyo endosser le rôle d'une hôtesse dans un club afin d'enquêter sur la sexualité et le plaisir masculin au Japon. *A contrario*, Godelier pose une limite assez claire : « faut-il qu'un ethnologue se marie avec un membre de la société où il est venu vivre pour parvenir à comprendre les principes qu'appliquent, les buts que poursuivent, les stratégies qu'inventent les gens quand ils se marient ? La réponse est non » (2007 : 57). Ces exemples permettent de constater la subjectivité de la notion d'implication dans différentes recherches. C'est la singularité du chercheur ainsi que la réalité du terrain, tant par rapport à la spécificité du milieu d'étude qu'aux us et coutumes du groupe étudié, qui vont le guider dans son questionnement et dans les réponses qu'il y apporte. La réponse de la « bonne » implication est à chercher chez chaque anthropologue. Il y a, en effet, autant de réponses différentes et de nuances qu'il y a d'anthropologues et de terrains. C'est le chercheur lui-même qui va fixer et réévaluer les limites de sa participation, aussi bien avant que pendant son terrain. Pour cela, le chercheur doit questionner son terrain en faisant attention à ses acteurs, à sa nature, à sa durée et à sa dangerosité, mais il doit également se questionner lui-même quant à son expérience de terrain, ses compétences, ses limites tant physiques que morales.

Dans les faits, les limites de mon implication sur le terrain, et de manière plus globale ma manière de faire du terrain (Mahieu & Scheer, 2017), ont été guidées par différents cadres éthiques. Le premier cadre éthique sur lequel j'ai porté mon attention est celui de la recherche en anthropologie. Quel que soit l'objet de recherche, ce cadre éthique est indispensable, de surcroit quand la population est « (...) en situation de fragilité telles certaines personnes âgées ou des personnes présentant des incapacités sensorielles ou des déficits cognitifs, les personnes en situation de handicap ou des personnes en situation de vulnérabilité sociale » (Imbert, 2010 : 25), d'autant plus que le contexte de recherche est en proie à de fortes tensions idéologiques (Absil & Govers, 2016 : 15). Cependant, tel que le souligne Razy (2014), les questions d'éthique en anthropologie suscitent de nombreux débats, tant l'épistémologie et la méthodologie de la discipline lui sont spécifiques. La difficulté de celles-ci ne porte pas sur les grands principes éthiques de la discipline, qu'il est possible de prévoir *a priori* sur une base commune de cas concrets et faisant consensus sur un ensemble de terrains de nature différente, mais bien sur « (...) le caractère difficilement duplicable de la relation ethnographique [tant elle] laisse la porte ouverte à des dilemmes éthiques imprévus, rendant toute systématisation impossible et incitant à privilégier plutôt une méthode de questionnement » (*op.cit.* : 8). De ce fait, à l'opposé d'une éthique normative et prescriptive, la mise en œuvre d'une éthique « pragmatique et processuelle » (*op.cit.* : 6) s'est traduite par la mise en place d'un processus visant à questionner de manière critique la méthodologie usitée durant cette recherche, tout en tenant compte de la spécificité et de la singularité de celle-ci. C'est le fruit de ce questionnement que j'ai essayé de retranscrire dans le présent travail. Le deuxième cadre éthique qui a guidé ma recherche est spécifique à celui des

services sociaux. Ainsi, en partageant le quotidien de l'institution et en côtoyant les TDS qui la fréquentent, il m'a fallu respecter le cadre éthique qui régule les pratiques des travailleurs sociaux. Dans les faits, ce cadre prend la forme d'un code de déontologie qui est régi par une législation spécifique. La violation du secret professionnel ou du secret partagé peut, par exemple, être poursuivi légalement devant le tribunal du travail. Enfin, le dernier cadre qui a guidé et influencé ma recherche est celui de l'éthique personnelle, indissociable de l'étudiant en anthropologie que je suis. Celle-ci s'appuie sur la pensée humaniste, entendue ici comme une « philosophie qui place l'homme et les valeurs humaines au-dessus de toutes les autres valeurs » (Larousse en ligne, 2020), laquelle inspire, autant que faire se peut, mes réflexions et mes actions quotidiennes en tant qu'humain.

Parallèlement à la question de l'implication, la production du savoir en anthropologie nécessite également que le chercheur porte un regard critique sur son statut et son positionnement. Il doit mettre en perspective les informations qu'il recueille sur son terrain avec la position qu'il occupe, qu'elle soit assignée ou non, dans la hiérarchie sociale du groupe observé. Il lui faut alors interroger les répercussions que ce rôle ou cette place peut avoir sur sa production, tout en gardant à l'esprit que ce positionnement est plastique, qu'il peut varier en fonction des lieux, des espaces, des moments et des personnes en présence sur le terrain (Goffman, 1956). Dans les faits, l'équipe d'Espace P... m'a intégré à sa dynamique en m'attribuant le statut et la place de « stagiaire universitaire ». C'est au travers de ce statut que l'institution m'a présenté aux travailleuses du sexe. Cette première présentation m'a semblé adéquate. D'une part, étant assez peu complète, elle m'a permis de clarifier et de préciser les raisons et l'objet de ma recherche formellement auprès des TDS et m'a donné, de ce fait, un mobile pour un premier contact. D'autre part, cette présentation m'a permis de répondre à la nécessité éthique de tendre vers un maximum de transparence envers mon public (Carvallo, 2019) quant à mon statut et aux raisons de ma présence chez Espace P.... C'est dans le cadre de cette présentation plus précise et plus formelle que j'ai pu me rendre compte de l'influence et de l'importance que revêt la manière de se présenter sur le type de matériaux ethnographiques collectés et sur les relations en devenir. En me présentant en tant qu'étudiant en anthropologie, auprès d'une ancienne travailleuse du sexe fréquentant régulièrement l'institution, celle-ci me dit avec un ton étonné : « Ah ! Vous n'êtes pas un criminotruc ou un psychologue...on ne va donc pas savoir si on est normal ou pas avec vous ! Je pense que vous êtes le premier anthropologue ici ... mais normalement, vous n'étudiez pas les morts dans le désert ? » (Sarah, cuisine Espace P..., 13/02/20). Cette réaction souligne les représentations négatives de la TDS envers la criminologie et la psychologie, et en ce sens il serait intéressant d'interroger la genèse de celles-ci. Mais cette réaction montre également l'influence qu'a eue le fait de clarifier mon statut sur la production de matériaux et sur le devenir de l'interaction, tant il a éveillé l'étonnement et le questionnement chez la travailleuse du sexe. Dans le cas présent, rester associé au statut de criminologue ou de psychologue aurait, on peut l'imaginer, nuit à la construction d'une relation ethnographique. Cependant, tel que le souligne Razy, « la construction des relations est (...) souvent présentée comme le fruit de la seule volonté du chercheur plutôt que le produit des interactions »

(Razy, 2014 : 13). En ce sens, pour dépasser cette seule volonté et produire des interactions permettant d'aboutir éventuellement à la construction d'une relation ethnographique, quel qu'elle soit, il me semblait nécessaire de proposer divers points d'accroche, de convergence, d'échange et de partage. Ainsi, en me présentant également au travers de ma formation d'assistant social, j'augmentais les possibilités d'entrer en interaction avec les TDS en leur permettant d'être à l'initiative du contact si elles le souhaitaient. En ce sens, il y avait un rééquilibrage permettant le « (...) dépassement des asymétries entre chercheur et acteur » (Cunin & Hernandez, 2007 : 9). Je n'étais plus uniquement un étudiant anthropologue qui observait et s'impliquait pour accéder au savoir de l'Autre, mais j'étais également un assistant social à qui l'on pouvait poser des questions afin d'accéder à mes compétences et à mes connaissances du domaine social. La pluralité des statuts proposés (stagiaire universitaire, assistant social, étudiant en anthropologie) va, tel que le souligne Mayer, laisser « (...) à l'autre le choix de (...) faire de moi un interlocuteur » (2011 : 21). Dans le cadre de ma recherche, plusieurs relations ethnographiques ont été construites au départ de mon statut d'assistant social pour se transformer au fil du temps en relations ethnographiques basées sur mon statut d'étudiant en anthropologie, voire même, pour l'une d'entre elles, en une relation privilégiée voire à certains égards, amicale.

Dans les faits, cette mise en perspective a rapidement soulevé la question du genre, tel que je le souligne dans l'extrait de mon journal de terrain du 04 février 2020. Ainsi, en tant qu'étudiant homme évoluant dans un milieu sujet à une forte ségrégation sexuée, dans lequel les clients sont majoritairement de sexe masculin et les TDS de sexe féminin, je me suis interrogée sur l'influence que pouvait avoir cette configuration sur la production de matériaux ethnographiques. Dans les faits, mon expérience de terrain m'amène à penser que le genre du chercheur n'est que peu important pour la recherche et s'annihile rapidement au profit de la place qui nous est attribuée par les TDS. À l'image de Debouny qui, lorsqu'elle traversait les lieux de prostitution, était la proie du regard des hommes et était assimilée à une TDS (2017 : 121), j'ai également été assimilé à un client lors de la réalisation de mes premières tournées médicales. Ainsi, comme le soulignait une TDS, exerçant dans un salon de massage, « la prochaine fois que vous venez, essayez que l'on voit Laura [médecin] sur la caméra quand vous sonnez. On vous a pris pour un nouveau client et toutes les filles se préparent... » (salon de massage, 19/02/2020). Cependant, au-delà de ces premières représentations, fruit d'une association directe entre le genre de l'individu et l'espace dans lequel il évolue, j'ai rapidement été assimilé, par les TDS, à l'équipe d'Espace P..., faisant de moi non plus un client éventuel de par mon genre mais bien un TS, un stagiaire universitaire, ou encore un étudiant en anthropologie menant une recherche sur le terrain de la prostitution liégeoise. Ainsi, tel que le fait remarquer Goyon, le genre n'est pas un élément permettant d'anticiper la qualité des relations ethnographiques en devenir, en ce sens qu'être une chercheuse femme au sein d'un groupe social du même genre ne présume aucunement la construction de « complicité fusionnelle » (2005 : 2) ou d'affinités particulières. Cependant, bien que l'importance du genre sur les terrains ethnographiques comporte « (...) toujours une part de fantasme

et d'idéalisations (...) » (*op.cit.*), on ne peut nier son influence dans la production de matériaux ethnographiques tant celui-ci conditionne l'accès à certains discours, pratiques et lieux. Que ce soit au travers d'un humour sexualisé et provocant ou, au contraire, dans des comportements de voilement du corps, ma présence en tant qu'homme a modifié le déroulement des interactions. À ce titre, je peux souligner l'exemple d'une tournée médicale, rue Marnix à Seraing, lors de laquelle ma présence a semblé modifier le comportement de certaines TDS. Ainsi, après avoir fait l'objet de plusieurs propositions d'ordre sexuel et de provocations humoristiques de la part d'une TDS quant au fait qu'elle voulait bien tester gratuitement et directement avec moi les lubrifiants que nous venions de lui donner, le médecin de la tournée médicale, une fois sorti, m'a dit en s'esclaffant : « Eh ben Guillaume... tu ne l'a pas laissée indifférente pour une première rencontre. C'est la première fois que je la vois comme ça [la TDS], elle était survoltée. Fais attention qu'elle te kidnappe pas la prochaine fois » (rue Marnix, 26/02/20). En ce sens, il me semble important de mettre en exergue le fait que le genre du chercheur lui permet d'accéder uniquement à certains éléments de son terrain, ne lui permettant de proposer qu'une vision parcellaire tout autant que singulière de celui-ci. En ce sens, d'un point de vue épistémologique, il convient d'expliciter la question du genre, tant celle-ci peut influencer les matériaux ethnographiques produits en proposant une vision spécifique du phénomène social étudié.

3.3. L'évolution de la recherche et ses limites

Dans toute recherche, et qui plus est, dans le contexte de pandémie dans lequel s'est déroulé le présent travail, le chercheur doit poser un regard réflexif sur sa pratique. Ainsi, tel que je l'ai développé précédemment, il doit être critique et doit interroger sa manière de faire du terrain (Mahieu & Scheer, 2017) afin d'adapter sa méthodologie à la singularité de celui-ci. Ce processus réflexif nécessite également, de la part du chercheur, une réévaluation critique de la pertinence de ses axes de recherche au travers de la problématique et des questions initialement posées. En ce sens, il convient d'exprimer l'évolution suivie par ce travail au fil du temps, ainsi que les réflexions et les difficultés rencontrées.

Initialement, au travers de ce mémoire, je voulais travailler sur la prostitution de vitrine en Belgique francophone et m'intéresser, plus spécifiquement, au processus par lequel les TDS conjuguent leur vie personnelle et privée à leur vie professionnelle et publique. Cette problématique nécessitait l'accès à deux sphères de la vie des TDS : la sphère professionnelle et la sphère privée. Cependant, dans le cadre des mesures prises pour lutter contre la pandémie, la fermeture inopinée de l'association et des différents lieux de prostitution a mis à mal le travail de terrain engagé jusqu'alors (contacts, négociation des modalités d'accès au domicile privé ...) pour accéder au quotidien privé des TDS. De plus, les mesures de confinement empêchant tout déplacement, il m'était devenu impossible de fréquenter les autres antennes d'Espace P... en Wallonie, tel qu'initialement prévu. De ce fait, fort

de mes matériaux ethnographiques déjà en ma possession, j'ai souhaité réorienter ma recherche en proposant une approche de la prostitution de vitrine à Liège en utilisant le vêtement comme prisme d'analyse. Ce prisme d'analyse dans la prostitution n'étant que très peu abordé dans la littérature scientifique relative aux questions touchant à la prostitution, à l'image par exemple de l'article de Castañeda *et al.* (1996), de De Meis (1999), de Pyren (1999 ; 2002) ou de Comte (2010), celui-ci me semblait être une porte d'entrée heuristique pour tenter d'appréhender et d'analyser ce phénomène. Néanmoins, les conseils avisés de ma promotrice, quant à ce projet de réorientation de mémoire, ont permis de relativiser le caractère restreint de l'apport d'un tel mémoire. Celui-ci n'aurait été que très difficilement remobilisé par les TS d'Espace P... dans leur pratique quotidienne tant l'approche était spécifique. Compte tenu de ces remarques, et tel que souligné dans l'introduction, la suite de ce mémoire proposera une ethnographie de l'association Espace P... Liège. Il s'intéressera aux différentes interactions entre les TDS et les TS qui fondent le quotidien de l'institution. Cette compréhension fine des interactions me conduira à interroger, d'une part, la manière dont les TDS construisent leur identité sociale au sein de l'institution et, d'autre part, l'influence que pourrait avoir l'association sur cette même identité.

Après avoir souligné l'évolution de ma problématique de recherche, il convient également d'en exprimer les différentes limites. Outre l'intérêt et l'apport heuristique de celles-ci, la mise en évidence de ces éléments permet d'accroître la transparence de la recherche tout en permettant de les conscientiser afin « (...) de tenter de les maîtriser ou de les contrôler » (Olivier de Sardan, 1995 : 19) dans le cadre d'une recherche ultérieure. En ce sens, l'expression de ces limites se révèle être essentielle dans le cadre d'une anthropologie critique visant à la compréhension du monde social. Au travers des différents chapitres précédemment développés, j'ai abordé, tantôt de manière explicite tantôt de manière plus implicite, certaines difficultés présentes dans ma recherche. Cependant, certaines limites qu'il me semblait indispensable d'aborder, n'ont pas trouvé leur place dans le déroulement logique des thématiques précédentes.

Une des limites inhérentes à ma recherche se situe dans la diversité du public que j'ai côtoyé durant celle-ci. L'ensemble des TDS avec qui j'ai construit une relation ethnographique ont pour point commun d'être associées, d'une manière ou d'une autre, à Espace P... et à ses activités. En ce sens, c'est au travers de l'institution que toutes les relations se sont nouées. Elle a été un médiateur omniprésent entre les TDS et la recherche que j'ai menée. C'est pour tenter de diminuer l'effet de cet « enclage » (Olivier de Sardan, 1995) prévisible, défini par l'auteur comme « un biais (...) redoutable autant qu'inévitable » (*op.cit.* : 20), qu'il m'a semblé nécessaire de mener ma recherche en deux temps, tout en essayant d'investir des espaces neutres, d'entre-deux. Dans un premier temps, tel qu'évoqué précédemment, passer par une institution spécialisée devait me permettre d'être guidé et accompagné sur le terrain afin d'accéder à celui-ci tout en me permettant de nouer les premiers contacts avec des TDS. Dans un second temps, une fois un droit d'itération (Oliver de Sardan, 1995 :

15) et une légitimée acquis, il aurait été nécessaire d'accéder aux TDS de manière autonome, sans le concours d'Espace P... et des représentations que l'association pouvait véhiculer auprès des TDS. Procéder de la sorte aurait permis d'éviter de me restreindre dans un entre soi, celui des TDS fréquentant Espace P..., au risque d'appréhender mon objet de recherche tel que l'ont fait les évolutionnistes dans la première moitié du XX^{ème} siècle, c'est-à-dire comme un isolat homogène et stabilisé hors de toute influence extérieure (Deliège, 2013). Cependant, suite à la pandémie du COVID-19 et au caractère soudain des mesures prises pour lutter contre celui-ci, mon terrain s'est arrêté brusquement, en ce compris tout le processus de construction des relations ethnographiques. À cause de cet événement, je n'ai pas eu le temps de nouer des relations assez solides, de manière autonome sur les différents lieux de prostitution, avec des TDS ne fréquentant pas ou très peu Espace P... Cela m'aurait ainsi permis de pouvoir continuer ma recherche au travers d'outils numériques (Skype, téléphone...). Face à l'impact que pouvait avoir cet événement sur le déroulement de ma recherche, il y aurait eu la possibilité d'utiliser la base de données de l'institution pour accéder au numéro de téléphone de plusieurs dizaines de travailleuses du sexe. Toutefois, beaucoup de TDS, dont les coordonnées sont enregistrées dans la base de données, ne fréquentent pas l'association mais l'utilisent dans l'unique but de bénéficier des prestations médicales gratuites (vaccins, dépistages...). Néanmoins, ayant pu observer à plusieurs reprises la manière dont sont remplies ces fiches avant un examen médical, il est oralement expliqué à la TDS que les informations fournies resteront confidentielles. Le numéro de téléphone n'est utilisé que dans le cas d'un résultat médical inquiétant ou nécessitant un complément d'information. De ce fait, même si ces appels m'auraient permis de proposer une plus grande diversité de matériaux ethnographiques, tout en suivant la problématique initiale de cette recherche, je n'ai pas exploité cette base pour solliciter l'expérience et les témoignages des TDS par téléphone, et ce pour des raisons éthiques afin de respecter les engagements pris envers les TDS qui font confiance à Espace P... et à ses travailleurs sociaux.

Je peux également souligner une autre limite de ma recherche inhérente à la question de la neutralité du chercheur sur le terrain. Ce paragraphe n'a pas pour ambition de trancher la controverse issue de ce questionnement au sein de la discipline, mais propose de formuler succinctement les raisons qui ont fait que je n'ai pu observer cette neutralité. Souvent brandie comme une réponse à l'objectivité de la recherche, la neutralité du chercheur est souvent évoquée comme une nécessité, comme un idéal-type vers lequel il doit tendre. À titre d'exemple, pour ne citer que deux auteures qui ont réalisé des recherches dans des conditions similaires à la mienne, Mayer (2011 : 13) et Deschamps (2008 : 8) prônent la neutralité du chercheur sur le terrain de la prostitution tant celui-ci est émaillé par de nombreuses tensions. Or, dans les faits, sur des terrains ethnographiques clivants où règnent de nombreuses tensions idéologiques, tel que celui de la prostitution, il semble que le maintien d'une neutralité scientifique soit difficile voire impossible à tenir. Outre la nécessaire implication du chercheur sur son terrain pour construire ses relations ethnographiques, celui-ci doit également se positionner, d'une manière ou d'une autre, vis-à-vis de son objet de recherche au risque, le cas échéant,

de ne pouvoir accéder au groupe social convoité en restant en dehors de celui-ci. À ce titre, on peut évoquer l'exemple de Favret-Saada qui n'a pu rester neutre durant sa recherche dans le bocage normand tant cette posture l'empêchait d'accéder au cœur de la communauté paysanne et, *in fine*, aux diverses pratiques de sorcellerie. Cependant, l'absence de neutralité de la part du chercheur sur son terrain peut ne pas être uniquement le fruit d'une « tactique » (De Certeau, 1990 : 56), d'une méthodologie mûrement réfléchie permettant de dépasser les difficultés liées à l'accessibilité de son objet. Ainsi, pour tout chercheur, le choix de l'objet de recherche est le résultat personnel d'un long processus de socialisation au cours duquel il a évolué. Ainsi, même si ce conditionnement n'est pas aussi déterministe que ce que laissent entendre les théories bourdieusiennes, il n'en reste pas moins que cette socialisation, prisme de perception de notre monde, influence d'une manière ou d'une autre nos choix, nos actions, nos perceptions et notre sensibilité. En ce sens, le chercheur opérant un retour réflexif ou une introspection, selon les termes usités par la psychologie, sur les motivations profondes, sincères et personnelles qui l'on conduit à mener une recherche sur sa thématique, se positionne nécessairement en faveur ou en défaveur d'une situation abandonnant, par là même, sa neutralité. Est-ce pour autant que la recherche en deviendrait moins objective ? Je ne le pense pas pour autant que le chercheur, tel que j'ai essayé de le faire durant ma recherche, procède constamment à un travail réflexif quant aux matériaux qu'il produit en suspendant ses jugements de valeur, et en déconstruisant ses stéréotypes et ses représentations sociales vis-à-vis de son objet de recherche. En outre, en s'impliquant et en partageant une partie de la réalité quotidienne vécue sur le terrain par les TDS confrontées aux diverses stigmatisations, à l'injustice et aux difficultés inhérentes à leur pratique, il m'était difficile de tendre vers une neutralité tant les situations vécues sur le terrain par les TDS pouvaient être révoltantes. Ainsi, tel que le souligne Van Haecht, « il s'agit, je le crois, d'un de ces objets [la prostitution] qui blessent parce qu'il nous oblige à un moment ou l'autre à prendre parti (...) » (2007 : 5).

PARTIE II : TS et TDS au sein d'Espace P ... Liège : les interactions comme prisme de compréhension du quotidien institutionnel

Durant ma recherche, j'ai observé une multitude de déplacements et de nombreuses interactions au sein de l'institution, régis par des règles et codes spécifiques qui traduisent des rapports sociaux. Ainsi, comme le souligne De La Pradelle, « quand les gens font leur marché, parcourent les linéaires des grandes surfaces, ou participent à une vente à Drouot, ils se comportent, généralement à leur insu, selon un ensemble de règles (...) qui peut être explicité » (1997 : 38). De ce fait, dans cette deuxième partie, je proposerai une ethnographie des pratiques quotidiennes au sein de l'institution en me focalisant plus particulièrement sur les interactions ayant lieu entre TDS et entre TS et TDS afin de mettre en évidence les normes et les règles qui organisent celles-ci au travers de l'espace. Pour ce

faire, je décrirai l'organisation spatiale et matérielle de l'institution. Ensuite, je mettrai en exergue un modèle type de prise en charge durant une permanence individuelle. Enfin, je m'intéresserai aux interactions qui ont lieu dans la cuisine de l'institution ainsi qu'à celles qui sont en œuvre dans l'espace bureau. Pour appréhender ces espaces qui sont à l'origine de nombreuses interactions, je me référerai entre autre à la proxémie forgée par l'anthropologue et linguiste Hall dans le chapitre « Anthropologie de l'espace : un modèle d'organisation » issu de sa monographie « La dimension cachée » (1978 : 137-142). La proxémie y est entendue comme l'étude de la perception et des usages sociaux de l'espace, quels qu'ils soient, par l'être humain. En mettant en perspective ces diverses descriptions avec l'analyse fine des interactions qui s'y déroulent, cette partie permettra de s'intéresser aux TDS dans un contexte institutionnel, en appréhendant la manière dont elles investissent et s'approprient cet espace situé.

4. L'association Espace P... Liège

4.1. De l'observation de son organisation spatiale et matérielle...

Située dans le quartier Cathédral-Nord, l'ASBL Espace P... Liège est implantée dans la rue Cheravroie, non loin de la Grand Poste. Bien que située stratégiquement au cœur d'un quartier connu pour ses activités prostitutionnelles, la prostitution de vitrine qui y était présente a été remplacée par une prostitution de rue suite aux mesures communales prises à l'encontre des vitrines. Pour accéder à la petite cour intérieure du bâtiment, qui est protégée des intempéries pour moitié, il faut passer la grille de l'entrée principale. Pour des raisons de sécurité, celle-ci est en permanence fermée. Pour entrer, il faut sonner et attendre qu'un membre de l'équipe vienne physiquement ouvrir la porte. Une fois dans la petite cour, on accède au rez-de-chaussée de ce grand bâtiment discret et rénové. Celui-ci est composé d'un espace d'attente et de toilettes réservés aux TDS fréquentant l'institution. L'espace d'attente comprend en son centre une table basse rectangulaire sur laquelle sont disposées diverses brochures d'information et de prévention ainsi qu'un pot contenant des sachets de lubrifiant et des préservatifs mis à disposition. La table est entourée de chaises, d'un canapé et d'un fauteuil. Cet espace permet d'accueillir les petits groupes lorsque des personnes extérieures à l'institution ont un rendez-vous avec un membre de l'équipe (groupe scolaire, interview ...). De plus, ce rez-de-chaussée propose également aux TDS, qui le souhaitent, un espace de repos calme. En ce sens, il peut arriver qu'une TDS exerçant dans les rues adjacentes à l'institution vienne s'assoir et se reposer quelques instants avant de repartir. L'escalier permet d'accéder au premier étage, cœur de la vie institutionnelle d'Espace P....

Le premier étage est un grand plateau ouvert en forme de « L ». Suite à la récente rénovation du bâtiment, cet espace propose un grand volume tout en étant agréable. Le lieu est lumineux de par la couleur blanche des murs tout étant d'aspect ancien de par la conservation de poutres de bois et d'un mur en pierres de taille. La construction fait la part belle à la lumière naturelle qui pénètre sur ce

plateau grâce à la présence de grandes ouvertures donnant sur la rue. Le sol en béton lissé enduit d'un vernis brillant vient contraster avec l'ensemble des murs de couleur blanche. Ce revêtement lisse trouve également son utilité au sein de ce lieu de fort passage au vu de la facilité d'entretien et de nettoyage qu'il permet. Arrivé au-dessus de l'escalier depuis le rez-de-chaussée, sur la partie droite du plateau, on peut constater la présence de trois bureaux, d'une bibliothèque et de plusieurs armoires remplies de documents administratifs et de papiers divers. Appartenant aux membres de l'équipe, les bureaux sont organisés et rangés selon le caractère de chacun. La décoration de chaque bureau est également singulière. Réduite à un seul cadre décoratif pour l'un des bureaux, les autres proposent une décoration plus fournie et individualisée. Cependant, sur l'ensemble de ces décorations, une minorité est de nature personnelle. Seul un diplôme mentionnant le nom de son propriétaire et des photos d'enfants viennent apporter des informations sur la vie personnelle de deux des membres de l'équipe. Sur chaque bureau, on peut constater la présence du petit matériel nécessaire au travail administratif (crayon, sous-main, téléphone...). Néanmoins, un seul ordinateur fixe est présent sur l'un des trois bureaux. Celui-ci sert à l'ensemble des travailleurs sociaux dans la réalisation de leurs missions de soutien, d'accompagnement et de prévention. Ce bureau est également le seul à proposer une chaise supplémentaire permettant le déroulement d'un entretien en vis-à-vis.

La partie gauche du plateau comprend une grande cuisine équipée (frigo, four, taques de cuisson ...). Celle-ci est à disposition des TS et des TDS, tant dans le cadre d'activités particulières qu'au quotidien et ce, afin de préparer du café, du thé ou pour le repas de midi. La décoration de celle-ci y est sommaire et se résume à quelques cadres artistiques¹⁶ faisant référence à Espace P.... Lieu de vie de l'institution, une grande table en bois trône au milieu de la cuisine et dix chaises permettent à tout un chacun de s'assoir. À l'image de la table basse présente au rez-de-chaussée, la table de la cuisine met à disposition des brochures et des flyers d'information et de prévention tout autant que les journaux et publicités quotidiennes. La cuisine permet d'accéder à une terrasse rectangulaire d'environ 7m² qui surplombe la petite cour intérieure et la rue.

En outre, un escalier permet d'accéder au deuxième étage où se trouvent le bureau du comptable et la pièce médicale. Au troisième et dernier étage sont présents le bureau du coordinateur ainsi que la pièce où se déroulent les consultations avec la psychologue de l'institution. Ces deux derniers étages ne feront pas l'objet d'une description plus détaillée car celle-ci n'est pas nécessaire pour le présent propos.

¹⁶ Le plus représentatif de ceux-ci est suspendu au-dessus des meubles de la cuisine. C'est un dessin d'approximativement 40cm sur 50cm réalisé principalement au feutre noir. Au centre de celui-ci, on peut y lire le nom de l'association écrit en lettres épaisses. Tout autour, une multitude de différents visages tournés vers le centre du dessin sont représentés au travers d'un style caricatural et minimaliste. Ce dessin exprime, selon mon interprétation personnelle, l'acceptation des individus, dans leur singularité et dans leur diversité, au sein de l'association Espace P...

4.2. ... au modèle type de prise en charge lors des permanences individuelles

Suite aux nombreuses observations quotidiennes réalisées au sein d'Espace P... Liège, il m'est possible de mettre en exergue la manière dont les TS de l'institution traitent les différentes demandes qui leur sont adressées par les TDS. Bien que ce canevas ne porte que sur les permanences matinales, la prise en charge des demandes est similaire lors des permanences collectives, à ceci près que ces demandes sont souvent moins spécifiques et complexes. Elles sont formulées par des TDS fréquentant régulièrement l'institution et s'apparentent, de ce fait, plus à un suivi de dossier. Cependant, si la demande impose un travail plus important, un rendez-vous lors d'une permanence de matinée peut être proposé. Pour analyser le modèle type de prise en charge d'une TDS lors de l'un de ces rendez-vous, je vais m'appuyer sur une courte vignette ethnographique issue de mon journal de terrain.

La sonnette se fait entendre. Le TS se lève et regarde par la fenêtre pour voir qui est devant la porte. Il va ouvrir et demande à la TDS (Clara) les raisons de son rendez-vous. Il l'accompagne dans la cuisine et lui propose à boire. Clara refuse et s'assoit. Je reste avec elle dans la cuisine et me présente pendant que le TS retourne à son bureau pour prendre des feuilles et un stylo bille. L'entretien commence dans une bonne humeur. Le TS plaisante avec Clara en lui disant qu'elle n'a pas de chance de tomber sur lui pour ce rendez-vous car ce n'est pas le meilleur de l'équipe. Le TS enchaîne avec des questions générales portant sur Clara. La discussion est engagée et le TS prend note des informations qui lui semblent pertinentes pour la suite (anamnèse). Clara parle de la raison de sa venue et appuie son propos avec des documents administratifs qu'elle sort de son sac. Il y a un échange de questions/réponses pour essayer d'éclaircir la situation et le TS partage son expérience en rapport avec des situations similaires. Le TS fait la photocopie de plusieurs documents et propose à Clara de revenir une prochaine fois le temps de se renseigner et de faire les démarches. Un rendez-vous est pris et le TS accompagne Clara vers la porte de sortie (Espace P..., 04/03/20)

Tel que nous l'avons vu, dès que la sonnette retentit, le TS va ouvrir la grille servant de porte d'entrée. La TDS est accueillie par le membre de l'équipe qui lui ouvre la porte. Tout en traversant la cour et le rez-de-chaussée, la TDS indique l'heure et le membre de l'équipe avec qui elle a rendez-vous. La TDS est ensuite conduite dans la cuisine. Un café ou un thé lui est proposé pendant qu'elle patiente le temps de prévenir le membre de l'équipe de l'arrivée de son rendez-vous ou, le cas échéant, le temps que le TS qui a ouvert la porte achève la tâche qu'il accomplissait. Tous les entretiens suivent un même canevas.

Le début de l'entretien se déroule généralement au bureau mais il peut arriver qu'il débute déjà dans la cuisine. Néanmoins, lorsque le TS doit rechercher des informations et se servir de l'outil informatique, la TDS est priée de rejoindre l'espace bureau. Le début de l'entretien commence par un face à face avec le TS. Celui-ci pose des questions générales pour s'intéresser à la personne et prendre

de ses nouvelles. Ces généralités permettent de mettre à l'aise et en confiance les nouvelles TDS qui se présentent à la permanence. Cette discussion amène la personne à parler de la raison pour laquelle elle est présente. Le TS va essayer de comprendre le contexte de la demande et de mettre en évidence les différents éléments qui la composent. À partir du moment où la demande est claire, le TS mobilise ses connaissances, ses compétences et son savoir-faire pour y répondre. Pour ce faire, le TS utilise les outils à sa disposition parmi lesquels, l'ordinateur et le téléphone qui sont presque systématiquement utilisés. Que ce soit pour trouver un numéro de téléphone, consulter les horaires d'un service spécialisé ou pour envoyer un mail à un avocat, le TS utilise l'outil informatique pour répondre à la demande. Il est intéressant de préciser que les TS de l'institution n'ont pas accès, contrairement à d'autres institutions et services sociaux, à des renseignements officiels issus de bases de données fédérales (banque carrefour, administration communale ...). Seules les données fournies par les TDS sont enregistrées par l'institution afin d'être utilisées comme support pour proposer une aide adaptée. Les informations fournies par la TDS ne sont pas vérifiées ni croisées avec d'autres sources. Il est pertinent de souligner cette manière de procéder tant elle est le témoin d'une volonté réelle de la part des TS de poser les jalons d'une relation d'aide fondée sur un respect mutuel. En acceptant et en considérant la parole des TDS comme une vérité, comme leur vérité, les TS redonnent un pouvoir de décision et une autonomie aux TDS qui sont souvent l'objet d'un discours paternaliste (Mathieu, 2016) et victimisant (Parent et al., 2010). De ce fait, l'attribution de cette confiance instaure un climat favorable pour entreprendre diverses démarches d'aide. Le travailleur est souvent dans un rôle de conseil en prévenant des conséquences éventuelles d'une demande ou d'une action. Outre les actions spécifiques inhérentes à la fonction de TS, je constate sur le terrain que de nombreuses demandes formulées par les TDS concernent des documents administratifs. Les TDS se présentent avec un nombre important de documents émanant souvent de plusieurs services et comptent sur le TS pour examiner ceux-ci afin de savoir quoi en faire et comment y répondre. C'est en se concertant avec la TDS que le TS propose un plan d'action. Devant la gestion administrative parfois approximative des personnes, il peut arriver que le TS contacte directement un hôpital, un avocat ou un service spécifique en présence de la TDS. À la fin de l'entretien, le TS accompagne la personne vers la sortie. Les entretiens durent approximativement 30 minutes. Toutefois, il n'est pas rare que ce temps soit doublé. L'équipe de TS privilégie la qualité de la prise en charge à la rentabilité. Néanmoins, malgré les démarches entreprises durant l'entretien, les contacts avec les TDS ne sont que la partie visible du travail. En dehors de la permanence, les TS assurent le suivi de leur dossier.

5. Institution : des interactions collectives et familières aux interactions individuelles et professionnelles

5.1. La cuisine comme lieu de sociabilité informel pour les TDS

Sur le terrain, on constate que la cuisine est un espace central pour toutes les TDS se trouvant au premier étage, elle est le lieu communautaire du bâtiment. Outre les murs et les meubles de la cuisine équipée qui délimitent cet espace, le reste du mobilier y est fixe. De par sa disposition et la nature du mobilier, il est en effet difficile de le déplacer. La disposition du mobilier joue un rôle important dans les interactions. Les différents sièges étant fixes, les TDS tout autant que les TS voulant s'assoir sont obligés de se regrouper. En ce sens, l'aménagement de cet espace génère de nombreuses interactions favorisant la dimension collective du travail d'Espace P.... Le regroupement de ces chaises autour de cette table ovoïde impose une proximité et des face à face aux individus en présence. Cette organisation favorisant les contacts peut être considérée, tel que le souligne Hall (1978 : 137-142) d'après les recherches menées par Osmond (1957), comme « sociopète » (*op.cit.*). Il me semble essentiel de préciser que cette notion est l'une de celles qui ne trouvent leur complexité et leur épaisseur qu'au regard de leur contraire, dans une dualité qui se veut complémentaire. La prise en compte de cette dualité universelle permet, outre le fait de faire exister chaque notion par son opposé, de souligner les dynamiques qui influencent les transitions entre l'une et l'autre. En ce sens, pourrait-on considérer la pièce du rez-de-chaussée comme un « sociofuge » (*op.cit.*) ? Malgré la pertinence d'une analyse visant à questionner l'articulation et les dynamiques à l'œuvre dans cette dualité, je ne fais qu'ouvrir le questionnement en l'évoquant. De par la longueur limitée du présent travail, je vais me focaliser spécifiquement sur les interactions entre les TDS au sein de l'espace « sociopète » (*op.cit.*) en mettant en exergue les différents types d'attitudes.

Le premier type d'attitude est visible au travers des TDS qui utilisent l'aménagement de l'espace pour produire des interactions. De nombreuses interactions se créées et vont régulièrement se concentrer sur les difficultés inhérentes à l'exercice de la prostitution et, de manière plus large, sur les difficultés du quotidien. Ainsi, il n'est pas rare que les TDS expriment rapidement et de manière soutenue une émotion particulière ou un sentiment d'agacement, de colère ou de lassitude face une situation vécue. J'ai en effet pu constater qu'elles proposaient, aux autres personnes présentes dans le groupe, un « cadre interprétatif » (Goffman, 1974) pour l'interaction en devenir. J'en prends pour exemple cet extrait de mon carnet de terrain :

L'après-midi est calme, trois travailleuses [du sexe] discutent dans la cuisine. Seuls la stagiaire assistante sociale et moi sommes dans la cuisine. La conversation porte sur le tricot, je reste un peu en retrait de celle-ci. La sonnette retentit et l'éducatrice du bureau va ouvrir la porte. Sarah [TDS fréquentant régulièrement Espace P...] entre énervée et critique son propriétaire d'origine albanaise. Il veut l'expulser de son logement, mais ne pouvant rentrer dans celui-ci,

le propriétaire menace de tuer ses deux chiens (bergers belges malinois). Le loyer est payé de main en main et pas de contrat de location. Sarah exprime sa colère durant plusieurs minutes. Elle s'assoit autour de la table et prend un café. La discussion sur le tricot est stoppée. Les TDS présentes parlent de leur expérience personnelle avec des hommes albanais. La discussion est animée et des insultes fusent. Beaucoup de propos concernent la mafia albanaise qui était présente dans le quartier Cathédrale-Nord. (Cuisine Espace P..., 19/02/2020)

La cuisine est un espace de parole et de partage qui crée une émulation où chacun renchérit avec son expérience personnelle sur le propos des autres, tout en restant dans le même registre émotionnel que le propos de départ. Ainsi, dans l'extrait ci-dessus, on constate qu'en exprimant sa colère envers son propriétaire d'origine albanaise, Sarah propose un « cadre interprétatif » (Goffman, 1974) de son vécu. Ce cadre se voit être investi et réapproprié par les TDS présentes dans la cuisine lorsqu'elles vont partager une expérience personnelle en utilisant les marqueurs du cadre de Sarah, à savoir la colère et les personnes d'origine albanaise. Dans les faits, on peut souligner que cet espace de parole, où peuvent s'exprimer les sentiments de chacun, permet aux TDS de former un groupe uni par le vécu d'expériences similaires. C'est ainsi que Le Breton parle des émotions comme d'un « (...) mode d'affiliation à une communauté sociale, une manière de se reconnaître et de pouvoir communiquer ensemble sur le fond affectif proche » (2004 : 5). On peut constater que la configuration de la cuisine est propice à la création d'interactions entre les TDS, qui peuvent alors verbaliser des difficultés, problèmes et stigmates ressentis au travers de leurs expériences personnelles, en proposant un espace de parole libre et non-jugeant. Ainsi, comme le faisait remarquer une TDS au franc-parler : « Ici, on est bien ... on est bien accueilli. Bon, j'avoue qu'il y a des gens [travailleuses du sexe] qui m'énervent et que je n'aime pas voir, mais faut bien faire des efforts... on est différentes, mais on a fait des trucs semblables. Ce n'est pas pour rien qu'on est là, c'est pour les mêmes raisons (...)» (Chantal, cuisine Espace P..., 11/02/2020). De plus, l'adhésion globale des TDS au cadre interprétatif met également en évidence le caractère social des émotions. Tel que Mauss le souligne, « les émotions sont essentiellement, non pas des phénomènes exclusivement psychologiques, ou physiologiques, mais des phénomènes sociaux (...) » (1921: 3). Il souligne également que le « caractère collectif ne nuit en rien à l'intensité des sentiments, bien au contraire » (*op.cit.* : 7).

Cependant, bien que la description de cette attitude puisse traduire une majorité des interactions *in situ*, d'autres attitudes plus marginales, bien que non isolées, ont également été observées. Ainsi, pour tenter de saisir la complexité du réel qui anime Espace P..., il convient de porter une attention particulière aux différences et aux nuances présentes dans les interactions. De ce fait, je vais décrire les deux autres attitudes observées tout en soulignant leurs apports à la présente ethnographie.

Le deuxième type d'attitude visible chez les TDS qui fréquentent l'institution est celui des TDS qui sont physiquement présentes mais occupées à faire autre chose qu'échanger avec le groupe.

Ainsi, malgré l'organisation de l'espace, je constate que toutes les TDS ne prennent pas part à l'interaction collective. Je fais allusion aux personnes qui, au sein de la cuisine, sont concentrées sur un appareil technologique (GSM, tablette,...) ou, plus rarement, celles absorbées dans la lecture des journaux et prospectus présents sur la table. Cette attitude est caractérisée par le langage non-verbal qui est en inadéquation avec le contexte dans lequel les TDS se trouvent. Par exemple, je peux citer le cas d'une TDS qui, attentive à son écran, souriait seule. Absorbée par son téléphone, la TDS ne partage plus un monde commun avec les autres personnes présentes dans son environnement. Les émotions et les sentiments qu'elle exprime physiquement sont en adéquation avec ce que propose son support, mais pas avec le contexte physique réel. En ce sens, elle est déconnectée de la « réalité » proposée par la situation et, de ce fait, elle est déconnectée des codes et rituels qui régulent les interactions sociales tant la TDS vient inscrire sa réalité personnelle, celle proposée par son écran, dans une réalité commune à tous ceux qui partagent le moment. De ce fait, il est arrivé que, lors d'une discussion, la TDS attentive à son téléphone ne réponde directement aux sollicitations verbales et doive être interpellée physiquement par une personne pour capter son attention.

Enfin, le troisième type d'attitude est caractérisé par des TDS assises autour de la table qui ne participent pas ou peu aux interactions, sans pour autant être occupée à une autre tâche. La communication verbale est réduite à son minimum et se limite aux salutations de politesse. Seuls quelques regards de la TDS parcoururent la pièce dans tous ses recoins. Ceux-ci se fixent brièvement sur une autre personne présente dans la cuisine lorsque cette dernière se redresse sur son siège ou lorsqu'il y a un bruit inhabituel. Parfois, des regards se croisent, mais ceux-ci n'appellent pas à l'interaction. Nahoum-Grappe les nomme « regard non théâtre » (1998), Grumet parle de « regard fixe » (1983) tandis que Goffman parle d'« inattention civile » (1973). Ces croisements de regards n'ont pas pour objectif de convoquer l'autre dans le moment présent, mais ils vont permettre de prendre conscience de la présence de l'autre dans son environnement. Dans ce cas, on peut constater que la cuisine induit une proximité forcée entre les TDS sans pour autant nécessairement les faire rentrer en interaction.

Au sein de cet espace communautaire, il est possible de constater le rôle important de l'organisation de l'espace dans la création d'interactions étant au cœur de tout processus de soutien, d'aide et d'accompagnement initié par les institutions du secteur social. Cependant, au-delà de ce simple constat, l'expression possible de cette pluralité d'attitudes au sein d'un espace institutionnel est également le témoin du respect de la singularité et de l'individualité des TDS en présence. Une autonomie et une liberté sont laissées aux TDS dans la cuisine de l'institution tant celles-ci peuvent y circuler librement tout en l'occupant et en l'investissant à leurs manières. Ainsi, il n'est pas rare que certaines TDS personnalisent cet espace institutionnel en contribuant à sa pérennité matérielle au travers du don d'objets personnels (verres, tasses, couverts...) ou de denrées alimentaires (dosettes de café spécifiques, thés, biscuits....). Cette appropriation de l'espace est visible au travers des différentes habitudes prises par les TDS parmi lesquelles on peut citer l'utilisation de la même tasse à chaque

passage dans l'institution, la volonté de boire un café spécifique (capsules individuelles) ou encore le fait de s'assoir à la même place autour de la table. De ces faits, on peut constater que les TDS fréquentant l'institution s'y inscrivent de manière durable. L'adoption de diverses routines souligne un passé institutionnel au sein d'Espace P... tandis que l'apport d'objets ou de consommables personnels laisse entrevoir une volonté des TDS de continuer à fréquenter l'association. En ce sens, cet espace communautaire à destination d'un public spécifique se révèle être bien plus qu'un simple espace institutionnel permettant de formuler une demande d'aide, d'être suivi par un médecin ou par un psychologue. Il est un lieu réconfortant, de partage, de discussion et de rencontre à destination d'un public stigmatisé (Comte, 2010). En ce sens, il est perçu par les TDS comme « (...) une parenthèse dans une journée de boulot » (Marion, cuisine Espace P..., 11/02/20) tout autant qu'un « (...) lieu où on y rencontre des nouvelles têtes sans la crainte du jugement » (Carine, terrasse Espace P..., 27/02/20). Concomitamment, certaines TDS mettent en avant la dimension affective et familiale qu'elles accordent à cet espace. À l'image, par exemple, de Chantal qui soulignait, assise devant sa tasse de thé, en s'adressant à la stagiaire : « j'aime quand même passer ici pour prendre un thé de temps en temps, on peut discuter comme ça ...c'est comme chez moi depuis le temps (...) ». Il est important de souligner que cet espace continue également à être fréquenté par d'anciennes TDS qui ont arrêté leur activité suite à une réorientation professionnelle ou à un départ en retraite¹⁷ dévoilant par la même l'importance que revêt ce lieu pour les TDS au-delà de sa mission première d'aide sociale. Ce brassage entre les TDS actives et les anciennes permet à cet espace d'être un lieu de mémoire permettant de voir, au travers des expériences passées des anciennes TDS, l'évolution des pratiques et de la prostitution à Liège et en Belgique tout autant qu'un lieu de savoir informationnel que l'on fréquente pour se tenir au courant de l'actualité du milieu prostitutionnel. En ce sens, l'espace cuisine peut être considéré comme un lieu de sociabilité permettant la construction de diverses relations sociales.

5.2. Le bureau comme lieu d'accompagnement et de soutien normé

Mais qu'en est-il des interactions entre les TDS et les TS ? Je vais focaliser mon propos sur les interactions ayant lieu dans le cadre de l'aide générale proposée durant les entretiens individuels. Pour rappel, ceux-ci peuvent se dérouler le matin sur rendez-vous ou l'après-midi, lors des permanences collectives.

¹⁷ Néanmoins dans les faits, le témoignage de certaines TDS, déclarant avoir arrêté officiellement leur activité, montre que celles-ci continuent à rencontrer de manière occasionnelle un nombre réduit de clients fidèles. Nous pouvons constater que le fait, pour les TDS, d'exercer ou d'arrêter une activité prostitutionnelle répond à des critères autres que ne le laissent suggérer ces termes. En ce sens, pour certaines TDS, le fait d'exercer une activité prostitutionnelle semble être caractérisé par un nombre important de clients rencontrés et par l'irrégularité de ces rencontres. A l'inverse, elles considèrent ne plus exercer d'activité prostitutionnelle quand elles entretiennent des relations avec peu de clients mais de longue date.

Ainsi, à partir de l'instant où le TS vient chercher la TDS devant la grille d'entrée, les interactions vont être structurées selon un même canevas. Mes observations de terrain montrent que les TS que j'ai suivis quotidiennement commencent les entretiens individuels lorsque la TDS se trouve dans l'espace bureau. Étant à l'opposé de la cuisine et ne permettant pas d'être observé directement depuis celle-ci, l'espace bureau propose un lieu propice à la prise de parole personnelle tant il permet de garantir la discréetion des conversations et, par là même, le respect de la vie privée de la TDS. Comme le souligne Segaud à propos des interactions, « elles font l'objet de rituels qui varient selon les règles sociales et les époques » (2010, 133) ainsi, dans le cas présent, le rituel de début d'entretien prend la forme d'une discussion amicale visant à faire connaissance avec les nouvelles TDS qui se présentent à l'institution ou à prendre des nouvelles de celles fréquentant déjà Espace P...Liège. Ce rituel a pour objectif de mettre à l'aise la personne avant de parler des raisons qui l'amènent à la permanence.

Lors des entretiens proposés aux TDS, on peut constater que ceux-ci sont guidés par le TS du début à la fin. Ils sont menés de telle sorte qu'ils vont inscrire et maintenir la TDS dans une position subordonnée. Dans les faits, l'instauration de cette relation asymétrique est visible dans les injonctions du TS. Elles invitent et guident la TDS dès son entrée dans le bâtiment. « Vous pouvez monter », « Suivez-moi », ou « Vous pouvez vous assoir ici, on va s'occuper de vous » ne sont que des exemples qui formalisent l'autorité du TS au sein du bâtiment. Cependant, on peut constater que l'asymétrie de la relation est présente avant même que la TDS n'entre dans le bâtiment. Ainsi, outre les raisons factuelles de sécurité, le fait de sonner à la porte dans l'attente qu'un TS vienne ouvrir physiquement la grille marque symboliquement sa supériorité hiérarchique dans les interactions à venir. Que ce soit durant les permanences individuelles du matin ou durant les permanences collectives de l'après-midi, le travail social se déroule essentiellement dans l'espace bureau. L'ensemble du travail réalisé par l'équipe d'Espace P... vise à créer une proximité avec les TDS afin de construire, ou de maintenir, une relation de confiance au sein de l'institution. Cependant, malgré cette proximité, les TS restent dans leur rôle d'aidants et de conseillers durant l'entretien. Les TS utilisent le vouvoiement pour s'adresser aux nouvelles TDS afin de maintenir une distance professionnelle. Une fois celle-ci instaurée avec le temps, TS et TDS se tutoient ce qui permet de favoriser les échanges dans un climat moins formel. L'espace bureau ne comporte que très peu d'objets personnels significatifs de décoration. De ce fait, cet aménagement renforce l'asymétrie de la relation dans le sens où le TS, au travers des questions posées durant l'anamnèse, connaît une grande partie du parcours de vie de la TS, tandis qu'à l'opposé cette dernière n'a que très peu d'informations concernant le TS en charge de sa demande. Dans la majorité des cas, seuls le nom, le prénom et la fonction font partie de la présentation que fait le TS de lui-même. Cependant, il est à noter que la fréquentation régulière de l'institution par certaines TDS permet à celles-ci d'accéder à la part de vie privée que les TS veulent partager d'eux. Cependant, loin d'être une volonté de pouvoir arbitraire égocentré, l'autorité dont font preuve les TS dans l'espace bureau semble être une stratégie participant au contrôle de la distance professionnelle dans les situations d'interactions d'aide sociale avec les TDS. Ainsi, tel que me l'expliquait Anne (TS) à

propos d'une TDS : « Tu vois, y a des situations comme celle-là où il faut être directif...mettre des limites sinon ça ne s'arrête pas et ça devient vite ingérable » (Espace P..., 18/02/20). Comme le souligne Boujut, le TS doit mettre en place des stratégies lui permettant de maintenir une distance professionnelle avec des usagers qu'il pourrait rencontrer régulièrement : « dans le travail social existe une grande variété de modes de relations aux usagers. La maîtrise de cette diversité est essentielle, car la qualité de la relation qui s'instaure entre assistants sociaux et clients induit le type de travail qui peut être réalisé » (2005, 147).

Face aux demandes, et parfois à la détresse qui les accompagne, j'ai constaté que les TS n'agissent pas dans la précipitation. Dans les cas les plus complexes, ils vont étudier calmement le dossier afin d'envisager les solutions les plus pertinentes à proposer. La singularité des cas amène les TS à proposer des pistes différentes à chaque demande en fonction des possibilités administratives. Cependant, certaines demandes peuvent être l'objet de tension au sein du bureau entre la TDS et le TS. Les réalités administratives allant à l'encontre de la volonté et des projets de certaines TDS, celles-ci peuvent entrer en confrontation avec les TS s'occupant de leur demande. Pour exemplifier ces tensions, je peux souligner un recadrage, auquel j'ai assisté au sein d'Espace P..., effectué par Sophie (TS) envers Nadine (TDS).

Nadine se présente devant la grille de l'institution. Elle est accompagnée jusqu'à l'espace bureau. Elle exprime à Sophie le souhait d'obtenir un document de son dossier personnel pour obtenir un crédit dans une banque. Elle insiste pour imprimer ses extraits de compte depuis l'ordinateur de l'institution. Ne pouvant rechercher immédiatement le document nécessaire dans son dossier, Nadine élève la voix de plus en plus fort pour obtenir ses documents immédiatement. Sophie lui rappelle le fonctionnement de l'institution et la recadre par un haussement de voix. Elle lui demande alors de repasser plus tard dans la journée avant de l'inviter sèchement vers la sortie.
(journal de terrain, 17/02/20)

La mise en évidence de ce cas particulier, venant complexifier et nuancer l'idéotype du déroulement des prises en charge quotidiennes précédemment décrit, est intéressante dans le sens où l'analyse d'un événement inattendu a une portée heuristique forte tant elle permet la compréhension des pratiques sociales et culturelles (Daugey, 2018). Ainsi, dans le cas présent, on peut aisément constater que le TS, recevant la TDS dans son bureau, ne conduit pas l'interaction qui s'y déroule. Elle est menée par la TDS au travers de la formulation de son empressement et des directives à destination du TS. De ce fait, celui-ci impose son autorité de travailleur social pour reprendre la main sur l'interaction tout en imposant une distance professionnelle avec le rappel du cadre institutionnel dans lequel se trouve la TDS. La gestion de cet événement permet d'appuyer les observations précédemment développées. Ainsi, tandis que la cuisine se révèle être un espace de liberté et d'autonomie pour les TDS, dans lequel l'autorité des TS laisse la place à des interactions libres et imprévues, l'espace bureau semble quant à lui être un lieu dédié à l'aide sociale qui est normé et

constraint par un cadre institutionnel dans lequel l'autorité et la notion de distance professionnelle guident les conduites.

Outre cette stratégie de distanciation professionnelle, l'observation des interactions permet de constater que l'aménagement de l'espace bureau va également contribuer à maintenir une relation asymétrique. L'espace bureau ne comprenant qu'une seule chaise à destination des TDS, celle-ci impose, de par son emplacement, une certaine distanciation physique entre la TDS et le TS. *In situ*, on peut constater que cette distanciation se révèle être pertinente, voire nécessaire, car elle permet au TS de ne pas être malmené dans l'exercice de sa profession (*op.cit.*). Comme le faisait remarquer l'éducatrice à la suite d'un entretien dans l'espace bureau avec une TDS dégageant une forte odeur corporelle : « Tu sentais ?! Même à cette distance-là j'avais des effluves (...) parfois, on aimeraient être plus loin d'eux encore ! » (Espace P..., 27/02/20). Par la distanciation physique, on peut constater que les TS essaient de ne pas être affectés par le corps de l'autre (Bilhaut, 2007 : 11), par ses odeurs. Cependant, malgré une distance insuffisante, le TS poursuit son entretien en veillant à contrôler et à contenir ses émotions et son attitude corporelle. Ainsi, à l'instar des soignants d'un service de cancérologie (*op.cit.*), je peux constater que les TS ne s'autorisent pas à exprimer leurs émotions et leur ressenti en présence des TDS en veillant à ne rien laisser transparaître durant la relation d'aide. La verbalisation de ces inconforts se déroule entre pairs à des moments où l'institution n'accueille pas de TDS (entre deux rendez-vous, pause de midi...). Outre le fait que cette verbalisation permet d'informer l'équipe de la situation d'une TDS, elle permet aux TS d'extérioriser leurs émotions afin de ne pas affecter « (...) leurs propres états intérieurs » (*op. cit.* : 12). Outre l'obligation pour la TDS de s'asseoir à cet emplacement précis imposé par l'organisation du lieu, celle-ci fait face à un bureau sur lequel il est impossible pour la TDS d'en occuper une partie. Durant l'entretien, la TDS ne peut pas s'appuyer dessus, poser son sac ou encore disposer d'un espace pour prendre des notes tant l'entièreté de la surface du bureau est occupée par du matériel de bureau, par l'ordinateur ou des documents administratifs. En ce sens, on peut constater que l'espace bureau se voit être intégralement occupé et investi par l'équipe de TS, ne laissant pas, ou peu, de place à une éventuelle occupation de l'espace par des tiers et imposant, de ce fait, une distanciation physique entre le TS et la TDS.

La multitude des observations permet de montrer que ce n'est pas uniquement des problèmes administratifs qui amènent les TDS à demander un entretien, mais bien la recherche d'une oreille attentive qui saura les écouter, les guider et les conseiller. L'attitude du TS est ici essentielle à la formulation des demandes et des problématiques. Proche de la TDS, bien que séparé physiquement par le bureau, il adopte une attitude corporelle ouverte à la compréhension. Le TS reformule systématiquement les explications de manière calme et posée jusqu'à la compréhension de ses propos par la TDS, laquelle se trouve souvent en difficulté face à la diversité des documents administratifs qu'elle amène. La diversité de ces demandes est intéressante à soulever en ce sens qu'elle permet de voir et de questionner le parcours institutionnel des TDS. Au travers de celui-ci, on peut constater que

la diversité des demandes peut être due à deux situations. D'une part, conscientes du stigmate associé aux individus exerçant une activité prostitutionnelle dans notre société, certaines TDS mettent en place une stratégie de cloisonnement pour masquer leurs activités. De ce fait, toutes les démarches administratives (demande d'information, conseil, aides diverses...) pouvant révéler leur activité prostitutionnelle ou leur passé sont réalisées au sein de l'institution. En ce sens, je peux citer l'exemple de Sylvia, une jeune TDS d'approximativement 25 ans qui, voulant réorienter sa carrière, a pris un rendez-vous avec une éducatrice de l'équipe pour s'informer des formations existantes afin de devenir commis de cuisine ou secrétaire. Ne voulant pas se voir refuser l'accès aux formations et ne sachant pas quoi répondre aux éventuelles questions posées par les conseillers de l'IFAPME concernant son expérience professionnelle, Sylvia préférait s'adresser à Espace P... pour faire les démarches nécessaires. Ce cloisonnement est également visible dans le domaine de la santé. Certaines TDS ont un médecin généraliste pour les soucis de santé quotidiens, tant pour elle que pour leur famille, et se rendent chez Espace P... pour consulter un médecin de l'institution à propos de questions plus spécifiques à leur pratique. D'autre part, lorsque les TDS s'adressent aux différents services compétents pour traiter leur demande, ceux-ci réorientent systématiquement les TDS vers une institution spécialisée, tel qu'Espace P..., à l'évocation d'une activité prostitutionnelle. De ce fait, cette réorientation réduit les TDS à leur unique activité en invisibilisant ses autres demandes d'aide sociale tout en maintenant un stigmate. Cette réorientation systématique est pertinente à souligner dans le sens où elle permet de questionner la connaissance des autres institutions sociales en matière de prostitution et, *in fine*, de s'interroger sur la compétence de celles-ci à prendre en charge les demandes de ce type de public. En outre, cette réorientation va également avoir une influence sur la construction identitaire des TDS tant cette manière de procéder, en les faisant sortir du « circuit traditionnel » d'aide sociale, va les réduire à leur activité professionnelle. En ce sens, ce n'est plus un individu qui sollicite une aide sociale mais bien une TDS. De manière plus large, il convient d'être attentif aux rôles de certains services sociaux dans la reproduction des rapports de domination entre les individus (Dubois, 2010).

6. Le TS au sein d'Espace P... Liège : pratiques professionnelles et rôle d'interface

Après m'être intéressé aux interactions entre les TDS dans l'espace cuisine et aux interactions entre les TS et les TDS dans la relation d'aide au sein de l'espace bureau, je vais questionner le rapport que les TS de l'équipe entretiennent avec leur pratique professionnelle ainsi que la manière dont ils se positionnent quotidiennement vis-à-vis de celle-ci. Pour appréhender le cadre dans lequel les TS d'Espace P... évoluent, il convient d'élargir notre focale d'analyse afin de s'intéresser, non plus uniquement aux politiques spécifiques en matière de prostitution, telles que décrites précédemment, mais bien à l'évolution de l'aide sociale générale en Belgique au travers des contextes politique et

économique dans lesquels s'inscrivent les politiques spécifiques en matière de prostitution et influençant, par là même, le travail et les activités d'Espace P.... Pour appréhender le contexte général actuel de l'aide sociale en Belgique, il me semble nécessaire de s'intéresser brièvement à son évolution historique qui va prendre pour fil conducteur le passage d'un État providence à celui d'un État social actif.

C'est à la sortie de la Seconde Guerre Mondiale que l'État providence est adopté comme modèle social en Europe. Il est, entre autres, une réponse alternative à l'idéologie communiste qui gagnait de plus en plus l'Europe et qui annonçait un désastre politique (Vinikas, 2002 : 15). Dans un contexte de prospérité économique croissante, les pouvoirs publics étendent progressivement leurs implications dans une multitude de domaines et vont financer un grand nombre de projets. Cette richesse va permettre de mettre en place une sécurité sociale forte tout en finançant généreusement les domaines liés à l'emploi et au chômage (Matagne, 2001 : 5). Ainsi, tel que le fait remarquer Ewald dans son livre « L'État-providence » (1986), le passage à un État providence va signer l'arrivée d'une société assurantielle qui va permettre à tout un chacun de bénéficier d'une solidarité collective pour couvrir les risques de la vie quotidienne.

Cependant, suite aux Trente Glorieuses, l'État providence subit de vives critiques de la part des classes sociales les plus élevées (Vielle, 2002). Ainsi, dans un contexte de crise, l'État ne va plus adapter ses financements aux besoins du terrain, mais va fixer un budget auquel il faudra s'accommoder pour couvrir un maximum de besoins (*op.cit.* : 18). Les aides octroyées vont être repensées et vont être sujettes à des conditionnalités. Progressivement, l'État providence en crise va laisser sa place à un État social actif. Ce dernier, tel que le montre Vielle (2002), va opérer de grandes transformations dans les principes qui ont fondé l'État providence. Dans un premier temps, l'objectif est d'équilibrer les finances et, pour ce faire, il faut équilibrer le nombre de bénéficiaires percevant des aides, quelles qu'elles soient, avec le nombre de personnes actives qui cotisent. Dans cette perspective, il faut remettre au travail un maximum de personnes restées inactives jusqu'à présent. Dans un second temps, il y a une remise en cause morale du système assurantiel. Conçues pour pallier les difficultés imprévues de la vie, les aides que le bénéficiaire recevait, en cas de chômage par exemple, étaient perçues par l'ensemble de la société comme un droit légitime. Cependant, avec l'État social actif, les personnes qui bénéficient d'une aide issue de la collectivité sont sujettes à une forte stigmatisation au point d'être perçues négativement. Ainsi, on considère que recevoir des prestations sociales équivaut à s'inscrire dans une situation confortable, loin de toute volonté de retourner sur le marché du travail. De ce fait, l'État social actif va imposer aux bénéficiaires d'allocations de nombreuses contraintes, « il faut en permanence que vous démontrez votre « employabilité » (le fait de tout faire, en permanence, pour maintenir votre profil professionnel en adéquation avec la demande supposée du marché de l'emploi) et votre volonté de retourner sur le marché du travail » (*op.cit.*: 20). Enfin, ces aides collectives se voient être de plus en plus personnalisées et contractualisées. À ce titre, on peut

constater dans les grandes institutions, tels que les Centres Publics de l’Action Sociale (CPAS) par exemple, l’apparition de Projets Individuels d’Intégration Sociale (PIIS). Ceux-ci obligent tout allocataire d’une aide sociale à remplir un certain nombre d’objectifs personnels, préalablement définis avec le TS de l’institution, afin de maintenir son droit aux allocations. Nous pouvons constater que la philosophie d’aide sociale a subi une évolution importante insufflée par une responsabilisation toujours plus grande du bénéficiaire. Il faut que le bénéficiaire « (...) soit plus « autonome » dans ses démarches et participe plus activement à sa propre administration » (Dubois, 2010 : 4). Celui-ci devient à l’origine des maux qui le touchent. Loin d’être l’apanage des institutions historiques tel que le CPAS, ce changement de perception et de fonctionnement impacte également les autres institutions du secteur non marchand, et ce, qu’elles proposent un soutien financier sous forme d’allocations ou un accompagnement social plus large. En ce sens, tel que le souligne Castel (1999), ce changement de paradigme est au fondement des politiques sociales menées actuellement sur le terrain. Il va sans dire que ces considérations associées aux tensions idéologiques qui animent les débats autour de la prostitution ne permettent pas à Espace P... d’obtenir autant de financements que le nécessiterait la réalité du terrain prostitutionnel à Liège. De ce fait, malgré la motivation, la volonté et la bienveillance de l’équipe de TS, le financement de l’ASBL ne permet pas de répondre à l’ensemble des sollicitations et des souhaits formulés tant par les TDS que par les TS eux-mêmes. Il ressort de mon travail de terrain qu’un certain nombre de TDS voudrait étendre sur la journée entière le système des permanences collectives, actuellement réalisées uniquement l’après-midi. De plus, plusieurs TDS ont également souligné l’importance des visites médicales et des consultations psychologiques mais regrettent que celles-ci ne soient pas organisées plus régulièrement durant la semaine. Parmi celles-ci, Manon qui, sur la terrasse après son premier rendez-vous médical, me disait : « C’est vraiment chouette ici, je ne savais pas qu’il y avait ça à Liège. La médecin m’a dit qu’il y avait aussi une psychologue gratuite chez vous le mercredi, c’est toujours bon à savoir... Ce qui est chiant, c’est le jour, normalement le mercredi je bosse ... donc pour un suivi ça devient tendu (...) » (terrasse Espace P..., 04/03/2020). Quant aux TS, ceux-ci soulignent la pertinence d’accroître leur présence sur le terrain au travers de visites médicales plus fréquentes afin, d’une part, d’accéder aux travailleuses qui ne se déplacent pas jusqu’à l’institution située dans le centre-ville et, d’autre part, pour faire connaître au plus vite l’institution et ses missions¹⁸ auprès des nouvelles travailleuses du sexe. De plus, sur un plan personnel, la majorité des membres de l’équipe exprime le souhait et la nécessité de bénéficier d’un contrat à temps plein au sein de l’institution. L’institution ne pouvant proposer ce type de contrat pour des raisons économiques, les TS d’Espace P... se voient dans l’obligation de travailler dans d’autres structures pour compléter leur temps de travail. À ce titre, on peut citer l’exemple de Sophie

¹⁸ À ce titre, Espace P... Liège a pour objectif d’ouvrir une permanence au sein de la rue Marnix afin d’être facilement accessible. La négociation d’un local pouvant accueillir l’institution était amorcée durant mon terrain en février 2020.

qui travaille au service sans-abrisme du CPAS de Liège, de Lucie qui travaille dans un service d'assuétude et d'Anne qui travaille dans une jardinerie.

Ce contexte politique et économique a un impact sur la profession des TS au sein de l'institution. Ainsi, comme le souligne Delaunay : « face aux transformations du contexte de leur intervention, les assistantes de service social doivent être en capacité de faire évoluer leur professionnalité, ce qui implique nécessairement des tensions entre les références pratiques et théoriques, les valeurs acquises jusque-là et les nouveaux modes d'organisation, d'exercice » (2007 : 63). De ce fait, les TS qui ont un rôle d'interface en étant à la fois confrontés à la réalité de terrain et en devant appliquer les politiques sociales en vigueur, ont dû adapter leur pratique à la réalité changeante du terrain prostitutionnel influencé par les politiques en matière de prostitution. Ainsi, comme le constatent Serré et Vleminckx, « les politiques actuelles qui imposent, au travailleur social comme à l'usager, des contraintes de plus en plus nombreuses se gardent bien cependant de définir les modes opératoires et budgétaires qui permettraient, au travailleur social comme à l'usager, d'assumer les conséquences de ces nouveaux cadres légaux » (2015 : 1). Dans ces conditions, on peut s'interroger sur la manière dont ceux-ci envisagent et exercent leur profession au quotidien afin d'accomplir les tâches et les missions qui leur sont dévolues. Présente dans des travaux issus de l'anthropologie et de la sociologie du travail (Hunyadi, 2001 : Dubar, 2007 : Mauss, 2012) tout autant que dans la littérature à destination des TS sur le travail social¹⁹ (Martin & Royer, 1987 : Besson & Guay, 2000 : De Robertis, 2014), la notion d'agent et d'acteur est un prisme théorique d'analyse pertinent pour apprécier la manière d'agir des TS au travers des cadres référents qu'ils privilégient mettre en œuvre dans leurs pratiques. Ainsi, nous pouvons constater que les TS peuvent agir de deux manières différentes au sein de leurs institutions. D'une part, certains TS peuvent se considérer et agir comme des agents institutionnels c'est-à-dire qu'ils vont se mettre au service d'une entité supérieure hiérarchique (cadre législatif, institution, chef de service...) et vont agir en suivant les règles qui sont énoncées par ces mêmes autorités. D'autre part, il y a les TS qui se considèrent et qui agissent comme des acteurs. Ceux-ci vont s'octroyer une plus grande liberté dans la réalisation des tâches. Les acteurs vont exercer leur profession de manière critique en usant d'initiatives personnelles (Hunyadi, 2001).

Dans les faits, plusieurs éléments permettent d'affirmer que les TS d'Espace P... Liège se considèrent comme des acteurs et agissent comme tel au quotidien. Dans un premier temps, on peut mettre en exergue le type de discours et de propos tenu par les membres de l'équipe lorsque l'on aborde les questions inhérentes à la prise en charge de la prostitution à Liège. Bien qu'il me soit ici

¹⁹ La distinction entre la littérature issue de la socio-anthropologie et celle sur le travail social n'est pas aussi distincte que la catégorisation qui en est faite ici. Nous pouvons constater de nombreux échanges et des influences mutuelles sur le terrain. Ainsi, dans les faits, ces échanges donnent lieu à une double herméneutique (Giddens, 1987). Le savoir socio-anthropologique produit sur les TS, sur le travail social et sur les institutions est réapproprié par ceux-ci dans leur pratique quotidienne. En ce sens, Espace P... Liège conserve un classeur avec des articles scientifiques relatifs à la prostitution et porte une attention particulière aux travaux d'étudiants pouvant proposer de nouvelles perspectives et pistes de réflexion sur leur pratique. De plus, ceux-ci participent régulièrement à différentes tables rondes, colloques et autres journées d'information.

impossible de faire mention de l'ensemble de ces propos, je peux néanmoins souligner la dimension réflexive et critique qui lie ceux-ci afin de dénoncer la stigmatisation, l'hypocrisie et la faible prise en compte de l'avis des principales intéressées dans les politiques menées à leur égard²⁰. Ainsi, comme le soulignait Laura : « c'est hypocrite comme système, tout le monde sait que la prostitution existe et tout le monde sait que ça marche plutôt pas mal...c'est une vraie économie et quand on met en parallèle la réalité et les décisions politiques...ben ça *match* pas. Faudrait déjà commencer par les écouter [les TDS] et arrêter les leçons moralisatrices » (Espace P..., 19/02/20). En ce sens, au-delà des tensions et des oppositions idéologiques qui mettent en scène diverses considérations philosophiques, les TS de l'institution promeuvent et défendent par leur discours le respect des choix et de la singularité de chaque TDS, et ce, qu'elles veuillent trouver une alternative à leur activité ou qu'elles souhaitent continuer son exercice. Comme le résumait Sophie, assistante sociale, en répondant à la question d'un étudiant de la Haute École de Namur au sujet de la prise en charge du public au sein de l'institution :

« Nous ici, on accompagne et on aide toutes les filles qui nous sollicitent... après, il est clair que si la demande est hyper spécifique, on guide vers un autre service...on réoriente. Y a des filles qui viennent depuis longtemps et qui veulent juste bénéficier des consultations proposées par nos supers médecins et y en a d'autres qui viennent, car elles veulent arrêter de se prostituer, car elles en ont marre du milieu [de la prostitution], y a plein de raisons qui font qu'elles viennent à Espace P Déjà on est cool [rire général]... puis on juge pas, on travaille avec elles pour elles » (Espace P..., 11/02/2020).

On peut constater que les TS de l'équipe vont à l'encontre du discours paternaliste (Mathieu, 2016) et victimisant (Parent *et al.*, 2010) présent dans l'approche abolitionniste en mettant l'humain et sa volonté au cœur du processus d'aide sociale. Les TS d'Espace P... se révèlent être à contre-courant de l'idéologie dominante qui anime les politiques menées actuellement en matière de prostitution. De ce fait, nous pouvons estimer que les TS de l'institution se voient comme des acteurs. Cependant au-delà de ces discours et de ces représentations, il convient de les confronter à la réalité des pratiques observées durant ce terrain. Pour ce faire, il me semble pertinent d'analyser un extrait de mon journal de terrain issu d'une situation particulière et produit en observant une interaction entre un TS et une TDS de l'institution. Ainsi, tel que souligné précédemment, l'analyse de ce type d'événement inattendu a une portée heuristique forte tant elle permet la compréhension des pratiques sociales et culturelles d'un groupe donné (Daugey, 2018).

Arrivée dans le bureau, Nadine [TDS] tend un morceau de papier au TS. Ne sachant pas quoi faire avec, il lui demande ce que c'est. Nadine explique qu'elle ne comprend pas le message qu'un

²⁰ À ce titre, il est intéressant de constater que les discours et propos tenus par les TS sur le terrain trouvent un parfait écho dans les revendications rédigées dans le manifeste de l'association (Espace P ..., 2019). De ce fait, pour approfondir le questionnement, il serait intéressant d'interroger la genèse de celui-ci au travers de son processus de construction : est-ce la philosophie d'action des TS qui, au travers du manifeste, construit le discours ou est-ce, à l'inverse, la philosophie d'action de l'institution présente dans le manifeste qui influence l'action des TS ?

client lui a laissé. Après lecture, le TS lui demande ce qu'il doit faire concrètement avec le papier. Nadine explique qu'elle voudrait qu'il téléphone au numéro pour avoir les coordonnées exactes du client et confirmer le rendez-vous. Le TS téléphone au client, explique difficilement (de manière gênée) qu'il est un ami de Nadine. Il note l'adresse du rendez-vous, le numéro de l'appartement et le nom de la sonnette. Exprimant son contentement auprès du TS, Nadine demande également s'il peut appeler un taxi pour elle afin de se rendre à l'adresse. Le TS refuse catégoriquement en lui disant que ça, elle sait le faire. Nadine quitte l'institution après nous avoir fait la bise [TS et moi-même] (Espace P..., 25/02/2020).

À la suite de cette situation, le TS m'explique que la TDS, d'origine étrangère, ne sait pas écrire, ou très peu, et qu'il lui est difficile d'être autonome dans ce genre de situation. Elle ne sait pas prendre note des renseignements communiqués par le client de manière lisible et rapide tout en étant au téléphone. De plus, la conversation m'amène à comprendre que le profil internet de cette TDS a été créé par les TS de l'institution et que ce sont eux qui modifient le profil à sa demande.

L'analyse de cette situation révèle sans ambiguïté, au travers des pratiques observées sur le terrain, le rôle d'acteur qu'incarnent les TS de l'équipe d'Espace P...Liège. Ainsi, comme nous pouvons le voir dans l'extrait, la décision de téléphoner au client est prise dans l'unique objectif de pallier aux difficultés qu'éprouve la TDS avec l'écriture. La demande d'appeler un taxi a été refusée tant celle-ci s'apparentait plus à une demande de confort qu'à une réelle nécessité. Néanmoins, cette initiative personnelle pourrait être considérée aux yeux de la loi²¹, selon l'interprétation qui est faite des articles, comme pénallement répréhensible puisque l'acte du TS pourrait être assimilé, au vu de sa position d'intermédiaire, à du proxénétisme. L'analyse de ce cas limite est pertinente dans la mesure où elle permet de mettre en exergue de façon marquée le rôle d'acteur des TS de l'institution. Néanmoins, il convient d'apporter un peu de nuance tant celui-ci est peu représentatif des pratiques quotidiennes au sein de l'institution. Ainsi, on peut constater que les TS de l'équipe tentent de conjuguer au quotidien leurs obligations légales tout en essayant de répondre au mieux, selon leurs convictions, aux nécessités et aux demandes du terrain. Ainsi, on peut constater que les TS sont dans une position médiane, sorte d'interface entre deux mondes aux objectifs radicalement différents, voire parfois opposés. Ainsi, loin d'être uniquement les garants de l'application des politiques décidées par le gouvernement, les TS usent également du « pouvoir discrétionnaire » (Lacout, 2012 : 126) qui est en leur possession, et ce afin de garder un équilibre entre les décisions politiques et les réalités du terrain. En ce sens, les discours critiques envers les politiques sociales menées en matière de prostitution associés aux pratiques observées sur le terrain visant à servir l'intérêt des TDS, permettent de considérer l'équipe d'Espace P... comme des TS engagés et de ce fait, comme des acteurs du domaine social.

En outre, l'analyse de mes observations de terrain met également en exergue que cette position d'interface entre ces deux mondes induit également une double mission de traduction pour les TS.

²¹ Articles 380, 380bis et 380ter du code pénal belge en vigueur depuis le 27/03/2001.

D'une part, ils doivent traduire la réalité du terrain et leur quotidien en langage administratif. Ainsi, les rapports, comptes rendus et autres documents visant à rendre compte de leur activité vont permettre de justifier les subsides et budgets perçus pour le fonctionnement de l'institution. Ces réalités seront par la suite traduites en statistiques et iront rendre compte des situations de terrain auprès des services et politiciens compétents en la matière. D'autre part, ils ont un rôle de traduction et de vulgarisation à destination des TDS au sujet des administrations et des institutions sociales, de leur organisation et de leur fonctionnement. Les TS peuvent, par exemple, vulgariser le fonctionnement de différents services tout autant qu'ils peuvent expliquer les politiques sociales qui conditionnent une aide éventuelle afin d'en lever l'opacité. Ils peuvent également traduire les documents administratifs que les usagers leur apportent lors des entretiens individuels. De ce fait, on peut voir durant les entretiens que les questions posées par certaines TDS, à propos des divers documents administratifs qu'elles amènent, témoignent de la méconnaissance générale des différents services et organismes auxquels elles ont affaire. Cette méconnaissance, associée à la peur d'être stigmatisées par différents services, conduit des TDS à occulter les différents courriers qui leur sont adressés en n'y donnant pas suite. Or, une fois que les TS ont expliqué les différentes solutions envisageables et les démarches à effectuer, les TDS s'étonnent de la diversité des services qui leur sont destinés, et ce, parfois gratuitement. Ainsi, tel que le soulignait Sonia pendant son entretien avec un TS portant sur le payement d'une dette frauduleuse : « je ne savais pas qu'on pouvait avoir ça [conseils juridiques gratuits] et que vous pouviez m'aider pour gérer (...) ça me stressait tellement de recevoir ces lettres. J'aime vraiment pas de parler de mes affaires, mais avec l'avocate de mon ancien patron [bar à champagne]...je ne savais pas quoi faire, j'y connais rien à ça moi » (Espace P..., 04/03/20). De plus, je peux souligner de manière anecdotique que ce rôle de vulgarisation est tellement prégnant dans le quotidien professionnel des TS que cette logique de travail se retrouve transposée dans les relations qu'ils entretiennent avec les stagiaires. Ainsi, à de nombreuses reprises, lorsque la stagiaire assistante sociale ou moi-même posions des questions à l'équipe, ceux-ci étaient dans la capacité de vulgariser les réponses apportées tout en réexpliquant de différente manière si leurs propos semblaient confus.

PARTIE III : L'identité des TDS en institution : au-delà des dichotomies

Dans cette troisième et dernière partie, je m'intéresserai à la manière dont les TDS fréquentant l'institution Espace P... construisent leur identité sociale. Je mettrai en lumière les motivations et le sens qu'elles donnent à leurs pratiques. Pour ce faire, je soulignerai les deux catégories de motivation qui incitent les TDS en devenir à exercer une activité prostitutionnelle avant de m'intéresser à l'évolution et au sens nouveau que les TDS donnent à leurs pratiques. Ensuite, je m'emploierai à analyser l'origine de la réprobation sociale subie quotidiennement par les TDS au travers de la notion de déviance (Becker, 1985) et de stigmate (Goffman, 1975). Face à cette désapprobation, je décrirai d'une part, les deux grands types de positionnement d'ordre psychologique (De Meis, 1999) adoptés

par les TDS afin de se préserver du stigmate et d'autre part, l'ensemble des « stratégies identitaires » (Dubar 2010 : 107) utilisées pour distinguer leur vie privée de leur vie professionnelle. Enfin, j'analyserai la manière dont se construit l'identité sociale des TDS tout en interrogeant l'influence que pourrait avoir l'institution sur cette identité. Forte de cette analyse, cette partie permettra d'appréhender l'importance que revêt l'association Espace P... auprès des TDS qui la fréquentent tant elle propose un espace de conjugaison identitaire.

7. Le métier de la prostitution chez les TDS : évolution des motivations et du sens donné à leurs pratiques

Le lecteur attentif aura pu constater que les femmes exerçant une activité prostitutionnelle sont reprises dans le présent travail sous le terme de « travailleuses du sexe (TDS) ». Loin d'être un terme utilisé arbitrairement, son utilisation permet d'être autant que possible inclusif tout en donnant un pouvoir politique aux TDS, tel que le soulignait Sanchez Pardo²² lors d'une journée d'étude consacrée à la prostitution à la Haute École Libre Mosan le 11/12/2019. Dans un contexte de forte stigmatisation sociétale, ce terme est neutre en comparaison d'autres dénominations souvent utilisées et connotées négativement (prostituées, tapineuses ...). Outre cette considération d'ordre politique, ce terme est employé pour se caractériser par la majorité des TDS que j'ai pu rencontrer durant ma recherche au sein d'Espace P... Liège. De ce fait, il révèle être une catégorie emic. Pour appréhender la genèse de cette catégorie et tenter de répondre à la question que j'ai formulée en guise de titre, il me semblait peu pertinent de faire une recension exhaustive des arguments moraux et politiques avancés par les différents courants idéologiques au risque de rester figé dans une dualité exempte de perspective nouvelle. En ce sens, pour s'éloigner de ces clivages idéologiques, je vais m'appuyer sur les matériaux ethnographiques produits avec les principales intéressées afin de mettre leurs expériences, paroles, avis et ressentis au cœur de cette recherche, comme j'ai essayé de le faire jusqu'à présent, tout en interrogeant les motivations et le sens que les TDS donnent à leur pratique. Bien que ces motivations soient singulières et spécifiques à chaque TDS, je les ai regroupées en plusieurs catégories ; celles-ci ne devant en rien être appréhendées comme des isolats, autonomes et fermées, tant elles sont en réalité évolutives, cumulables et interdépendantes.

La première catégorie de motivation pour exercer la prostitution est d'ordre économique. Pour les TDS, la prostitution permet de générer un revenu, principal ou secondaire, permettant de subvenir à leurs besoins. Elle permet aussi de réaliser des projets ou d'accéder à d'autres activités plaisantes, tels que les loisirs ou les vacances, et est souvent exercée sans enthousiasme sans pour autant être considérée comme aliénante par les TDS. Ainsi, tel que le souligne Sonia : « j'avais jamais imaginé faire ça ... enfin, tu vois, ce n'était pas un rêve, mais ça me permettait de vivre et de payer mes

²² Haritz Sanchez Pardo est un acteur et un TDS exerçant dans la province de Liège. Il est un membre actif de l'Union des Travailleu(r)s du Sexe organisé(e)s pour l'Indépendance (UTSOPI) présente en Belgique.

factures (...) maintenant, j'arrive à mettre de côté pour un bien immobilier, acheter un petit truc personnel en Belgique, quelque chose à mon nom » (Espace P ..., 04/03/20). En outre, il ressort des différents témoignages que la seconde catégorie de motivation est inhérente à l'attrait que les TDS en devenir ont pour le monde de la nuit. La fête, l'alcool et la séduction en sont des éléments constitutifs et ont été évoqués à plusieurs reprises. En ce sens, la prostitution n'est pas considérée pour ce qu'elle est mais pour ce qu'elle apporte aux individus en termes de plaisir et d'amusement. Ainsi, en questionnant Carine sur son parcours, elle m'explique :

« À l'époque, j'aimais bien sortir en discothèque avec un groupe d'amis, on faisait les cent-coups ensemble. Comme j'étais grande et assez mince, je plaisais pas mal aux hommes et j'aimais bien me faire séduire... eux me courtisaient et essayaient de m'avoir dans leur lit et moi je résistais pour voir jusqu'où ils pouvaient aller... j'ai profité de soirées entièrement payées, du champagne à volonté et tout ça...enfin, tu vois un peu le tableau (...) puis on m'a proposé de l'argent pour accompagner des mecs en soirée, tout frais payé bien sûr... et puis de fil en aiguille... j'en ai fait mon boulot » (terrasse café, 21/02/20)

Toutefois, il est intéressant de souligner la manière dont la plupart des TDS se détachent, avec le temps et l'expérience, de ces motivations initiales pour appréhender la prostitution de manière différente. D'une prostitution appréhendée comme « un moyen par rapport à d'autres fins » (Friedmann, 1961 : 14), la prostitution devient « une fin en soi » (*op.cit.*) dans laquelle les TDS trouvent un sens nouveau et s'y investissent fortement. Ce faisant, les motivations d'ordre économique et festive qui animaient les TDS à leurs débuts tendent à s'atténuer au fil du temps, voire parfois à s'effacer, au profit de nouvelles motivations. Fort de ce constat, j'ai pu mettre en exergue deux nouvelles catégories de motivation que les TDS investissent afin de donner un sens nouveau à leur pratique : d'une part, il y a une catégorie axée sur la dimension sociale et humaine de la relation et d'autre part, il y a une catégorie axée sur les compétences et le savoir-faire de la TDS au sein de la relation. Bien que présentées de manière distincte, j'ai pu constater que les TDS s'investissent régulièrement dans ces deux catégories mais à des degrés divers.

Durant ma recherche, plusieurs TDS ont accordé une importance primordiale, dans leur discours, aux relations sociales et humaines dans leur pratique. Ainsi, à l'inverse des descriptions abolitionnistes réduisant les TDS à l'unique état de victimes, ces dernières revendentiquent l'importance sociale de leur rôle au sein de la société tout en mettant en évidence la part active de leur rôle dans la relation. En ce sens, le témoignage de Manon est particulièrement éclairant :

« Si tu ne fais que ce travail pour l'argent, tu ne peux pas tenir ... au fond tu dois aimer les gens, le contact...faut être bienveillant. Les problématiques rencontrées par les filles [autres TDS] sont souvent le résultat de leurs comportements. Moi je suis dans le respect du client et je ne le dépouille pas... je prends en compte la valeur de l'argent. Quand un client vient me voir, je vois avec lui ce qui peut être fait et à quel tarif. C'est lui qui me dit ce qu'il veut dépenser et ce n'est

pas moi qui le force à payer pour telle ou telle chose (...) je suis une thérapeute moi, je vois les problèmes du client, je le questionne et on en parle. Y a beaucoup de clients qui viennent et qui parlent de leur couple, de leurs problèmes au travail ... les clients ont besoin d'être écoutés et je pense jouer un rôle important pour eux. La seule différence avec une psy, c'est l'ambiance sexuelle lors de la rencontre ... et le champagne peut-être... » (Espace P..., 04/03/20).

Ce propos souligne l'évolution des motivations et met en exergue le sens que Manon donne à sa pratique. L'importance de la dimension humaine et sociale dans ses relations avec le client trouve un écho dans le témoignage de Verstrappen²³ recueilli par Delory-Momberger (2008) à l'occasion d'une représentation théâtrale à Saint-Ouen portant sur la prostitution : « pour ma part, je peux dire que j'aime mes clients. Je prends soin d'eux, de leur corps, mais aussi de leur âme. Ils viennent pour le sexe, mais pour autre chose aussi. Nous les putas, on remplit des tas de rôles, on comble les manques que les hommes peuvent avoir. On est des psys, des assistants sociaux, on est des sociologues » (*op. it.* : 69). Parallèlement à cette nouvelle catégorie, plusieurs TDS ont également trouvé un sens nouveau à leur pratique en appréhendant la prostitution de manière professionnelle et entrepreneuriale au travers des compétences et des savoirs qu'elle nécessite. Ainsi, en évoquant leurs parcours, Patricia et Carine mettent en exergue l'évolution de leurs motivations initiales et de leurs pratiques :

« (...) ça arrondissait mes fins de mois comme on dit ... c'était un bon complément. Je ne faisais pas ça souvent mais je sentais que j'étais attirée par ça (...) c'est un mec que j'avais comme client qui m'a demandé pourquoi je ne faisais pas ça à temps plein ... et je crois que le lendemain ... ou deux jours après... je ne sais plus mais je me suis dit que c'était une des seules opportunités que j'avais pour devenir un jour indépendante et gérer ce que je fais...puis la meilleure, l'ironie de ça, c'est que je n'ai jamais revu ce client » (Patricia, Espace P..., 10/02/20).

« Je gagnais énormément d'argent, rien à voir avec ce que l'on gagne aujourd'hui ... mais on se rend vite compte que plus on en gagne et plus on en dépense beaucoup aussi, l'argent n'a plus la même valeur ... je pouvais avoir en une soirée ce qu'un ouvrier gagnait en un mois (...) [puis] un jour on en a marre de toutes ces virées, je voulais être plus stable, avoir des horaires ... être dans une sorte de cadre professionnel en fait... donc j'ai fait de la vitrine puis de l'*escorting* ... » (Carine, terrasse café, 21/02/20).

En outre, il est intéressant de constater que les TDS appréhendant la prostitution de manière professionnelle mettent en avant, dans leur discours, l'investissement et la complexité de leur pratique au vu de l'ensemble des compétences et des savoir-faire qu'il leur semble nécessaire au bon déroulement de cette activité professionnelle. Toutefois, la prostitution n'étant pas reconnue officiellement comme un métier en Belgique, j'ai pu constater sur le terrain que les compétences et savoir-faire mis en avant par les TDS sont divers et variés tant ils dépendent de la singularité de

²³ Sonia Verstrappen vice-présidente du collectif UTSOPI (Union des Travailleuses et travailleurs du Sexe Organisés pour l'Indépendance), ancienne TDS et anthropologue.

chaque TDS (type de prostitution, ancienneté dans le milieu ...). En ce sens, je peux mettre en lumière des compétences et savoir-faire soulevés par plusieurs TDS. Ainsi, à l'image de Plumey (Delory-Monberger, 2008 : 64), plusieurs témoignages soulignent l'importance des savoir-faire d'ordre sexuel dans la prestation. Cependant, pour Manon, il convient d'apporter de la nuance quant à l'importance à donner à ce savoir-faire tant celui-ci est l'objet de nombreuses idées reçues et de fantasmes : « c'est sûr qu'on a de l'expérience mais faut arrêter de croire que ça va être grandiose et que tout est possible, la réalité ce n'est pas du porno ... beaucoup de filles n'acceptent que du traditionnel ». En demandant à Manon d'expliquer un peu plus son propos afin de comprendre ce qu'elle entend par « traditionnelle », elle me précise : « ben ... en gros, ça se limite à la fellation, missionnaire et levrette. Les clients qui veulent de l'acrobatie peuvent passer leur chemin, je fais pas...et assez peu de filles en réalité » (Espace P..., 04/03/20). Le fait de s'investir et de développer des compétences entrepreneuriales semblent également être nécessaire pour durer dans un marché de plus en plus concurrentiel. Ainsi, face à la concurrence, plusieurs attitudes peuvent être observées chez les TDS. On peut par exemple citer Carine qui m'explique adapter sa pratique en allant au contact du client : « Putain, j'ai l'impression d'être un représentant de commerce parfois...tu rigoles toi mais maintenant on doit se déplacer pour aller chercher le client, y viennent plus tout seuls, puis après ils négocient les prix comme au souk ! » (terrasse Espace P..., 21/02/20). Avec la diminution de ses clients, Estelle, TDS à la rue Marnix, tente de fidéliser les clients en consentant une réduction sur le prix de la prestation : « quand je connais pas [un client], le prix c'est le prix mais si il vient plusieurs fois et que ça se passe bien, je le garde en baissant un peu le tarif » (rue Marnix, 26/02/20). Face à la concurrence, Nadine souligne la nécessité d'être visible dans l'espace numérique pour rester active : « je ne comprends pas vraiment bien tout ça [sites internet spécialisés] mais il faut le faire sinon on ne me voit pas et je travaille pas. Faut se vendre, mettre des photos et tout et tout ... faut être plus belle que les autres. C'est Tina [TS] qui me fait ça ici [depuis l'ordinateur d'Espace P...] » (Espace P..., 12/02/20). De plus, il est intéressant de souligner que la capacité permettant de savoir se vendre est un savoir-faire indispensable soulevé par plusieurs TDS. Cependant, celles-ci insistent également sur la nécessité de savoir poser des limites claires dans toutes les relations engagées avec le client. À ce titre, les propos de Carine et de Chantal me semblent être significatifs : « ce que l'on apprend le plus vite, c'est à poser ses limites, si une travailleuse ne le fait pas, elle se fait bouffer physiquement et moralement. Faut négocier quelle partie de ton corps le client peut toucher et pour quel prix ... moi par exemple, je refuse systématiquement le *french kiss* ... mais ça dépend de chacun, les goûts et les couleurs... . Quand c'est clair dès le début, ça évite pas mal de problèmes par la suite » (Espace P ..., 28/02/20). Le même constat est posé par Chantal lorsqu'elle partageait son expérience de TDS exerçant en vitrine dans le quartier Cathédrale-Nord : « les hommes pensaient qu'en payant ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient ... si ils comprenaient qui était le chef ça allait vite avec moi, quand ils allaient là où il ne fallait pas, je n'avais pas de soucis à mettre des claques et à les foutre dans la rue à poil. Quand ces connards d'albanais sont venus et qu'ils ont commencé à gérer les affaires, ça a été différent (...) »

(Espace P..., 07/02/20). Au travers de ces témoignages, on peut constater que les TDS s'affirment au sein de la relation avec le client en gardant le contrôle de leur corps et son accessibilité. Ainsi, la parcellisation du corps, le « morcellement » (Fiel, 1992 ; Pryn, 2002 ; Gil : 2008), est propre à chaque travailleuse qui décide de son accessibilité, de ses limites, du type de pratique et de la tarification de chaque prestation. En ce sens, tel que le souligne Pryn, « le corps en jeu dans le service sexuel fourni par la relation prostitutionnelle est davantage instrument que reflet de l'âme » (2002 : 16).

Néanmoins, au regard de ces différents éléments, il me semble pertinent de développer une brève réflexion comparative proposée par Comte (2010 : 437) quant à la manière de considérer les savoir-faire et compétences en fonction du marché. Ainsi, dans le contexte économique, politique et social néo-libéral qui est le nôtre, le travail et son organisation se sont transformés en profondeur. Débutées il y a trois décennies, ces transformations laissent de côté des valeurs et des acquis au profit de nouvelles compétences. Ainsi, au sein d'un marché du travail qui prône les notions de responsabilisation, de flexibilité et de concurrence, le travailleur doit être en mesure de cultiver et véhiculer une image de lui positive en adéquation avec l'image de l'entreprise tout en gardant le contrôle de l'exposition publique de sa vie privée. Il doit être disponible et flexible pour répondre rapidement aux besoins du marché afin de se distinguer de la concurrence. De plus, la capacité de se vendre est primordiale, tant pour l'obtention d'un emploi que pour la création d'un réseau de contacts. L'individu doit être en mesure de « s'instrumentaliser » (*op. cit.*) et de manipuler, tant les autres que soi, pour réussir socialement et professionnellement. Or, lorsque l'on transpose ces différentes compétences et savoir-faire à l'univers de la prostitution et aux TDS, elles changent de statut. Indispensables et valorisés pour les travailleurs d'une entreprise, ils deviennent une source d'indignation, de réprobation et de stigmatisation pour les TDS. À l'aune de cette analyse, on peut constater que les toutes les TDS ne considèrent pas uniquement l'apport économique de la prostitution, mais y voient une pratique permettant un épanouissement plus global. Ainsi, « contrairement aux présupposés courants en regard du travail du sexe, ce n'est ni la contrainte physique ni le désespoir qui a motivé ces femmes, mais des raisons similaires à celles qui rendent compte du choix d'autres métiers » (Parent & Bruckert, 2005 : 40).

8. Le stigmate comme élément de rupture : du glissement et de la critique comme élément de distanciation

La prostitution subit une réprobation sociale importante allant jusqu'à être considérée comme un « problème social » (Pryn, 1999 : 197). Ainsi, malgré le fait que les TDS considèrent leur pratique professionnelle comme un métier, cette réprobation sociale les conduit à être qualifiées de déviantes et font d'elles des individus stigmatisés. De ce fait, il convient d'explorer plus en amont l'origine de cette réprobation en convoquant la notion de déviance développée par Becker (1985) et celle du stigmate de Goffman (1975).

Dans toute société et de tout temps, les groupes sociaux ont instauré une grande diversité de normes, qu'elles soient écrites ou orales, afin de réguler le comportement des individus et ce, tant de manière individuelle que collective. Tel que le souligne Becker, « les normes sociales définissent des situations et les modes de comportement appropriés à celles-ci : certaines actions sont prescrites (ce qui est « bien »), d'autres sont interdites (ce qui est « mal ») » (1985 : 25). Quand un individu transgresse une norme socialement acceptée par l'ensemble de son groupe, il est alors marginalisé et qualifié de déviant (*op.cit.*) par rapport à la norme en vigueur dans le groupe. Il se voit aussi apposer un stigmate (Goffman, 1975), c'est-à-dire qu'il devient l'objet de discriminations et de préjugés de la part du groupe dominant. Selon l'approche interactionniste de Becker, ce n'est pas le comportement en tant que tel qui constitue la déviance, mais bien la manière dont la société va appréhender et qualifier ce comportement. De ce fait, Becker considère la déviance « (...) comme le produit d'une transaction effectuée entre un groupe social et un individu qui, aux yeux du groupe, a transgressé une norme » (1985 : 33). En ce sens, on peut aisément faire le parallèle avec la stigmatisation subie par les TDS. Le stigmate est un élément de rupture par rapport aux référents sociaux et symboliques de notre société. Dans la majorité des sociétés occidentales actuelles, les normes sociales encadrant la sexualité sont le produit d'une longue évolution historique avec pour idéologie principale la morale judéo-chrétienne. La seule sexualité prescrite par la religion catholique doit avoir lieu dans le strict cadre de l'intimité au sein d'une relation hétérosexuelle et monogame. De plus, le mariage est la condition *sine qua non* à tout échange charnel car il est le symbole des sentiments et de l'amour qui unissent deux individus. Cependant, il est important de rappeler que les représentations et les symboliques associées au mariage sont également le fruit d'une évolution historique et sont, de ce fait, variables en fonction des époques. Historiquement, c'est à partir du XVII^{ème} siècle que le mariage qualifié de « romantique » (Hammouche, 2010) permet aux individus de choisir leur futur conjoint. Ainsi, « il ne s'agit plus d'unir deux lignages, mais d'instaurer par le droit un mariage contracté sur la base d'un libre consentement, non soumis à l'accord des parents (...) » (*op.cit.*, 50). Néanmoins, malgré cette liberté de choix, c'est l'homme qui sera prédominant dans le couple jusqu'à la seconde moitié du XX^{ème} siècle (*op. cit.*). Comme s'interroge Durkheim en 1911, dans une monographie consacrée à l'éducation et à la sexualité : « comment on peut faire comprendre au jeune homme que l'état de mariage se justifie en droit, et que le commerce sexuel hors mariage est immoral » (2011: 39). C'est ainsi qu'au début du XX^{ème} siècle, le corps étant considéré comme sacré, seules les relations sexuelles se déroulant dans un cadre lui-même sacré étaient morales. Hors de ce cadre du mariage, toutes pratiques sexuelles étaient considérées comme une profanation du corps. De nos jours, malgré l'évolution des représentations et des pratiques concernant la sexualité, il est aisément de comprendre en quoi les pratiques prostitutionnelles sont encore considérées par la société comme déviantes tant elles s'écartent de la norme historique instaurée par les entrepreneurs de morale (Becker, 1985) et ce, afin de maintenir l'ordre social établi. De par leurs activités, les TDS vont être qualifiées de déviantes et vont être stigmatisées par la société. Cependant, il est à noter que ce qui est considéré comme déviant n'est pas

figé, ni dans le temps ni dans l'espace. Tel que le souligne Becker, « le même comportement peut constituer une transgression des normes s'il est commis à un moment précis ou par une personne déterminée, mais non s'il est commis à un autre moment ou par une autre personne » (*op.cit.* : 37). Cette fluctuation est visible dans le temps au travers du bref retour socio-historique réalisé au début de ce mémoire. On constate, en effet, qu'au sein d'un même pays, la prostitution est considérée de différente manière en fonction des époques. La fluctuation est aussi visible dans l'espace au travers de la diversité des positions législatives adoptées par différents pays à une même époque. Cependant, même si l'on considère les normes en vigueur dans un même espace-temps, elles ne sont pas partagées par l'ensemble de la société. Celles-ci ne font jamais l'unanimité au sein de la société, ce qui est à la genèse d'attitudes et de comportements visant à se distancier du stigmate et à critiquer les normes sociétales dominantes. Ces contestations peuvent, par exemple, prendre la forme de sous-cultures ou de mouvements de contre-pouvoir. En ce sens, les normes sont « (...) hautement différenciées selon les critères de la classe sociale, du groupe ethnique, de la profession et de la culture » (Becker, 1985: 38).

Face à cette désapprobation, les témoignages des TDS rencontrées, tant sur les lieux de prostitution qu'au sein d'Espace P..., ont permis de distinguer deux grands positionnements adoptés par les TDS afin de se préserver du stigmate inhérent à leur pratique en l'externalisant et en s'en distanciant. À l'image de la criminologue Bruckert (2002) qui mena une recherche dans le milieu du striptease féminin en Ontario, je peux mettre en exergue un premier positionnement de nature comparative. Il vise à déceler, chez les autres TDS, des éléments qui permettent de faire la distinction entre sa pratique et celle de ses pairs afin de procéder à un glissement du stigmate. À l'inverse, dans le second positionnement, les TDS ne procèdent plus à un glissement, mais visent à considérer le stigmate de manière critique.

Le premier positionnement consiste à se distinguer des autres travailleuses en utilisant la comparaison. Chaque distinction est sujette à une hiérarchisation qui permet de rejeter le stigmate sur l'autre et donc de se distancier de lui et de sa pratique. Ainsi, dans l'analyse de Buckert (2002), on souligne la distinction qui est faite entre les danseuses qui se déshabillent pour les clients au sein du club et celles qui acceptent de quitter le club avec des clients en vue d'un « extra ». Les premières déplacent le stigmate sur les secondes en se considérant comme moralement supérieures. Au travers des différents témoignages recueillis sur le terrain, j'ai pu constater que les TDS adoptant ce positionnement évoquent principalement trois éléments de comparaison pour se distancier de leurs pairs. Il y a une hiérarchisation d'ordre moral portant sur le type de prestations sexuelles proposées. Lors d'une discussion portant sur les annonces Internet d'*escorting*, Chantal explique le point d'honneur qu'elle mettait à fixer des limites dans les prestations qu'elle proposait, en refusant toute pratique sexuelle anale avec ses clients comparativement aux TDS qui, selon elle, « (...) acceptent tout et font n'importe quoi pour un billet » (Espace P..., 04/02/20). En outre, la question des tarifs semble

également être un élément de comparaison récurrent dans le discours des TDS. Plusieurs d'entre elles affirment vouloir maintenir leurs prestations à un certains prix, quitte à avoir moins de clients, et ce, afin de se distinguer des TDS acceptant de négocier systématiquement leurs prestations. Cette volonté de distinction est visible chez Carine lorsqu'elle exprime son énervement envers les clients qui veulent négocier tous les tarifs : « Tu crois que je vais négocier mes prix et faire la pute pour 50 euros comme les autres ? J'ai pas faim à ce point-là moi ... si ça ne convient pas au client, il peut aller trouver moins cher ailleurs ... c'est pas les services de merde et les maladies qui manquent (...) » (terrasse café, 21/02/20). Enfin, le troisième et dernier élément de comparaison et de hiérarchisation évoqué par les TDS se situe au niveau de l'indépendance décisionnelle à exercer ce métier. A l'image des tensions mises en exergue en France entre les TDS d'origine française et celles d'origine étrangère (Deschamps, 2007), certaines TDS d'origine belge mettent en avant leur liberté de choix quant au fait d'exercer leur métier comparativement aux TDS d'origine étrangère qui seraient exclusivement victimes de réseaux mafieux. Cependant, lorsque l'on s'intéresse à la genèse de ces affirmations, base du processus du glissement de stigmate, peu de TDS sont dans la capacité de fournir des sources d'information de première main et, *in fine*, fiables. Ainsi, après avoir fait la distinction entre TDS d'origine belge et d'origine étrangère, je demande à Sonia si elle connaît personnellement des TDS d'origine étrangère travaillant sous le joug d'un réseau : « pas personnellement mais j'ai déjà entendu parler de plusieurs noms à Marnix (...) » (Espace P ..., 04/03/20). Cet exemple, somme toute représentatif des autres réponses reçues *in situ*, soulève un questionnement tant les TDS s'appuient sur des stéréotypes et des préjugés de longue date pour considérer leurs pairs. Soit les TDS ont une certaine méconnaissance du milieu dans lequel elles évoluent et utilisent alors comme cadre structurant de leur pratique des représentations et des clichés facilement accessibles mais peu fiables. Soit il y a une volonté délibérée de voiler la complexité du phénomène prostitutionnel afin de rendre possible et systématique le processus de glissement du stigmate et donc d'être toujours moralement supérieur à ses pairs.

Dans le second positionnement, les TDS visent à considérer le stigmate de manière critique (Bruckert, 2002). Elles sont conscientes des normes qui encadrent la sexualité dans nos sociétés, mais remettent en cause leur légitimité. Elles souhaitent une normalisation et une légitimation du travail du sexe (Comte, 2010) tant elles considèrent la prostitution comme un métier à part entière. Le désaccord vis-à-vis des normes qui encadrent la sexualité est au fondement des critiques exprimées par les TDS. Ainsi, dans une discussion à plusieurs voix regroupant la stagiaire assistante sociale et moi-même, Carine a partagé son incompréhension quant au fait qu'au XXI^{ème} siècle, les femmes ne puissent décider de faire ce qu'elles souhaitent de leur corps sans être l'objet de jugements. Elle s'est aussi insurgée contre l'hypocrisie de la société à l'égard de la prostitution et de ses acteurs : « en public tout le monde est contre la prostitution et on est considéré comme des moins que rien mais une fois en privé ... qu'il soit marié, riche ou pauvre et même parfois connu car j'ai eu des clients qui passaient à la TV ... ben on devient enviable et belle » (Espace P..., 18/02/20).

Néanmoins, malgré l'écho que trouvent mes matériaux ethnographiques dans les travaux de Bruckert (2002), ceux-ci m'amènent également à nuancer son analyse. Tel que nous venons de le voir, deux positionnements sont adoptés par les TDS afin de se distancier du stigmate associé à leur pratique : soit elles procèdent à un glissement du stigmate, soit elles considèrent le stigmate de manière critique. Toutefois, Bruckert (*op.cit.*) semble appréhender ces positionnements de manière autonome et imperméable : les TDS adoptent soit l'un, soit l'autre comme outil de distanciation. Par ailleurs, Comte (2010) reprend cette analyse et fait une corrélation entre le positionnement adopté par les TDS face au stigmate et la manière dont celles-ci considèrent leur pratique. Ainsi, pour l'auteure, les TDS considérant leur pratique de manière professionnelle procéderaient nécessairement à la critique du stigmate. A l'inverse, les TDS procédant par glissement ne s'investiraient que peu dans leur pratique en la considérant uniquement au travers du prisme économique. Or, fort des différents matériaux ethnographiques présentés dans cette troisième partie, je peux formuler une remarque visant à complexifier et à nuancer cette vision manichéenne. En effet, les TDS ne procèdent pas nécessairement à un choix mais peuvent également s'approprier les deux positionnements simultanément. Ainsi, tel que souligné précédemment, Carine se distancie du stigmate en procédant tout aussi bien à son glissement vers les TDS pratiquant la négociation et les prix bas qu'en critiquant les normes qui encadrent la sexualité et l'hypocrisie de la société envers la prostitution. Cependant, outre ces deux grands positionnements qui seraient le produit de mécanismes de défense d'ordre psychologique face au stigmate (De Meis, 1999), l'analyse des interactions au sein d'Espace P... Liège m'a également conduit à constater l'importance et la prégnance des questions identitaires pour les TDS, tant dans les discours qu'au travers des pratiques. Parallèlement, et quel que soit le positionnement adopté initialement, les TDS mettent en œuvre un ensemble de « stratégies identitaires » (Dubar 2010 : 107) visant à distinguer au quotidien leur vie privée et personnelle de leur vie publique et professionnelle. De ce fait, pour appréhender ces « stratégies identitaires » (*op.cit.*), je me suis intéressé à la manière dont les TDS construisent leur identité en mobilisant la théorie sociologique de l'identité de Dubar (2010).

9. La construction de l'identité sociale des TDS : de la théorie à la pratique

D'un point de vue théorique, l'identité sociale est pour Dubar (2010) le résultat de l'articulation entre deux dimensions : le moi et les autres. Ainsi, l'identité sociale serait le résultat d'une « identité pour soi » (2010 : 106) et d'une « identité attribuée par autrui » (*op. cit.*) basée sur des catégories socialement reconnues. L'identité pour soi est un processus de construction identitaire qui est propre à l'individu. Elle se base sur ses expériences, ses aspirations, sa biographie ou encore son histoire personnelle. *A contrario*, l'identité attribuée par autrui est, comme son nom l'indique, le fait qu'une institution ou des agents attribuent une identité à un individu selon différents paramètres qui ont une importance variable en fonction du contexte et de l'époque considérés. À titre d'exemple, on

peut citer la situation économique de l'individu, son lieu d'habitation, ses loisirs et de manière générale, les habitus de ce dernier. Cette attribution est le résultat d'une volonté de catégorisation des individus afin de les positionner hiérarchiquement sur une échelle de prestige social. Ainsi, tel que le souligne Dubar, dans les sociétés occidentales actuelles, les individus utilisent, et légitiment, les critères du travail, de l'emploi et de la formation pour attribuer une identité à leurs pairs (2010 : 112). Pour preuve, il est intéressant d'observer le positionnement des sujets de conversation abordés lorsqu'un groupe d'individus se rencontre pour la première fois. Ainsi, très rapidement en début d'échange, le sujet du travail est abordé et la question cruciale est posée : « Et tu fais quoi dans la vie ? ». Dans le cas d'un métier reconnu socialement comme prestigieux avec un haut niveau d'étude, il va y avoir un étiquetage identitaire qui, dans les représentations collectives, est considéré comme positif (médecin, avocat, ...). À l'inverse, les métiers qui requièrent un faible niveau de qualification ne sont pas ou peu valorisés socialement et font l'objet de représentations sociales négatives. Ainsi, les hôtesses de caisse, les éboueurs ou les individus exerçant un métier manuel se trouvent souvent dans le bas de l'échelle sociale. Au travers de cette théorie, Dubar met en exergue la dialectique inhérente à la construction identitaire : « on ne fait pas l'identité des gens malgré eux et pourtant on ne peut se passer des autres pour se forger sa propre identité » (*op.cit.* : 110). Cependant, l'articulation entre ces deux identités ne se fait pas toujours de manière naturelle, sans heurt, « il n'y a pas de correspondance nécessaire a priori entre « l'identité prédicative de soi » qui exprime l'identité singulière d'une personne déterminée, avec son histoire vécue individuelle, et les identités « attribuées par autrui » (...) » (*op.cit.* : 106). C'est en raison de ce désaccord identitaire, c'est-à-dire le fait de ne pas accepter l'identité qui est attribuée par autrui, que l'individu peut mettre en place des « stratégies identitaires » (*op.cit.* : 107).

Tel que je l'ai mis en évidence dans ce mémoire, il est assez aisé de constater la dimension négative et stigmatisante de « l'identité attribuée par autrui » (*op.cit.*) aux TDS. Ainsi, comme le résume Comte, « fortement associés au crime, à la débauche et à l'immoralité, les termes « prostitution » et « prostitué(e) » sont chargés négativement d'un stigmate qui marque et discrédite ceux et celles qui vendent des services sexuels » (2010 : 426). Face aux jugements et à la décrédibilisation sociale qui pèsent sur les TDS (Castaneda *et al.*, 1996), l'ensemble des TDS que j'ai rencontrées sur le terrain, tant au sein de l'institution que sur les différents lieux de prostitution, utilise des « stratégies identitaires » (Dubar, 2010 : 107). Celles-ci se traduisent *in situ* par la construction et l'adoption d'une seconde identité permettant de séparer leur identité personnelle et privée de l'identité qu'on leur attribue.

Les différents matériaux ethnographiques produits durant ce terrain me permettent de mettre en exergue les moyens les plus utilisés par les TDS pour se construire une seconde identité. Le moyen utilisé par une majorité de TDS rencontrées lors de ma recherche est l'emploi d'un prénom fictif (Nadeau, 1987 ; Castaneda *et al.*, 1996 ; De Meis, 2002 ; Pyren, 2002). À ce propos, Goffman souligne

que de tous les marqueurs identitaires, le prénom est celui qui est le plus facilement falsifiable en plus d'être celui qui est le plus couramment utilisé par les individus pouvant être stigmatisés au sein de leur société (1975 : 75). L'utilisation d'un nouveau prénom permet à la TDS de dissimuler sa véritable identité, son essence profonde, aux yeux des clients. Ainsi, comme le souligne Sarah à propos du prénom qu'elle utilise dans le cadre de son travail : « j'ai toujours eu un pseudo car je n'ai jamais voulu qu'un client m'appelle par mon prénom quand je suis avec lui ... c'est peut-être con mais pour moi, un prénom c'est vachement personnel ...c'est presque intime en fait » (Espace P..., 21/02/20). En outre, j'ai pu constater auprès de certaines TDS que le choix de leur prénom fictif est le fruit d'une réflexion tant celui-ci peut influencer le type de clientèle se présentant auprès d'elles. Pour Carine, outre le fait que son prénom de travail (Marie) se révèle être un clin d'œil humoristique faisant référence à l'Immaculée Conception de Marie mère de Jésus, le choix de celui-ci permettrait également d'éviter les clients d'origine étrangère : « je ne fais pas avec des étrangers, je n'aime pas ça ... c'est pas une question de racisme mais ça ne m'attire pas (...) en m'appelant Marie ça m'évite pas mal de demandes venant d'étrangers et ça limite les jeunes aussi (...) » (Espace P..., 25/02/20). À l'instar de Carine, Manon souligne l'influence que peut avoir le prénom sur le type de clientèle au point d'utiliser elle-même plusieurs prénoms en fonction des circonstances : « en règle générale, j'utilise deux prénoms. Il y a Valérie, prénom ultra classique que je réserve à mes habitués et à certains clients, puis il y a Olivia ... ou Natacha enfin c'est un peu en fonction de mes envies du moment mais un nom qui se finit par A » (cour Espace P..., 04/03/20). Suite à ce propos, je demande les raisons qui lui font choisir un prénom finissant par la lettre A. Elle me répond : « les prénoms comme Clara et Natacha sont connotés ... ils ont une dimension sexy qui attire les hommes (...) » (cour Espace P..., 04/03/20). Au travers de ces témoignages, nous pouvons nous rendre compte que l'utilisation d'un prénom fictif, et par extension la construction et l'adoption d'une nouvelle identité, n'est pas uniquement un moyen permettant aux TDS de préserver leur vie privée du stigmate inhérent à leur pratique mais il est également utilisé comme un moyen de discrimination *a priori* des clients. En ce sens, en s'appropriant les représentations symboliques que les clients attribuent à différents prénoms, la TDS peut mobiliser les représentations érotiques d'un prénom afin de susciter la convoitise et le désir auprès d'un client tout autant qu'elle peut mobiliser ses représentations religieuses ou passées d'un autre prénom pour toucher la sensibilité d'une autre clientèle.

Outre l'adoption d'un prénom fictif, plusieurs TDS utilisent la transformation physique comme moyen permettant la construction d'une seconde identité :

« Quand je m'habille, je rentre dans un rôle, je suis différente. Ce n'est pas que je décide mais en m'habillant de manière différente, à l'opposé de moi, je change ! Rien à voir avec la manière dont je suis habillée maintenant...tu ne me reconnaîtrait pas (...) [dans le cadre professionnel] je m'habille pour attirer le regard du client sinon il va voir à côté et je ne gagne rien ... un grand

décolleté moulant qui me met en valeur, des couleurs voyantes même si je n'aime pas de trop ça, c'est comme le maquillage. J'ai souvent une perruque aussi...» (Manon, Espace P ..., 04/03/20)

Les propos de Manon sont particulièrement éclairants dans le sens où ils permettent d'appréhender l'importance du vêtement et du maquillage dans la pratique prostitutionnelle. Ainsi, on peut constater que le vêtement est un « marqueur d'identité » (Gherchanoc & Huet, 2007) permettant à Manon de jouer un rôle et d'incarner un personnage sur son lieu de travail. Ce faisant, on peut souligner la dimension performative de ces transformations physiques chez Manon tant elles ont une influence sur son identité. On peut constater que les vêtements et le maquillage de Manon sont spécifiques à sa pratique tant ceux-ci sont à l'opposé de son style vestimentaire en dehors de son travail. Ils posent une barrière symbolique visant à marquer la distinction entre la vie privée et la vie professionnelle de la TDS. Ainsi : « makeup creates a second skin, which seals and buries the "woman" it is part of profane reality ; this is why it must be removed each night. As in a purification ritual, the face is cleaned, clothing is changed, a rebirth occurs before returning home, to the sacred reality » (Castaneda et al., 1996 : 241). Ces différentes transformations sont considérées comme significatives dans l'adoption d'une nouvelle identité. Elles vont permettre à la TDS de protéger son espace privé et personnel en se maintenant à distance du stigmate associé à sa pratique. En outre, à l'image du prénom fictif, le vêtement et le maquillage sont utilisés pour attirer le client et se distinguer de ses pairs. Ainsi, la coupe du vêtement et sa couleur sont spécifiquement choisies par Manon pour exacerber ses attributs féminins et attirer le regard du client en provoquant son imaginaire et ses représentations au travers de « l'immédiateté des connotations (...) et des références convoquées » (Mathé, 2014 :17).

L'analyse de la manière dont les TDS réagissent à l'« identité attribuée par autrui » (Dubar, 2010 : 106) permet de mettre en évidence le rôle essentiel et actif de la TDS dans la réussite de la relation avec le client. Ainsi, afin de se construire une seconde identité pour se distancer du stigmate inhérent à sa pratique, elle met en œuvre divers moyens permettant de préserver sa vie privée et personnelle tout en permettant d'attiser la convoitise et l'attrait des clients en convoquant leur imaginaire et leurs représentations. En ce sens, cette analyse va à contre-courant des thèses abolitionnistes considérant la vie privée et l'intimité des TDS comme une fiction tant elles seraient des victimes dénuées de tout pouvoir (Pyren, 2002). En outre, on peut également souligner le rôle essentiel et actif du client dans la réussite de cette relation. Loin d'être dupe quant à la facticité du rôle joué par la TDS et à l'unicité de la relation en devenir, le client semble faire preuve d'une « suspension volontaire de l'incrédulité » (Winkin, 2002) lui permettant de s'immerger pleinement dans la mise en scène (Goffman, 1973) proposée par la TDS en s'appropriant et en interprétant l'image scénique qu'elle renvoie au travers de la seconde identité.

Outre l'identité donnée aux TDS sur l'unique base de leur métier et de la vie publique qu'elles donnent à voir, la construction d'une identité sociale nécessite également de prendre en compte l'identité personnelle de la TDS, c'est-à-dire l'« identité pour soi » (Dubar 2010 : 106).

Paradoxalement, bien que ces dimensions identitaires soient indissociables, je peux constater que peu de littérature scientifique aborde la dimension personnelle des TDS. Bien qu'il soit ici impossible de faire une liste exhaustive des auteurs et de leur thématique de recherche, les travaux se concentrent principalement, quelle que soit leur focale d'entrée sur le sujet, sur la compréhension et le fonctionnement de la vie publique des TDS. Un bref coup d'œil sur l'intitulé des articles et des monographies mobilisés dans les bibliographies disponibles sur le sujet de la prostitution est suffisant pour s'en convaincre. Ceux-ci s'inscrivent majoritairement dans une *dark anthropology* appréhendant l'Autre, de manière réductrice, dans ses dimensions sociales les plus sombres et controversées (Caratini, 2012 ; Ortner, 2016). Au-delà des données purement sociologiques permettant de mettre en exergue un profil typifié des personnes exerçant la prostitution, les TDS sont principalement appréhendées au travers de leur activité professionnelle, en y étant même souvent réduite. De ce fait, l'histoire personnelle et singulière de chaque travailleuse, son vécu, sa biographie ainsi que son rôle en tant que citoyenne, conjointe ou parent ne sont que peu développés dans la littérature. En ce sens, l'objet de recherche que constitue l'« identité pour soi » (Dubar 2010 : 106), et de manière globale la vie privée des TDS, me semblait être une porte d'entrée heuristique pour tenter d'appréhender et d'analyser le plus finement possible le quotidien privé des TDS. Cependant, suite aux différentes mesures prises pour lutter contre le COVID-19 et les conséquences qui en ont résulté sur la durée de ma recherche, je n'ai pas pu accéder à cette dimension et aux « petits riens » (Razy, 2004) qui construisent le quotidien privé des TDS. Néanmoins, malgré ces circonstances exceptionnelles, je peux mettre en exergue deux témoignages permettant d'appréhender une facette significative de l'« identité pour soi » (Dubar 2010 : 106) des TDS. Conscient que ces deux témoignages ne peuvent remplacer l'apport d'une ethnographie au long cours spécifiquement orientée sur cette dimension, ils n'en demeurent pas moins intéressants et éclairants de par leurs apports.

Ainsi, en évoquant avec Manon la possibilité et les modalités d'un accès éventuel à son quotidien privé, en proposant de la suivre et de l'accompagner dans ses activités journalières, elle soulève une inquiétude : « Pourquoi pas, si ça peut t'aider dans ton mémoire (...) par contre, faudrait voir quand tu veux venir...et comment organiser ça (...) étant donné que les personnes proches de moi ne sont pas au courant de ma vie nocturne, faut que je trouve un prétexte [à ma présence] » (cour Espace P ..., 04/03/20). Dans l'inquiétude exprimée par Manon, on peut voir la manière dont sa vie privée et personnelle est influencée par son activité professionnelle et la manière dont elle essaie de s'en distancier au travers du secret. À l'instar de Manon, Valérie souhaite dissimuler son activité professionnelle dans le cadre de sa vie privée et personnelle. Ainsi, après avoir proposé à Valérie les services du médecin d'Espace P ... Liège, elle soulignait : « (...) donc si c'est possible de passer par vous [médecin de l'institution] pour un suivi régulier avec des tests et tout ça m'intéresse ... comme ça le médecin traitant que j'ai pour le moment reste pour la famille (...) » (rue Marnix, 12/02/20). Ainsi, comme le précise Castañeda et al. (1996), seule une minorité de TDS dévoile la source réelle de leurs revenus à leur famille et amis par crainte de perdre leur crédibilité sociale. En mettant en

perspective les différentes analyses, on peut constater la manière dont les identités s'articulent chez les TDS et, par la même, l'impact qu'elles ont sur leur quotidien. Ainsi, lorsque les TDS investissent la dimension personnelle et privée de leur identité, elles tentent de mettre à distance la dimension professionnelle et publique de l'« identité attribuée par autrui » (Dubar, 2010 : 106). À l'inverse, lorsqu'elles investissent la dimension professionnelle et publique de leur identité, elles tentent de mettre à distance la dimension privée et personnelle de l'« identité pour soi » (*op.cit.*). Dès lors, on peut constater que ce processus de distanciation identitaire rend difficile l'expression de leur identité sociale tant le secret visant à masquer leurs activités professionnelles et l'adoption d'une seconde identité permettant de préserver leur vie privée les contraignent au quotidien.

10. Entre vie privée et vie publique, l'institution comme espace de conjugaison identitaire

En m'intéressant à la construction identitaire des TDS, j'ai mis en lumière la manière dont celles-ci articulent leur « identité pour soi » (Dubar, 2010 : 106) et leur « identité attribuée par autrui » (*op. cit.*) tout en soulignant les influences que ces identités ont l'une sur l'autre. Toutefois, ce qui est intéressant de mettre en exergue dans cette analyse n'est pas tant la présence d'une diversité d'identités chez une même personne (Goffman, 1973), d'un « Soi multiple, fragmenté, instable » selon Kaufmann (1997 : 113), que l'intensité et les moyens mis en œuvre par les TDS afin de marquer, de distinguer et de séparer volontairement, et de manière soutenue, leurs identités. Ainsi, tel que le souligne Kaufmann, « face à cette vie intérieure chaotique et ces modèles de cohérence divergents, l'individu ne parvient en fait à s'unifier et à se stabiliser que grâce à des prothèses (...) [dans] un univers qui l'encadre. (...) Le maintien et la constance que l'on pense être le propre de l'individu ne sont rien d'autre que l'effet de son extériorisation et de son arrimage dans les choses familières » (Kaufmann, 1997 :113). Or, cet arrimage et cette extériorisation, permettant une expression de l'identité sociale de l'individu de manière pleine et entière, se révèlent être difficiles pour la plupart des TDS. Les moyens qu'elles mettent en œuvre pour se distancer du stigmate les contraignent à maintenir un secret ou à adopter une seconde identité, rendant de ce fait difficile tout recentrement permettant de trouver un équilibre identitaire. Ainsi, tel que me l'a fait remarquer Julie au début de ma recherche lorsque je questionnais sa pratique : « T'es jamais toi-même quand tu fais ça, on peut te dire ce que tu veux d'autre, c'est faux ! On a le cul entre deux chaises tout le temps, quand t'es dans ta vitrine faut être d'une certaine manière et quand tu as fini, tu dois être encore quelqu'un d'autre sinon ça plaît pas aux gens...par contre ta gueule à toi, tout le monde s'en fout...démerde toi ! » (Espace P..., 04/02/20). N'ayant pas pris l'entièreté dimension de ce propos au moment de sa production, il me paraît particulièrement éclairant à l'aune de cette partie. Il permet en effet de questionner la manière dont certaines TDS se « démerdent » pour construire ou accéder à un point d'arrimage, à un cadre familial afin d'organiser leur vie intérieure (Kaufmann, 1997) et d'éviter un morcellement constant et

une certaine errance identitaire pouvant ouvrir la voie à d'éventuels impacts sur la santé mentale. C'est en m'appuyant sur ce questionnement et sur l'apport du présent chapitre, qu'il est possible d'appréhender nouvellement l'observation et l'analyse des interactions que j'ai réalisées dans le deuxième chapitre. Ainsi, au lieu d'appréhender cette partie de mon ethnographie au travers de l'unique prisme des interactions, y adjoindre l'utilisation de l'identité des TDS comme prisme d'analyse permet de mettre en lumière l'importance que peut avoir Espace P... Liège dans la construction identitaire des TDS qui la fréquentent. De ce fait, au-delà de la mise en évidence de l'organisation spatiale de l'institution regroupant deux espaces distincts - le bureau et la cuisine - régis par des règles et des normes d'interaction spécifiques et par des comportements d'appropriation, il est également possible d'appréhender l'institution comme un espace où les frontières identitaires se brouillent en permettant aux TDS d'exprimer tant leur « identité attribuée par autrui » (Dubar, 2010 : 106) que leur « identité pour soi » (*op. cit.*). Ainsi, comme je l'ai mis en exergue au travers de différents témoignages, la cuisine se révèle être un espace de liberté et d'autonomie pour les TDS dans lequel elles peuvent évoquer des sujets de leur vie privée sans être contraintes par le secret de leur activité professionnelle. A l'inverse, l'espace bureau leur permet d'évoquer des sujets touchant à leur activité professionnelle sans pour autant mettre à distance leur vie privée au travers de l'adoption d'une seconde identité. En outre, cette manière d'appréhender l'espace tend à se confirmer au regard de la diversité des comportements qui sont observables chez certaines TDS au sein de l'institution, entremêlant vie privée et vie publique. Ainsi, je peux citer un court extrait de mon journal de terrain reprenant l'exemple de Sarah venant à l'institution sans pour autant participer à la vie collective qui s'y déroule ni avoir de demande particulière à adresser au TS : « (...) Elle rentre, s'assoit sur une chaise après avoir rapidement dit bonjour puis regarde son GSM. Plus ou moins après 25 minutes et une tasse de café, elle repart sans avoir adressé la parole aux autres TDS. » (Espace P..., 18/02/20)

J'ai aussi eu l'occasion de constater que certaines TDS prennent sur leur temps de vie privée pour se rendre chez Espace P..., certaines autres y viennent pour faire une pause durant leur activité professionnelle et d'autres encore se rendent chez Espace P... accompagnées de leur conjoint ou de leur enfant.

Fort de ce constat, je peux légitimement considérer que le rôle de l'association Espace P... Liège est double. Ainsi, outre son rôle d'aide sociale au travers de ses missions officielles de soutien et d'accompagnement des TDS et de leurs proches, l'association est également un lieu essentiel pour les TDS en le proposant un espace d'unicité et de stabilité identitaire (Kaufmann, 1997). En ce sens, Espace P... se révèle être un point d'ancrage dans lequel les TDS peuvent trouver un équilibre identitaire sans prendre le risque de s'exposer au stigmate et ce, afin de pouvoir exprimer la singularité et la complexité de leur identité sociale.

Conclusion

« Je ne suis pas une serveuse, je ne suis pas une masseuse, je suis une prostituée, je suis une travailleuse du sexe...mais ça, on ne peut pas concevoir que ce soit un choix » (Carine, Espace P..., 18/02/20). Voilà la motivation première qui a guidé ce travail : accéder à la parole des TDS et à leur réalité quotidienne en s'extrayant autant que faire ce peut des discours moralisateurs qui cristallisent le débat. Toutefois, il est nécessaire de souligner que cette ethnographie n'a permis d'aborder qu'une partie de la réalité du phénomène prostitutionnel : la prostitution comme un métier à part entière. Il convient alors de ne pas nier la réalité des travailleuses qui exercent cette activité au sein de la Ville de Liège, par nécessité et/ou obligation, sans y trouver de satisfaction personnelle. En effet, dans le cadre de cette étude, je n'ai pas eu la possibilité d'entrer en contact avec cette population plus mouvante et précarisée.

Afin de contextualiser cette recherche, le phénomène prostitutionnel y est d'abord envisagé au travers d'une perspective socio-historique globale, avant d'y être analysé d'un point de vue local au sein de la Ville de Liège. C'est en effet dans la Cité Ardente, et plus spécifiquement au sein de l'association Espace P...Liège, offrant un lieu de soutien et d'accompagnement aux TDS et à leurs proches, que cette ethnographie a été réalisée.

Ce travail a ainsi permis de constater que cette institution est séparée en deux espaces distincts régis par des règles, des normes et des comportements qui leur sont spécifiques. D'un côté, il y a l'espace cuisine où l'autorité des TS n'est que peu visible. Les TDS s'approprient cet espace en le personnalisant avec des objets personnels mais aussi avec l'adoption d'habitudes individuelles. La cuisine se révèle être importante pour les TDS qui la fréquentent, qu'elles soient d'anciennes TDS ou encore en activité, tant elle est un lieu de partage, de mémoire, de savoir informationnel et de sociabilité dans lequel une diversité de relations sociales peuvent se construire. D'un autre côté, l'aménagement de l'espace bureau, associé à l'autorité exprimée par les TS, crée et maintient une distance physique et sociale avec les TDS. Il est un lieu d'aide sociale, normé et contraint par un cadre institutionnel. Les TS s'approprient cet espace en y imposant des interactions normées dans lesquelles ils s'emploient à maintenir leur autorité ainsi qu'une distance professionnelle grâce à un aménagement spécifique de l'espace et l'investissement complet de celui-ci. L'analyse des interactions au sein de cet espace amène alors à questionner le rapport que les TS de l'équipe entretiennent avec leur pratique professionnelle et la manière dont ils se positionnent quotidiennement vis-à-vis de celle-ci. Différents exemples de terrain ont ainsi permis de montrer que les TS d'Espace P... Liège se considèrent dans leur discours comme des acteurs du monde social tout en agissant de la sorte dans leur travail quotidien au sein de l'association. Néanmoins, malgré ce positionnement professionnel allant à contre-courant de l'idéologie dominante qui anime les politiques menées actuellement en matière de prostitution, les TS tentent de conjuguer au quotidien leurs obligations légales tout en essayant de répondre au mieux aux nécessités et aux demandes des TDS. Outre cette tension, il ressort de cette

recherche qu'une double mission de traduction incombe aux TS : traduire les réalités du terrain en langage administratif et vulgariser l'organisation et le fonctionnement des administrations et institutions sociales pour les TDS.

Cette dichotomie spatiale de l'institution basée sur l'analyse des interactions se voit cependant être nuancée par les témoignages des TDS faisant état de leur vécu au sein d'Espace P...Liège. Au travers des différents discours, il ressort que l'institution a un rôle essentiel pour les TDS, tant elle leur permet d'exprimer leur identité sociale conjuguant leur « identité pour soi » (Dubar, 2010 : 106) et leur « identité attribuée par autrui » (*op.cit.*). La frontière physique et sociale observée au travers du prisme des interactions entre les deux espaces cuisine et bureau n'est alors en réalité pas si imperméable qu'il y paraît, les TDS se sentant libres d'aborder leur vie privée et personnelle tout autant que leur vie publique et professionnelle quel que soit l'espace de l'institution où elles se trouvent. En effet, une fois dans l'institution, elles semblent s'affranchir des stratégies (secret et seconde identité) mises en place pour lutter contre le stigmate dont elles font l'objet. Ainsi, il ressort de cette étude, qu'outre son rôle d'aide sociale offrant soutien et accompagnement aux TDS et à leurs proches, l'association Espace P...Liège propose aussi un espace d'unicité et de stabilité identitaire (Kaufmann, 1997). En ce sens, cette institution se révèle être un point d'ancrage qui permet aux TDS d'exprimer la singularité et la complexité de leur identité sociale les conduisant à trouver, voire retrouver, un équilibre identitaire.

Bien que cette recherche ait été fortement perturbée par la crise sanitaire liée au COVID-19, les matériaux ethnographiques produits avant le confinement m'ont néanmoins permis de réaliser ce mémoire au prix de nombreuses adaptations. Ce travail tente d'apporter une meilleure compréhension du phénomène prostitutionnel et de ses acteurs en proposant une ethnographie réalisée au sein d'une institution spécialisée en matière de prostitution, dimension peu explorée jusqu'alors. Toutefois, les différentes contraintes liées à la pandémie m'ont empêché d'approfondir certains points et d'en soulever d'autres. De ce fait, de nombreuses interrogations et des pistes de réflexion soulevées durant la rédaction sont restées sans suite. En outre, suite à l'arrêt prématûr du terrain, je regrette de ne pas avoir pu construire de relations ethnographiques assez fortes avec les TDS. D'une part, cela m'aurait permis d'obtenir les coordonnées personnelles des TDS afin d'assurer une continuité de la recherche au travers des outils numériques. D'autre part, disposer d'un temps suffisant pour construire une relation de confiance aurait pu amener les TDS à dépasser le stade de l'anonymisation de leur propos afin qu'elles puissent incarner ceux-ci dans le présent travail.

Concernant les perspectives de cette étude, il serait pertinent de s'intéresser plus spécifiquement à la vie privée des TDS. Ainsi, appréhender et analyser le plus finement possible leur quotidien privé, au travers des « petits riens » (Razy, 2004) du quotidien, permettrait d'envisager ces femmes de manière holistique en ne les considérant pas uniquement sous l'angle de leur pratique professionnelle. En ce sens, une telle étude permettrait de les envisager non pas pour ce qu'elles font mais bien pour ce qu'elles sont, dans toute la singularité et la complexité de leur être.

Bibliographie

Travaux

AGIER Michel, 2013, « Le tournant contemporain de l'anthropologie », *Socio* [En ligne], n°1, mis en ligne le 15 mars 2014, consulté le 01 mai 2020 [URL <http://journals.openedition.org/socio/217>]

ALISSON Anne, 1994, *Nightwork: Sexuality, Pleasure, and Corporate Masculinity in a Tokyo Hostess Club*, Chicago, University of Chicago Press.

AYERBE Christian, DUPRE LA TOUR Mireille, HENRY Philippe et al., 2011, *Prostitution : guide pour un accompagnement social*, Toulouse, ERES Edition.

BARRY Kathleen, 1984 « La politique internationale et l'esclavage sexuel des femmes », *Nouvelles Questions féministes* [En ligne], n°8, pp. 27-39, consulté le 03 août 2020 [URL <https://www.jstor.org/stable/40619281?seq=1>]

BECKER Howard, 1985, *Outsiders: Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Editions Métailié.

BELIN Emmanuel, 2001, *Une sociologie des espaces potentiels : Logique dispositive et expérience ordinaire*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

BESSON Christiane, GUAY Jérôme, 2000, *Profession travailleur social. Savoir évaluer, oser s'impliquer*, Montréal. Gaëtan Morin Editeur (Interventions psychosociales).

BELLIER Irène, 2002, « Du lointain au proche : Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques », GHASARIAN Christian (dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux* [En ligne], pp.1-15, mis en ligne le 22 janvier 2014, consulté le 07 avril 2018 [URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00934519/document>]

BILHAUT Anne-Gaël, 2007, « Les mots du corps : une ethnographie des émotions des soignants en cancérologie », *ethnographiques.org* [en ligne], n°14, consulté le 05 août 2020 [<https://www.ethnographiques.org/2007/Bilhaut>]

BLANCHET Philippe, 2009, « La réflexivité comme condition et comme objectif d'une recherche scientifique humaine et sociale », *Cahiers de sociolinguistique* [en ligne], Vol.1, n° 14, pp. 145-152, mis en ligne 09 mars 2014, consulté le 15 février 2020 [URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-sociolinguistique-2009-1-page-145.htm>]

BOUILLOU Florence, FRESIA Marion, TALLIO Virginie, 2005, « Les terrains sensibles à l'aune de la réflexivité », BOUILLOU Florence, FRESIA Marion, TALLIO Virginie (dir.), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris, CEA, EHESS (Dossiers africains)

BOUJUT Stéphanie, 2005, « Le travail social comme relation de service ou la gestion des émotions comme compétence professionnelle », *Déviance et Société* [En ligne], vol.29, n°2, pp. 141-153, consulté le 05 octobre 2019 [URL : <https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2005-2-page-141.htm>]

BRUCKERT Chris, 2002, *Taking it Off, Putting it On : Women in the Strip Trade*, Toronto, Women's Press.

BRÜNOTT Loes, 1986, « La prostitution comme travail », *Déviance et société* [En ligne], Vol.10, n°3, pp. 293-297, consulté le 02 août 2020 [URL : www.persee.fr/doc/ds_0378-7931_1986_num_10_3_1487]

CARATINI Sophie, 2012, *Les non-dits de l'anthropologie*, Vincennes, Thierry Marchaisse.

CARVALLO Sarah, 2019, « L'éthique de la recherche entre réglementation et réflexivité », *Revue d'anthropologie des connaissances* [En ligne], vol.13, n°2, pp. 299-326, mis en ligne le 19 juin 2019, consulté le 12 mai 2020 [URL <https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2019-2-page-299.htm?ref=doi&contenu=article>]

CASTANEDA Xochitl, ORTIZ Victor, ALLEN Betania et al., 1996, « Sex Masks : The double life of female commercial sex workers in Mexico City », *Culture, Medicine and Psychiatry* [En ligne], Vol.20, n° 2, pp. 229-247, consulté le 04 octobre 2019 [URL <https://link.springer.com/article/10.1007%2FBF00115863#citeas>]

CASTEL Robert, 1999, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Gallimard (Folio Essais)

CHATEIL Max, 1981, *Le corps prostitué : Le sexe dévorant*, Paris, Éditions Galilée.

CHAUMONT Jean-Michel, 2003, « Stratégie de défense et prostitution : un enjeu personnel et politique », *Travailler* [En ligne], Vol.2, n°10, pp. 153-162, mis en ligne le 01 janvier 2008, consulté le 23 mars 2020 [URL : <https://www.cairn.info/revue-travailler-2003-2-page-153.htm>]

CHIMENTI Milena, 2008, « Prostitution – une histoire sans fin ? », *Sociétés* [En ligne], Vol. 1, n°99, pp. 11-20, mis en ligne le 09 juin 2008, consulté le 02 mai 2020 [URL : <https://www.cairn.info/revue-societes-2008-1-page-11.htm>]

COMTE Jacqueline, 2010, « Stigmatisation du travail du sexe et identité des travailleurs et TDS », *Déviance et Société* [En ligne], Vol. 34, n°3, pp. 425-446, mis en ligne le 18 août 2010, consulté le 24 octobre 2020 [URL : <https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2010-3-page-425.htm>]

COMBESSION Philippe, MAYER Sibylla, 2013, « Une nouvelle économie des relations sexuelles ? », *Ethnologie française* [En ligne], Vol.43, n°3, pp. 381-389, mis en ligne le 26 juin 2013,

consulté le 25 juin 2020 [URL : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2013-3-page-381.htm>]

CUNIN Élisabeth, HERNANDEZ A.Valeria, 2007, « De l'anthropologie de l'autre à la reconnaissance d'une autre anthropologie », *Journal des anthropologues* [En ligne], n°110-111, pp. 9-25, mis en ligne le 22 juin 2010, consulté le 01 mai 2019 [URL <http://journals.openedition.org/jda/899>]

DAY Sophie, 1994, « L'argent et l'esprit d'entreprise chez les prostituées à Londres », *Terrain* [En ligne], n°23, mis en ligne le 14 juin 2007, consulté le 03 août 2020 [URL <http://journals.openedition.org/terrain/3103>]

DAUGEY Marie, 2018, « The Death Throes of Sacrificed Chicken: Triggering Critical Reflexive Stances on Ritual Action in Togo », *Religion and Society* [En ligne], Vol. 9, n°1, pp. 116-130, mis en ligne le 01 septembre 2018, consulté le 14 novembre 2019 [URL : <https://www.berghahnjournals.com/view/journals/religion-and-society/9/1/arrs090109.xml>]

DEBOUNY Louise, 2017, « Pour une observation trébuchante », *Emulations - Revue de sciences sociales*, n°22, pp. 113-125.

DEBOUT Christophe, 2012 [2^eédition], « Holisme », FORMARIER Monique (dir.), *Les concepts en sciences infirmières* [En ligne], pp. 311-312, Toulouse, Association de recherche en soins infirmiers (Hors collection), mis en ligne le 04 janvier 2016, consulté le 26 janvier 2020 [URL : <https://www.cairn.info/concepts-en-sciences-infirmieres-2eme-edition--9782953331134-page-311.htm>]

DE CERTEAU Michel, 1990, *L'Invention du quotidien. Les arts de faire*, Paris, Gallimard.

DECLERCK Patrick, 2001, *Les Naufragés : avec les clochards de Paris*, Paris, Plon (Terre Humaine)

DE LA PRADELLE Michèle, 1997, « Société du spectacle et approvisionnement. Les marchés et leurs échanges à Carpentras et à Barbès », *Les annales de la recherche urbaine*, n°78, pp. 38-44.

DE MEIS Carla, 1999, « Subjectivity, Social Suffering, Liminality and Suicide among Prostitutes in Brazil », *Urban Anthropology* [En ligne], Vol.28, n°1, pp. 65-101, consulté le 07 octobre 2019 [URL <https://www.jstor.org/stable/40553376?seq=1>]

DE ROBERTIS Cristina, ORSONI Marcelle, PASCAL Henri et al., 2014 [2^eédition], *L'intervention sociale d'intérêt collectif : de la personne au territoire*, Paris, Presses de l'EHESP.

DESCHAMPS Catherine, 2008, « La prostitution de rue : un terrain miné ? », *Journal des anthropologues* [En ligne], n°112-113, pp. 387-408, mis en ligne le 28 juin 2010, consulté le 09 janvier 2020 [URL: <http://journals.openedition.org/jda/868>]

DELIEGE Robert, 2013, *Une histoire de l'anthropologie. Écoles, auteurs, théories*, Paris, Seuil.

DELORY-MOMBERGER Christine, 2008, « « La prostitution est un métier ». Paroles croisées », *Sociétés* [En ligne], Vol.1, n° 99, pp. 61-72, mis en ligne 09 juin 2008, consulté le 01 juillet 2020 [URL <https://www.cairn.info/revue-societes-2008-1-page-61.htm>]

DEVROEY Maud, 2002, *Pour une gestion réaliste de la prostitution en Belgique*, Bruxelles, Bruylant.

DIONIGI Albera, 2001, « Terrains minés », *Ethnologie française* [En ligne], n°31, pp. 5-13, mis en ligne le 30 octobre 2007, consulté le 23 avril 2018 [URL <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2001-1-page-5.htm>]

DUBAR Claude, 2007, « Les sociologues face au langage et à l'individu », *Langage et société* [En ligne], Vol.3, n°121-122, pp. 29-43, mis en ligne le 01 février 2008, consulté le 24 juillet 2019 [URL <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2007-3-page-29.htm?contenu=article>]

DUBAR Claude, 2010, « Pour une théorie sociologique de l'identité », in DUBAR Claude (dir.), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, pp. 103-120.

DUBOIS Vincent, 2010, « Chapitre 10 : Politiques au guichet, politique du guichet », BORRAZ Olivier (éds), *Politiques publiques : Changer la société*, Paris: Presses de Sciences Po (Académique), pp. 265-286.

DURKHEIM Émile, 2011, *Sur l'éducation sexuelle*, Paris, Payot et Rivages.

DELAUNAY Bertrand, 2007, « La formation initiale en service social, une instance de professionnalisation », *Vie sociale* [En ligne], Vol.4, n° 4, pp. 59-78, mis en ligne le 01 octobre 2013, consulté le 20 octobre 2019 [URL <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2007-4-page-59.htm> ; DOI : 10.3917/vsoc.074.0059]

DWORKIN Andrea, 1993, « Prostitution and Male Supremacy », *Michigan Journal of Gender and Law* [En ligne], Vol.1, n°1, consulté le 03 août 2020 [URL : <https://repository.law.umich.edu/mjgl/vol1/iss1/1>]

EWALD François, 1986, *L'état providence*, Paris, Grasset.

FAINZANG Sylvie., 1994, « L'objet construit et la méthode choisie : l'indéfectible lien », *Terrain* [En ligne], n° 23, mis en ligne le 15 juin 2007, consulté le 02 août 2020 [URL <https://journals.openedition.org/terrain/3110>]

FIELD Michel, 1992, « De la prostitution », *Autrement*, in SPIRE Antoine, « L'argent. Pour une réhabilitation morale », Vol.132, pp. 39-50.

FOGEL Frédérique, RIVOAL Isabelle, 2009. « Introduction », in FOGEL Frédérique, RIVOAL, *La Relation Ethnographique: du terrain au texte* [En ligne], n°33, mis en ligne le 18 mars 2009, consulté le 04 juillet 2020 [URL <https://journals.openedition.org/ateliers/8192#toc>]

FRANCOIS Aurore et MACHIELS Christine, 2007, « Une guerre de chiffres », Histoire & mesure [En ligne], Vol.12, n°2, mis en ligne le 01 décembre 2008, consulté le 12 février 2020 [URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/2523>]

FRIEDMANN Georges, 1961, « L'objet de la sociologie du travail », in FREDMANN Georges, NAVILLE Pierre (dir.), *Traité de Sociologie du Travail*, T.1, Paris, Armand Colin, pp. 11-33.

GIBSON J. James, 1979, *The Ecological Approach to Visual Perception*, Boston, Houghton Mifflin.

GIL Françoise, 2003, « De la prostitution... », *Gradhiva*, n°33, pp. 111-117.

GIL Françoise, 2008, « La prostituée, une invention sociale », *Sociétés* [En ligne], Vol.1, n°99, pp. 21-32, mis en ligne le 09 juin 2008, consulté le 16 avril 2020 [URL <https://www.cairn.info/revue-societes-2008-1-page-21.htm>]

GIMARET Antoinette, 2015, « Représenter le corps anatomisé aux XVIe et XVIIe siècles : entre curiosité et vanité », *Études Épistémè* [En ligne], n°27, mis en ligne le 27 mars 2015, consulté le 02 avril 2018 [URL <https://journals.openedition.org/episteme/501>]

GODELIER Maurice, 2007, *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie*, Paris, Albin Michel.

GOFFMAN Edving, 1956, « Embarrassment and Social Organization ». *American Journal of Sociology* [en ligne], Vol.62, n°3, pp. 264-271, consulté le 06 novembre 2019 [URL www.jstor.org/stable/2772920]

GOFFMAN Erving, 1973, *La Présentation de soi. La Mise en scène de la vie quotidienne I*, Paris, Les éditions de minuit.

GOFFMAN Erving, 1974, *Frame Analysis: An Essay on the Organization of the Experience*, New York, Harper Colophon.

GOFFMAN Erving, 1975, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit.

GOVERS Patrick, ABSIL Gaëtan, 2016, *Prostitution, rapports d'oppression et agency. Enquête exploratoire sur la prostitution en Fédération Wallonie-Bruxelles* [En ligne], rapport final, Ministère de l'Égalité des chances, consulté le 20 janvier 2020 [URL <http://hdl.handle.net/2268/202137>]

GOYON Marie, 2005, « La relation ethnographique : une affaire de genres », *Socio-anthropologie* [En ligne], n°16, mis en ligne le 24 novembre 2006, consulté le 16 juin 2020 [URL https://www.researchgate.net/publication/30456599_La_relation_ethnographique_une_affaire_de_genres]

GRUMET Gérald W., 1983, « Eye contact. The core of interpersonal relatedness », GUERRERO Laura K., HECHT Michael L., *The nonverbal communication reader*, Long Grove, Waveland Press Inc., pp. 119-129.

HALL Edward Twitchell, 1978 [1re éd. 1971 en français, 1966 en anglais], *La Dimension cachée*, Paris, Points.

HAMMOUCHE Abdelhafid, 2010, « Mariage romantique, mariage planifié, mariage forcé : un enjeu intergénérationnel en situation migratoire », *Dialogue* [En ligne], Vol.1, n° 187, pp. 47-58, mis en ligne le 28 avril 2010, consulté le 03 décembre 2019 [URL <https://www.cairn.info/revue-dialogue-2010-1-page-47.htm>]

HUNYADI Mark, 2001, « Acteur ou agent : les usages de la règle », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], Vol.39, n°121, mis en ligne le 11 décembre 2009, consulté le 26 mai 2020 [URL <http://journals.openedition.org/ress/644>]

IMBERT Geneviève, 2010, « L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie », *Recherche en soins infirmiers* [En ligne], Vol.3, n°102, pp. 23-34, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 08 juin 2020 [URL <https://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2010-3-page-23.htm?contenu=article>]

INGOLD Tim, 2013, « Culture et perception de l'environnement », in *Marcher avec les dragons*, Bruxelles, Zones Sensibles, pp. 131-148.

JAMOULLE Pascale, 2009, *Fragments d'intime. Amours, corps et solitudes aux marges urbaines*, Paris, La Découverte (Alternatives sociales)

JEUDI-BALLINI Monique, 2010, « L'altérité de l'altérité ou la question des sentiments en anthropologie », *Journal de la société des Océanistes*, n°130-131, pp. 129-138.

KAUFMANN Jean-Claude, 1997, « Le monde social des objets », *Sociétés contemporaines* [En ligne], n°27, pp. 111-125, consulté le 27 juillet 2020 [URL www.persee.fr/doc/socco_1150-1944_1997_num_27_1_1466]

KILANI Mondher, 1987, « L'anthropologie de terrain et le terrain de l'anthropologie. Observation, description et textualisation en anthropologie », *Réseaux* [En ligne], Vol.5, n°27, pp. 39-78, consulté le 16 février 2020 [URL www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1987_num_5_27_1321]

LACOURT Isabelle, 2012, « L'assistant social, l'usager et le CPAS. Comment comprendre le travail social à travers le concept de « relation de service » ? », *Pensée plurielle* [En ligne], Vol.2, n°

30-31, pp. 125-136, mis en ligne le 16 décembre 2012, consulté le 22 juin 2020 [URL <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2012-2-page-125.htm>]

LAPLANTINE François, 1987, *L'anthropologie*, Paris, Petite Bibliothèque Payot.

LE BRETON David, 2004, « La construction sociale des émotions », *Les nouvelles d'Archimède, journal culturel de l'Université des Sciences & Technologies de Lille*, n°35, pp. 4-5.

LEVA Chantal, VILLAIN Michèle, 2012, « Interdire ou organiser la prostitution – 1^{ère} partie – Idées reçues et réalités du phénomène », *Éducation santé* [En ligne], n°278, pp. 2-6, consulté le 23 mai 2020 [URL <http://educationsante.be/article/interdire-ou-organiser-la-prostitution-1ere-partie-idees-recues-et-realites-du-phenomene/>]

MACKINNON Catharine A., DE GASQUET Béatrice, « « Sexuality » », *Raisons politiques* [En ligne], Vol.2, n° 46, pp. 101-130, mis en ligne le 05 juillet 2012, consulté le 13 février 2020 [URL <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2012-2-page-101.htm>]

MAFFESOLI Sarah-Marie, 2008, « Le traitement juridique de la prostitution », *Sociétés* [En ligne], Vol.1, n°99, pp. 33-46, mis en ligne le 09 juin 2008, consulté le 14 novembre 2019 [URL <https://www.cairn.info/revue-socientes-2008-1-page-33.htm#no11>]

MAHIEU Valentine, SCHEER David, 2017, « Chapitre III. « Faire du terrain », les places du chercheur en action » [en ligne], DE MAN Caroline, JASPART Alice, JONCKHEERE Alexia et al. (Eds), « Justice ! » Chercheurs en zones troubles, Montréal : Érudit, Livres et Actes, pp. 53-73 [URL <https://www.erudit.org/fr/livres/hors-collection/justice-chercheurs-en-zones-troubles--978-2-9813073-2-3/000269li.pdf>]

MARTIN Didier. & ROYER Philippe R.. 1987, *L'intervention institutionnelle en travail social*, Paris, L'Harmattan (Logiques sociales)

MATAGNE Geoffroy, 2001, De l'« État social actif » à la politique belge de l'emploi, *Courrier hebdomadaire du CRISP* [En ligne], Vol.32, n°1737-1738, pp. 5-79, mis en ligne le 01 décembre 2005, consulté le 26 mai 2020 [URL <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2001-32-page-5.htm>]

MATHÉ Anthony, 2014, « Le vêtement au prisme du corps, vers une sémiotique du corps habillé », *Actes Sémiotiques* [En ligne], n°117, mis en ligne le 18 janvier 2014, consulté le 22 juillet 2020 [URL <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/4965>]

MATHIEU Lilian, 2013, « Erving Goffman, Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements », *Lectures* [En ligne], mis en ligne le 07 juin 2013, consulté le 14 juin 2020 [URL <http://journals.open edition.org/lectures/11694>]

MATHIEU Lilian, 2016, « Le mouvement abolitionniste français dans l'après-guerre: Recompositions et reconversions de la croisade contre la prostitution réglementée », *Déviance et*

Société [En ligne], Vol. 40, n°1, pp. 79-100, mis en ligne le 01 mars 2016, consulté le 31 juillet 2020 [URL <https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2016-1-page-79.htm>]

MAUSS Marcel, 1921, « L'expression obligatoire des sentiments (rituels oraux funéraires australiens)», *Journal de Psychologie*, n°18, pp. 3-8.

MAUSS Marcel, 2012 [1925], *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, 2ème édition, Presses Universitaires de France (PUF), Paris (Quadrige).

MAYER Sibylla, 2011, « Enquêter sur la prostitution de rue... De quelques enjeux qui engagent une prise de position du chercheur », *Pensée plurielle* [En ligne], Vol.2, n° 27, pp. 11-27, mis en ligne le 18 novembre 2011, consulté le 15 janvier 2020 [URL <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2011-2-page-11.htm>]

MAYER Sibylla, 2011a, « Construction sociale de la « prostitution » et des « prostituées » par les riverains », *Déviance et Société* [En ligne], Vol.1, n°35, pp. 35-58, mis en ligne le 23 mars 2011, consulté le 03 avril 2018 [URL <https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2011-1-page-35.htm?contenu=article>]

NAHOUUM-GRAPPE Véronique, 1998, « L'échange des regards », *Terrain* [En ligne], n°30, pp. 67-82, mis en ligne le 15 mai 2007, consulté 12 avril 2020 [URL <http://terrain.revues.org/index3375.html>]

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1995, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête* [En ligne], n°1, mis en ligne le 10 juillet 2013, consulté le 27 avril 2020 [URL <http://enquete.revues.org/263>]

ORTNER Sherry B., 2016, " Dark anthropology and its others. Theory since the eighties ", *HAU: Journal of Ethnographic Theory* [En ligne], Vol.6, n°1, pp. 47-73, consulté le 25 juillet 2020 [URL <https://www.journals.uchicago.edu/doi/10.14318/hau6.1.004>]

OSMOND Humpry, 1957, « Function as the Basis of Psychiatric Ward Design », *Mental hospital*, Vol.8, n°4, pp. 23-29.

OUATTARA Fatoumata, 2004, « Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologie « chez soi » », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], n°175, pp. 635-657, mis en ligne le 30 septembre 2007, consulté le 14 avril 2020 [URL <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/4765>]

PARENT Colette, BRUCKERT Chris, 2005, « Le travail du sexe dans les établissements de services érotiques : une forme de travail marginalisé », *Déviance et Société* [En ligne], Vol.1, n°29, pp. 33-53, consulté le 07 novembre 2019 [URL <https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2005-1-page-33.htm>]

PARENT Colette, BRUCKERT Christine, CORRIVEAU Patrice et al., 2010, *Mais oui c'est un travail ! Penser le travail du sexe au-delà de la victimisation*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

PARRINI Sylvie, 2007, « Contexte et contextualisation dans l'approche qualitative de la communication organisationnelle », *Recherches qualitatives* [En ligne], n°3, pp. 335-349 [URL http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v3/PariniFINAL2.pdf]

PASQUIER Sylvain, 2003, « Erving Goffman : de la contrainte au jeu des apparences », *Revue du MAUSS* [En ligne], Vol.2, n°22, pp. 388-406, consulté le 22 mars 2020 [URL <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2003-2-page-388.htm>]

PAUGAM Serge, 2014, *Les 100 mots de la sociologie*, Presses Universitaires de France (Que sais-je ?).

PERROT Adeline, ZINN Isabelle V., 2015, « Du tâtonnement ethnographique au discernement de sens : enquêtes participatives en boucherie et dans la zone d'attente des mineurs isolés étrangers », *Approches inductives* [En ligne], Vol.2, n°2, pp. 129–154, mis en ligne le 06 août 2015, consulté le 12 mai 2020 [URL <https://id.erudit.org/iderudit/1032609ar>]

PETONNET Colette, 1982, « L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, Vol.22, n°4, pp. 37-47.

PORTES Maïko-David, 2007, *Prostitution et politiques européennes : pour une approche anthropologique du droit*, Paris, L'Harmattan.

POULIN Richard, 2003, « Prostitution, crime organisé et marchandisation », *Revue Tiers Monde* [En ligne], Vol.4, n° 176, pp. 735-769, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 03 août 2020 [URL <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2003-4-page-735.htm>]

PRYEN Stéphanie, 1999, *Stigmate et métier : Une approche sociologique de la prostitution de rue*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Le sens social).

PRYEN Stéphanie, 2002, « Prostitution de rue : le privé des femmes publiques », *Ethnologie française* [En ligne], Vol.32, n°32, pp. 11-18, mis en ligne le 03 octobre 2007, consulté le 17 janvier 2020 [URL <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2002-1-page-11.htm>]

QUINCY-LEFEBVRE Pascale, 2011, « La prostitution des mineurs dans le débat républicain à la Belle Époque. L'expertise juridique et l'échec d'une politique », *Histoire@Politique* [En ligne], Vol2, n°14, pp. 4-23, mis en ligne 17 juin 2011, consulté le 17 février 2020 [URL <https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2011-2-page-4.htm>]

RAULIN Anne, 2008 « Translations culturelles : Lewis H. Morgan et son double », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol.1, n°124, pp. 61-81.

RAZY Élodie, 2004, « Le corps et la personne du petit enfant. Ethnographie des « petits riens » du quotidien soninké », *L'Autre* [En ligne], Vol.5, n°2, pp. 203-214, mis en ligne le 01 février 2013, consulté le 11 août 2019 [URL <https://www.cairn.info/revue-l-autre-2004-2-page-203.htm>]

RAZY Élodie, 2014, « La pratique de l'éthique : de l'anthropologie générale à l'anthropologie de l'enfance et retour », *AnthropoChildren* [En ligne], Vol.4, n°4, consulté le 14 juillet 2020 [URL <https://popups.uliege.be:443/2034-8517/index.php?id=2046>]

RWEN Ogien, 2010, *Le corps et l'argent*, Paris, La Musardine.

SEGAUD Marion, 2010, *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer et transformer*, Paris, Armand Colin (U).

SERRE Alexia, VLAMINCKX Justine, 2015, « Édito », *Les Cahiers de la Recherch'action. Les représentations du métier d'assistant social*, n°2, Bruxelles, Fédération des Services Sociaux (FdSS-FdSSB)

SCHUSTER Beate, 1994, « L'imaginaire de la prostitution et la société urbaine en Allemagne (XIII-XVIIe siècle) », *Médiévales* [En ligne], n°27, pp. 75-93, consulté le 21 octobre 2019 [URL www.persee.fr/doc/medi_0751-2708_1994_num_13_27_1314]

TABET Paola, 2004, La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économico-sexuel, Paris, L'Harmattan, (Bibliothèque du féminisme).

TAÏBI Nadia, 2007, « Du corps des personnes prostituées », *Sens-Dessous* [En ligne], Vol.1, n°1, pp. 30-42, mis en ligne le 01 janvier 2007, consulté le 04 janvier 2020 [URL <https://www.cairn.info/revue-sens-dessous-2007-1-page-30.htm>]

TOUPIN Louise, 2006, « Analyser autrement la « prostitution » et la « traite des femmes » ». [En ligne], Vol. 19, n°1, pp. 153–176, mis en ligne le 15 février 2007, consulté le 13 août 2020 [URL <https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2006-v19-n1-rf1440/014068ar>]

VAN HAECHT Anne, 2007, « De quelques objets qui blessent », *SociologieS* [En ligne], La recherche en actes, Dilemmes éthiques et enjeux scientifiques dans l'enquête de terrain, mis en ligne le 21 juin 2007, consulté le 22 avril 2020 [URL <http://journals.openedition.org/sociologies/195>]

VIELLE Pascale, 2002, « Repères pour comprendre l'État social actif : Historique de la Sécurité Sociale », in *L'État social actif, un concept libéral pour un social à la marge ? Acte de la journée d'étude organisé par la Fédérations des Centres de Service Social et par la Fédération des Centres de Service Social Bicommunautaires* [En ligne], pp. 17-23, [URL <https://www.fdss.be/wp-content/uploads/EtatSocialActif.pdf>]

VINIKAS Bruno, 2002, « Derrière les concepts, les idéologies », in *L'État social actif, un concept libéral pour un social à la marge ? Acte de la journée d'étude organisé par la Fédérations des Centres de Service Social et par la Fédération des Centres de Service Social Bicommunautaires* [En ligne], pp. 15-16, [URL <https://www.fdss.be/wp-content/uploads/EtatSocialActif.pdf>]

WACQUANT Loïc, 2000, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agone (L'ordre Des Choses).

WINKIN Yves, 2002, « Propositions pour une anthropologie de l'enchantement », RASSE Paul, MIDOL Nancy, TRIKI Fathi (dir.), *Unité-diversité : les identités culturelles dans le jeu de la mondialisation*, pp. 169-179, Paris, L'Harmattan (Logiques sociales).

Sources

Code Pénal, art. 380, 380bis et 380ter introduits par la Loi du 26 mai 1914 sur la répression de la traite des blanches tels que modifiés par la Loi du 28 novembre 2000 relative à la protection des mineurs, *Moniteur Belge* [En ligne], consulté le 10 août 2020 [URL

GOCHEL Luc, 2019, « Liège triple la taxe: vers la fin des bars à hôtesses rue Varin », *LaMeuse* [En ligne], mis en ligne le 20 novembre 2019, consulté le 23 avril 2020 [URL

STAMESCHKINE Martin, 2018, « Quand la crème des graffeurs belges vient faire renaître les prostituées de la rue Marnix », *Parismatch Belgique* [En ligne], mis en ligne le 13 septembre 2018, consulté le 11 juin 2020 [URL

Ville de Liège, s.d., *Déclaration de politique communale du Collège communal* [En ligne], consulté le 20 avril 2020 [<https://www.liege.be/fr/vie-communale/vie-politique/college-communal/declaration-de-politique-communale-du-college-communal/declaration-de-politique-communale-2018-2024.pdf>]

Sites internet

Espace P..., 2019, *Notre manifeste* [En ligne], consulté le 27 avril 2020 [URL <http://espacep.be/notre-manifeste>]

Espace P..., 2019, *Nos partenaires* [En ligne], consulté le 13 janvier 2020 [<https://espacep.be/nos-partenaires>]

Icar Wallonie, 2020, *Historique* [En ligne], consulté le 27 avril 2020 [URL <https://www.icar-wallonie.be/notre-asbl/historique>]

Larousse en ligne, 2020, *Humanisme* [En ligne], consulté 22 avril 2020 [<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/humanisme/40616>]

Le Robert dico en ligne, 2020, *Métier* [En ligne], consulté 01 juillet 2020 [<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/metier>]

Mouvement du nid, 2015, *Les chiffres chocs de la prostitution* [En ligne], consulté le 18 mars 2020 [<https://mouvementdunid.org/blog/revue-de-presse/les-chiffres-chocs-de-la-prostitution>]

Quartier Rouge, 2020, *Privé* [En ligne], consulté 23 avril 2020 [<https://www.quartier-rouge.be/prive>]

Quartier Rouge, 2020, *Escort* [En ligne], consulté 23 avril 2020 [<https://www.quartier-rouge.be/prive>]

Vivastreet, 2020, *Rencontres* [En ligne], consulté le 09 mars 2020 [<https://www.vivastreet.be/annonces-rencontres/be>]

Annexe 1 : Exemples d'annonces internet pour du « sexe virtuel »

Plateforme *quartier-rouge.be* (24/04/20)

Verifié

Bonjour bb ..100 hr 50€ 30 min

En raison de la pandémie et en ce qui concerne la santé et le bien-être de nous tous, je ne fais pas de soins physiques, donc mes amours viennent sur le chat vidéo, le plaisir sera garanti!

Je suis une jeune fille brésilienne très chaude, souriante, discrète ! j'adore le sexe , donc notre rencontre sera vraiment inoubliable!! , n'hésitez pas à m'appeler mon amour , bisous .

Verifié **Safe sex only**

Bonjour, pour Monsieur D'age MÛR MIN 30 ans RDV sur skype à l'adresse suivante sexymelody32@hotmail.com

Je propose un moment de séduction, de sensualité et d'érotisme , uniquement pour personne correcte...tous fantasmes possible...

Je ne reçois pas en ses temps de confinement , je ne répond pas aux sms ni numéro masquées.

Merci d'être respectueux , soyons coquins et sage a la x ...A tout de suite. (SOYONS PRUDENT PRENEZ SOINS DE VOUS ET DES AUTRES MERCI).

Verifié

Bonjour! Je ne prends pas de rendez-vous physiques pendant l'attaque de la couronne!! je m'appelle ANNI INDEPENDENTE, très sexy et sensuelle pour te faire partager une expérience très chaude inoubliable et pleine de charme. à cause du COVID-19 et de la quarantaine que je suis à la maison. Je précise que toutes MES PHOTOS SON 100 % REEL et récente.

Les paiements pour Skype se font via PayPal , paysafecard... Pensez à prendre le premier contact par APPELER , SMS ou via WhatsApp pour vous donner plus d'informations. Je suis dispo pour les échanges Skype de 9h a 23h 7/7. cependant la demande étant très grande et mon temps assez limité, pensez à réserver vos sessions Skype à l'avance . Ainsi que faire les paiements au moment de la réservation

Si tu désire un service amante ou Cochonne !!! Mes vibros et mes godes-ceinture sont également à disposition pour des jeux coquins...

Appel moi je t'attend déjà car tu ne seras pas déçu de notre rencontre

SANS TABOU

Verifié

SUITE AU CORONA COVID-19 JE SUIS MOMENTANÉMENT A L'ARRÊT POUR TOUTE RENCONTRE physique ...JE VOUS PROPOSE UNE ALTERNATIVE:

- MES VIDÉO AVEC CE QUE VOUS POURREZ VOUS ATTENDRE QUAND A NOTRE RENCONTRE FUTUR , AU PROGRAMME SEXE , FELLATION EN GORGE PROFONDE , JOUET ET STREAK TEASE TOUT CE QUI VOUS FERAS JOUIR MMMMM ET TOUT CELA POUR UN PRIX SUPER INTÉRESSANT ET CADEAU POUR TOUT ACHAT

GRRRRR

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des caractéristiques sociales des TDS significatives de la recherche

Ce tableau reprend les caractéristiques des TDS qui ont permis la réalisation de ce mémoire. Les données ont été produites à Liège auprès de TDS de sexe féminin durant toute la durée du terrain et ce, tant de manière formelle qu'informelle.

Surnom	Age*	Type de prostitution	Pays d'origine
Carine	45	Rue/Privée	Belgique
Manon	28	Bar	Belgique
Sarah	35	Rue/privée	Belgique
Nadine	40	Privée	Afrique centrale
Chantal	66	Retraitee (anciennement salon)	France
Sonia	35	Bar	Pays de l'Est
Valérie	50	Salon	Belgique
Alice	40	Salon	Afrique centrale (RDC)
Sylvia	25	Privée/ bar (?)	Belgique
Patricia	55	Plus en activité (anciennement salon)	Belgique

* L'âge mentionné peut être l'âge réel tant il a été exprimé par les TDS ou estimé par mes soins lorsque l'information était manquante.